



# Étude sur les « habitant·e·s » du Bois de Vincennes

Alexandra Piesen – Sidonie Tricaud

## Etude sur les « habitant·es » du Bois de Vincennes

Alexandra Piesen – Sidonie Tricaud



Installation dans le Bois de Vincennes- Michel Luizard (septembre 2022)

## Table des matières

<b>Préambule</b> .....	<b>4</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>5</b>
<b>Méthodologie</b> .....	<b>11</b>
<b>Partie 1 : Le Bois de Vincennes : caractéristiques des « habitant.e.s » et des professionnel.le.s</b> ....	<b>20</b>
1. Evolutions des profils des « habitant.e.s » dans le temps .....	21
A/ Volume et caractérisations des profils d'«habitant.es» .....	21
B/ Les ressources financières des « habitant.e.s » du Bois de Vincennes .....	26
C/ Des parcours d'« habitant-es » variés.....	29
2. Les associations présentes sur le terrain.....	36
A/ Contexte d'arrivée d'Emmaüs .....	36
B/ Les organisations d'Emmaüs et de l'UASA dans le Bois de Vincennes .....	40
3. Les parcours des « habitant.e.s » antérieurs au Bois.....	43
A/ Des profils marqués par un accident de la vie.....	43
B/ Le manque de relais disponibles en cas de besoin .....	46
<b>Sous-conclusion</b> : .....	50
<b>Partie 2 : La vie dans le Bois de Vincennes</b> .....	<b>51</b>
1. Comment arrive-t-on dans le Bois de Vincennes ? .....	52
A/ Une connaissance par des tiers .....	52
B/ Le Bois comme espace de « stabilisation » du parcours de rue .....	54
2. Une fois arrivé.e dans le Bois, c'est la question de l'habitat qui se pose pour les « habitant.e.s ». Comment penser cet habitat ? Où l'installer ? Constructions et localisations des habitats dans le Bois.....	55
A/ Des habitats variés.....	56
B/ La localisation du lieu d'habitation.....	61
3. « Habiter » en milieu inapproprié .....	65
A/ Une pluralité de façons d'« habiter » .....	65
B/ Organiser son quotidien .....	70
4. Quels contacts avec l'extérieur ? .....	88
A/ Des liens avec la famille au sens large .....	88
B/ Des liens avec le monde professionnel.....	89
C/ Des liens avec des associations et des riverain-es .....	90
5. Le Bois de Vincennes comme un « mieux-être » par rapport à la rue.....	94
A/ Une forme de vie alternative.....	94

B/ Une temporalité spécifique qui se distingue de la temporalité « ordinaire » ou de celle de la rue .....	100
C/ Les bénéfices de la « tranquillité » du Bois de Vincennes .....	102
<b>Sous-conclusion :</b> .....	104
<b>Partie 3 : Pratiques des professionnel.les <i>versus</i> discours des usagers : quelles pistes d'amélioration ?</b> .....	<b>106</b>
1. Des pratiques professionnelles définies mais ajustables .....	107
A/ Une mission commune : orienter vers le partenaire le plus pertinent .....	107
B/ Des missions liées et ajustées en fonction de la saisonnalité .....	110
2. Des « habitant.e.s » du Bois face à la « machine administrative » .....	112
A/ Des démarches administratives lentes et sources d'incompréhensions.....	112
B/ L'impression d'inadéquation entre les solutions d'hébergement proposées et les attentes des « habitant.e.s » .....	114
3. Quelles perspectives à l'horizon pour les « habitant.e.s » ? .....	117
A/ L'activité professionnelle : une porte de sortie pour les « habitant-es » diplômé-es ? .....	117
B/ L'attrait de l'ailleurs ? .....	123
4. La réflexivité chez les professionnel.le.s comme source d'amélioration.....	125
A/ Développer des espaces d'échanges plus anonymes pour favoriser la parole .....	125
B/ Développer de nouvelles activités avec les « habitant-es » .....	127
C/ S'ouvrir à de nouvelles formations pour être plus réactifs et réactives sur le terrain .....	128
<b>Sous-conclusion :</b> .....	130
<b>Conclusion</b> .....	<b>131</b>
<b>Bibliographie :</b> .....	<b>133</b>

## Préambule

Avant de débiter la lecture de cette étude consacrée aux « habitant.e.s » du Bois de Vincennes, nous tenions à resituer le contexte de ce travail passionnant qui s'est inscrit en pointillés sur plusieurs mois (de l'émergence du sujet de l'étude, à la construction du protocole méthodologique, à la réalisation du terrain, puis à la rédaction de ce présent rapport). Avant toutes choses, Sidonie Tricaud et moi-même, tenons à remercier chaleureusement les « habitant.e.s » du Bois de Vincennes et les professionnel.le.s que nous avons pu rencontrer. Sans eux, cette étude n'aurait pas été possible. Merci à elles et eux pour leur confiance et le temps consacré aux entretiens et échanges informels, dans des contextes où le temps est une denrée de plus en plus rare.

Merci également à Sophie Rouay-Lambert d'avoir accepté de relire entièrement ce rapport. Merci pour ces retours précieux sur le contenu et la forme, ainsi que le temps consacré aux échanges liés à cet écrit et à sa bienveillance dans cet accompagnement.

Si cette étude s'est inscrite dans une volonté de mieux connaître les profils et les manières d'habiter des « habitant.e.s » du Bois de Vincennes, il est important de préciser que ni Sidonie, ni moi ne sommes des expertes du public sans-abri ou du territoire spécifique qu'est le Bois de Vincennes. Sidonie est étudiante en master 1 de Politiques Publiques à l'Université de Paris Dauphine et actuellement en année de césure entre son master 1 et son master 2. C'est dans ce contexte, qu'elle a intégré l'Observatoire Social de la Direction des Solidarités (DSOL) pour un stage d'une durée de 6 mois. De mon côté, après une thèse de sociologie menée sous la direction de François de Singly relative au quotidien des parents solos en France et soutenue en 2017, et trois années passées comme responsable de l'Observatoire Parisien de la Mixité Sociale et de la Réussite Educative (OPMIRE) à la Direction des Affaires Scolaires (DASCO), j'ai travaillé sur de nombreux sujets (famille, école, inégalités, etc.) mais ne suis pas familière des terrains en lien avec le sans-abrisme ou le sans-domicile.

Cette étude sur le Bois de Vincennes a donc été une vraie découverte pour Sidonie et moi. Si nous avons toutes les deux une certaine connaissance des spécificités de cet espace et des populations sans-abri, notamment grâce à nos travaux en lien avec la Nuit de la Solidarité et nos lectures réalisées en amont de cette étude, c'était la première fois que nous réalisons un terrain d'enquête qualitatif auprès de personnes sans-abri et des professionnel.les qui les accompagnent au quotidien. Cette étude a été une véritable immersion et nous en gardons toutes les deux une expérience très enrichissante et pleine de belles rencontres.

## Introduction

### La Nuit de la Solidarité : un dispositif de décompte des personnes sans-abri sur le territoire parisien

Depuis 2018, la Nuit de la Solidarité (NDLS) est une opération annuelle de décompte de nuit des personnes sans-abri, pilotée par la Ville de Paris. Elle mobilise tous les ans plus de 2 000 bénévoles et professionnel·le·s du social. Ce dispositif de décompte vise tout d'abord à objectiver sur un territoire donné le nombre de personnes se trouvant sans solution de logement ou d'hébergement à un moment, c'est-à-dire n'ayant pas d'endroit où dormir pour la nuit ou dormant dans un lieu impropre au sommeil (voiture, tente, hall d'immeubles, etc.), selon la typologie de la grille ETHOS<sup>1</sup>. Ce dispositif est aussi conçu pour mieux connaître le profil de ces dernières, ainsi que leurs besoins et éclairer les situations auxquelles cherchent à répondre les politiques publiques d'accueil, d'hébergement et d'insertion.

Pour permettre le décompte le plus exhaustif possible, la Ville de Paris s'est associée à des partenaires qui gèrent des types d'espaces variés tels que les salles d'attente des hôpitaux, les gares parisiennes, les stations de métro, etc. Ainsi, plusieurs organismes collaborent à la démarche de la Nuit de la Solidarité en donnant accès à ces lieux spécifiques : la RATP, la SNCF, l'AP-HP (Assistance Publique des Hôpitaux de Paris), des gestionnaires de parkings (Indigo, Saemes et Effia) et le bailleur social Paris Habitat. D'autres partenaires ou services de la Ville de Paris, intervenant auprès des personnes sans-abri, sont aussi mobilisés (Unités d'Assistance aux Sans-Abri [UASA], Emmaüs et France Terre d'Asile [FTDA]), notamment dans certains secteurs spécifiques comme les talus du périphérique, les campements, les parcs et jardins, certaines voies souterraines et les bois de Vincennes et Boulogne.

Pour cette 5<sup>e</sup> édition de la NDLS, deux spécificités ont accompagné ce dispositif de décompte : d'une part, une première expérimentation de déploiement de l'opération au niveau de la Métropole du Grand Paris (MGP), avec la participation de 9 communes volontaires. D'autre part, l'adossement à sa réalisation, du volet Habitations mobiles et sans-abri (HMSA) du recensement de l'Insee qui souhaitait mettre à profit les modalités d'enquête mises en œuvre pendant la Nuit de la Solidarité. Au-delà de ces deux singularités, cette 5<sup>e</sup> édition de la NDLS s'est déroulée dans les mêmes conditions que les éditions précédentes, permettant ainsi une comparabilité méthodologique entre les différentes années. Ainsi, la Ville de Paris est découpée pour l'opération en 355 secteurs couvrant la totalité des arrondissements parisiens ainsi que certaines zones dites spécifiques (gares, hall d'urgence des hôpitaux de l'AP-HP, certains talus du périphérique, campements la totalité des stations de métro et quelques-unes des plus grandes stations parisiennes de RER). Ces derniers ont été parcourus par des équipes volontaires (composées de professionnel·le·s et de bénévoles) sur une durée d'environ trois heures, entre 22 heures et une heure du matin.

---

<sup>1</sup> European Typology of Homelessness and Housing Exclusion, grille de la FEANTSA. La délimitation du public décompté dans le cadre de la NDLS correspond à la catégorie E1 de cette grille, soit les personnes vivant « *dans la rue ou dans les espaces publics, sans hébergement qui puisse être défini comme local d'habitation* ».

Sous l'égide du Comité scientifique de la Nuit de la Solidarité, composé de chercheurs et chercheuses pluridisciplinaires, de partenaires internes et externes à la Ville, et d'autres collectivités<sup>2</sup>, la méthodologie d'enquête utilisée dans le cadre de la Nuit de la Solidarité est ajustée et améliorée au fil des éditions. Différentes adaptations sont entreprises chaque année pour faciliter le dérouler de cette opération de décompte et fiabiliser les informations recueillies, tout en veillant à conserver la comparabilité des résultats d'une année sur l'autre.

Il est à noter que, si ce type d'enquête permet d'obtenir des éléments assez fins sur une population donnée à un moment précis, elle ne permet en revanche d'appréhender les trajectoires des personnes que de façon limitée, et n'est notamment pas adaptée pour suivre ces dernières d'une année sur l'autre. Pour obtenir ces données complémentaires, d'autres méthodologies d'enquêtes, longitudinales et/ou qualitatives doivent être mobilisées. Ces dernières sont nécessaires pour analyser les parcours de vie des individus dont la prise en compte est également primordiale pour une appréhension globale optimale.

---

<sup>2</sup> En 2022, le Comité scientifique de la Nuit de la Solidarité se compose :

- d'un collège d'universitaires pluridisciplinaires (historiens, sociologues, anthropologues, politistes), représenté par Mauricio Aranda, Thibaut Besozzi, Axelle Brodiez, Gaspard Lion, Marie Loison-Leruste, Marine Maurin, Olivier Peyroux, Pascale Pichon, Lola Vives, Sophie Rouay-Lambert et Vianney Schlegel.

- d'un collège d'organismes d'études, observatoires, acteurs du champ de l'accompagnement des personnes sans-abri et partenaires de l'opération, représenté par l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR), la Direction régionale interdépartementale

de l'hébergement et du logement (DRIHL), la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS), la Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans-abri (FEANTSA), la Fondation Abbé Pierre (FAP), l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), l'Observatoire du Samu Social, l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT), l'Observatoire francilien des personnes à la rue ou hébergées (OFPRUH), la RATP et l'Union nationale des centres communaux et intercommunaux d'action sociale (UNCCAS).

- d'un collège de Villes ou d'observatoires locaux ayant adopté une démarche comparable, représenté par le CCAS de Metz et l'Observatoire de l'hébergement et du logement d'Un Toit pour tous, engagé dans l'organisation de la Nuit de la Solidarité de Grenoble-Alpes Métropole.

- de l'Observatoire social de la Ville de Paris (direction des Solidarités).



Carte du Bois de Vincennes (2021) (Blog Spirit)



Une équipe lors de la Nuit de la Solidarité 2022

Source :

## Mener une étude qualitative dans le Bois de Vincennes pour mieux appréhender les spécificités de ce territoire

La méthodologie utilisée dans le cadre de la NDLS sur le territoire du Bois de Vincennes a montré les limites de l'approche quantitative sur ce type d'espace spécifique et a légitimé une approche qualitative. La mise en place d'une étude qualitative visant à mieux connaître et appréhender les profils des « habitant-es » du Bois de Vincennes et leur manière d'habiter ce lieu, s'inscrit également dans un contexte de remise en perspective des données existantes et de « focus » sur certains publics afin de « faire parler » les chiffres de certains secteurs spécifiques ou concernant des publics particuliers.

Les données récoltées *via* le système de décompte de la NDLS sur ce territoire étant limitées et parcellaires, elles soulignent la nécessité de la mise en place d'un protocole méthodologique complémentaire, et plus qualitatif en parallèle, pour une meilleure appréhension. Le nombre de questionnaires complétés plus largement que la seule partie obligatoire et l'effectif des réponses au questionnaire dans le cadre du décompte de la NDLS, apparaît insuffisant pour en extraire une vision d'ensemble des caractéristiques des « habitant-es » du Bois de Vincennes. En moyenne, les questions recueillent environ 35 réponses, ce qui est faible pour une véritable exploitation statistique et rend donc utile et nécessaire une approche qualitative complémentaire pour mieux connaître les personnes rencontrées dans ce secteur spécifique.

### **Encadré n°1 : Les chiffres du Bois de Vincennes issus de la NDLS 2022 : des données limitées et parcellaires**

Le décompte de la Nuit de la Solidarité 2022 effectué dans le Bois de Vincennes quelques jours avant l'opération effectuée dans l'ensemble des rues de la Capitale la nuit du 20 au 21 janvier 2022, a permis de décompter 130 personnes habitant au sein du Bois de Vincennes. En 2021, 112 personnes avaient été dénombrés, et en 2020, 137. Lors de la passation des questionnaires de la NDLS, les 24 et 25 janvier au matin avec les agent-es de l'Unité d'Assistance aux sans-abri (UASA) et les professionnel-les de la maraude « Bois de Vincennes » d'Emmaüs Solidarité, 106 questionnaires ont été complétés. Parmi ces questionnaires, 63 n'ont que la partie obligatoire complétée, 39 étaient partiellement complétés et 4 entièrement. Parmi les individus rencontrés, 96 personnes étaient seules (91% contre 80% pour l'ensemble de la population décomptée lors de la NDLS) et 10 étaient en couple (9% contre 6% lors de la NDLS 2022). 77 personnes décomptées étaient des hommes (76% contre 90% lors de la NDLS 2022), et 6 des femmes (6% contre 10% lors de la NDLS 2022). 38 personnes ont entre 40 et 54 ans (37%), c'est la catégorie d'âge estimée la plus représentée, 24 personnes ont un âge impossible à déterminer (23%) et 22 personnes ont entre 55 et 70 ans (21%), tandis que l'âge moyen des personnes décomptées lors de la NDLS 2022 est de 43 ans.

Afin d'éclairer les données existantes et de les affiner, une étude qualitative exploratoire a été mise en place par l'Observatoire social de la Direction des Solidarités de la Ville de Paris entre mai et juillet 2022. Cette étude porte sur les « habitant-es » du Bois de Vincennes, soit les personnes dormant, la majorité du temps<sup>3</sup> dans le Bois de Vincennes. La réalisation d'une telle étude, dans un objectif de connaissance et d'éclairage qualitatif d'un public « couvert » par le décompte de la NDLS, s'inscrit

<sup>3</sup> Ici, nous entendons par cette formulation reprendre la catégorie créée par la question posée lors de la NDLS aux personnes sans-abri : « *Est-ce dans ce type d'endroit que vous dormez le plus souvent ?* »

dans un contexte plus large, celui de l'élargissement du périmètre de la NDLS à une échelle métropolitaine en 2022.

Le choix de mener une étude sur le Bois de Vincennes s'explique par plusieurs facteurs. La population décomptée dans le Bois est toujours très importante au regard des autres secteurs couverts et notamment du Bois de Boulogne<sup>4</sup>, autre grand parc public de la Ville de Paris. Lors des passations de questionnaires avec les professionnel·les du secteur, les agent·es de la Ville ont régulièrement fait remonter des modalités particulières d'installation dans le Bois de Vincennes, des profils de personnes singuliers. Les travailleur·ses sociaux·les présent.e.s sur le terrain ont également donné à voir une connaissance fine et une forte proximité avec cette population. Cela explique notamment le choix d'utiliser le terme d' « habitant·es » du Bois de Vincennes pour désigner les personnes dormant la plupart du temps au sein du Bois de Vincennes. Ce choix s'appuie également sur les travaux de Gaspard Lion portant sur les personnes sans-abris du Bois de Vincennes. En 2014, ce sociologue<sup>5</sup> avait mené une enquête sur les personnes sans-abri vivant dans le Bois de Vincennes dans le cadre de sa thèse portant sur le logement non ordinaire. Dans ce cadre, il avait mis en lumière la diversité des profils des personnes habitant dans le Bois et des manières de l'habiter. Le Bois de Vincennes semble être perçu comme un lieu de stabilité dans lequel une certaine appropriation de l'espace est possible pour les individus qui y vivent. Si les conditions de vie dans le Bois de Vincennes sont rudes (grand froid en hiver, absence de commodités, de lumières, etc.), elles sont souvent perçues comme une amélioration des conditions de vie par rapport aux hébergements et lieux de vie précédents (centres d'hébergement, rue, etc.). En effet, dans le Bois de Vincennes, les individus ont de multiples manières de faire de leur lieu d'implantation un « chez-soi »<sup>6</sup> : par le marquage matériel de l'espace (décorations, mise en place de frontières entre l'intérieur et l'extérieur), et l'accomplissement et la répétition d'activités notamment. Cela constitue, selon Gaspard Lion, un « *centre à partir duquel organiser le monde* »<sup>7</sup> et soustrait l'individu à une existence de survie.

#### **Encadré n°2 : La notion « d'habitant·es »**

Au cours de cette étude, le parti a été pris d'utiliser la notion « d'habitant·es » pour désigner les personnes sans-abri s'étant installées dans le Bois de Vincennes. A la lumière des travaux de Gaspard Lion mais également de Pascale Pichon, ce terme semble adapté aux manières d'habiter et de s'approprier l'espace par les personnes sans-abri du Bois de Vincennes. Gaspard Lion (Lion, 2014) utilise la notion d'habiter dans le double sens d'habitude et d'ancrage. Pascale Pichon (Pichon, 2019) quant à elle, réfléchit davantage à partir d'une théorie ancrée du chez-soi autour des notions d'aménagement, d'attachement, d'ancrage et d'appropriation. Les personnes sans-abri du Bois de Vincennes, s'ancrent pour une grande partie d'entre elles, pour un certain temps dans celui-ci. La

<sup>4</sup> En 2022, le secteur du 12ème arrondissement devenait le secteur où le plus de sans-abris était décompté si était pris en compte le décompte des personnes sans-abris vivant dans le Bois de Vincennes (les autres secteurs fortement fréquentés étant Paris Centre avec 345 personnes décomptées et le 19ème avec 319 personnes décomptées). A titre de comparaison, le Bois de Boulogne compte 39 habitant.e.s en 2022, 28 en 2021 et 23 en 2020.

<sup>5</sup> Lion, Gaspard. « En quête de chez soi. Le Bois de Vincennes, un espace habitable ? », *Annales de géographie*, vol. 697, no. 3, 2014, p.956-981.

<sup>6</sup> Lion, Gaspard, *op.cit.* Pour Gaspard Lion le « chez-soi » désigne l'action de modifier l'espace pour se l'approprier.

<sup>7</sup> Lion, Gaspard, *op.cit.*, p.11.

possession de tentes ou de cabanes « en dur » marque d'une certaine manière cela. Les aménagements faits autour des habitats, en termes de décorations par exemple, permettent également de pointer dans cette direction. Des routines, des interactions sociales, de voisinage parfois, semblent également se mettre en place. Si la notion d'« habitant-es », dans la continuité des travaux de Gaspard Lion, semble adaptée, il s'agit cependant de ne pas oublier le caractère précaire de ces situations, toujours marquées par l'incertitude et la dureté des conditions de vie dans un environnement « inapproprié ».

Cette étude part ainsi de l'hypothèse qu'habiter le Bois de Vincennes recouvre peut-être des façons d'habiter différentes des autres situations de rue. C'est ce questionnement ainsi que la volonté de connaissance de cette population qui a guidé cette étude et a conduit à la méthodologie mise en œuvre.

## Méthodologie

### Constitution du corpus

Dans le cadre de cette étude, la méthodologie qualitative s'est organisée en deux temps, lesquels s'appuient sur un travail d'état de l'art effectué en amont du terrain à partir d'articles scientifiques portant sur les personnes sans-abri au sens large et leurs trajectoires de vie.

Dans un premier temps, cinq entretiens semi-directifs de type compréhensifs ont été réalisés avec des professionnel·les du terrain appartenant à l'Unité d'Assistance aux Sans-Abri (UASA) et à Emmaüs Solidarité dans un double objectif : il s'agissait d'une part, de revenir sur les parcours des professionnel·les, leur expertise sur le public, leur travail en direction de ces derniers, et les besoins et attentes identifiés. D'autre part, il s'agissait, également, de mettre à profit leur connaissance des « habitant·es » du Bois de Vincennes afin d'affiner la méthodologie de recrutement des personnes sans-abri pour les entretiens à venir, dans une volonté de diversification des profils. L'UASA et Emmaüs Solidarité ont été choisis car leurs agent·es couvrent la totalité du Bois de Vincennes plusieurs fois par semaine. Par ailleurs, il nous semblait intéressant de mettre en regard les postures et pratiques professionnelles de ces deux corps de métier différents : l'un étant plus du ressort de la sécurité et de la sûreté, là où l'autre est davantage lié au monde associatif. L'intérêt étant de comprendre comment chacun saisit un même territoire géographique avec des problématiques spécifiques.

Le second temps de l'étude a consisté à mener des entretiens semi-directifs compréhensifs<sup>8</sup> (Kaufmann, 2016) avec certain.e.s « habitant·es » du Bois de Vincennes dans l'objectif de revenir avec eux sur leur trajectoire de vie, les raisons pour lesquelles ils et elles habitaient dans le Bois, leurs modalités d'installation dans ce dernier, leurs activités quotidiennes et leurs perspectives pour la suite. Sept entretiens semi-directifs ont ainsi été effectués dont cinq au sein du local de la maraude d'Emmaüs Solidarité à Vincennes et deux sur les lieux de vie des « habitant·es » dans le Bois de Vincennes. De nombreuses observations et discussions informelles ont complété les entretiens réalisés.

Cette volonté de rencontrer des « habitant.e.s » du Bois de Vincennes et des professionnel.le.s de cet espace repose sur une volonté d'appréhension globale de ce territoire. Les travaux de sociologie sur le sans-abrisme comme ceux de Thibaut Besozzi sur « *la structuration sociale du monde des sans-abri* » soulignent l'importance de rendre compte de la perception que les acteur·ices sociaux·les portent sur leur environnement social. Partir des ressentis subjectifs des individus sur leurs parcours, leurs lieux de vie permet entre autres, de s'éloigner d'un regard normatif et ascendant sur les modes et configurations de vie des personnes sans-abri.

---

<sup>8</sup> Les entretiens compréhensifs sont un outil méthodologique utilisé en sociologie pour recueillir la perception des individus rencontrés. L'idée est de se poser en situation de « compréhension » du sens que les enquêté·es donnent à leurs actions. « *Si l'entretien doit être compréhensif, soutient l'auteur, c'est parce que son caractère familier, la dynamique de confiance (et de confiance) nouée avec l'enquêteur permet de « descendre » sous un niveau de surface, qui serait celui de l'entretien traditionnel, et d'accéder, par bribes, à une « vérité » plus profonde des personnes, à la personnalité cachée derrière le masque des rôles sociaux* » (Cordon, Dominique, 1996, p. 178)

### Les conditions de réalisation du terrain

Les modalités de négociation et de passation des entretiens ont été source de questionnements tout au long de la réalisation de cette étude. Les enquêtrices se sont d'abord rendues pendant huit demi-journées aux temps d'accueil inconditionnel du local de la maraude d'Emmaüs Solidarité situées aux abords du Bois de Vincennes. Ces temps d'accueil se déroulent trois fois par semaine pendant deux heures chacun. Toutes personnes, habitant le Bois de Vincennes ou non, peut se rendre au sein du local d'Emmaüs Solidarité et bénéficier d'une boisson chaude, de prises électriques, de livres et de jeux de cartes. Les « habitant-es » du Bois de Vincennes peuvent également y prendre un rendez-vous avec un-e travailleur-se social-e. Le choix de ce lieu pour réaliser des observations et des entretiens permettait à la fois de rencontrer les « habitant-es » du Bois de Vincennes dans un lieu où ils et elles avaient décidé de se rendre et donc de ne pas imposer une présence sur leur lieu d'habitation, mais également de ne pas sur-solliciter le personnel de la maraude d'Emmaüs Solidarité qui aurait été obligé d'accompagner les enquêtrices dans le Bois de Vincennes.

Avant l'arrivée des enquêtrices sur ce terrain, un temps de sensibilisation à cette étude envisagée a été mis en place avec l'ensemble de l'équipe d'Emmaüs Solidarité afin de présenter la démarche, leur proposer des entretiens, préciser les contours du public visé par l'enquête (un grand nombre de personnes se rendant aux temps d'accueil d'Emmaüs Solidarité n'habitent pas le Bois de Vincennes) et les grandes catégories d'analyse qui guidaient les entretiens. Au vu de certaines limites de ce dispositif méthodologique, qui seront détaillés plus loin, les enquêtrices ont également participé à une maraude dans le Bois de Vincennes avec des professionnel-les de l'UASA afin de rencontrer de nouveaux·lles « habitant-es » et d'observer certains lieux de vie de ces dernier-es.



Salle d'accueil du local d'Emmaüs Solidarité - Photo de Sidonie Tricaud (juin 2022)

### Les enjeux méthodologiques liés au terrain du sans-abrisme

Les travaux de Sophie Rouay-Lambert sur la pauvreté urbaine ainsi que sur les formes, conceptions, pratiques de l'habiter, mettent en lumière les enjeux méthodologiques qu'une étude sur un public précaire soulève. Sophie Rouay-Lambert<sup>9</sup> a expérimenté au cours de sa carrière certaines innovations méthodologiques comme le « *cheminement urbain filmé* »<sup>10</sup>. Ce procédé appelé « caméra subjective » est disposé à hauteur de l'œil et orienté vers ce que regarde l'interviewé.e. Ce dernier a pour principe de filmer, à l'aide d'une caméra, le chemin parcouru par l'enquêté-e et l'enquêteur-ice ainsi que d'enregistrer les paroles échangées au cours de cette marche. La vidéo prise est ensuite visionnée et commentée avec l'enquêté-e dans une démarche de co-construction. Ce cheminement effectué sur le lieu de vie de l'enquêté-e, au gré du parcours que celui-celle-ci souhaite, permet, selon la sociologue, de « *saisir la réalité sociale élaborée dans l'univers référentiel* »<sup>11</sup> de l'enquêté-e. Outre le fait que cette méthode permette de saisir les représentations sociales de l'enquêté-e sur son lieu de vie, elle permet également d'accéder plus facilement à l'intimité et de retracer les situations de vie. En effet, l'entrée par le prisme des espaces vécus et pratiqués apparaît moins stigmatisante, fragilisante et violente pour des personnes déjà porteuses d'un stigmate perçu défavorablement. Si

<sup>9</sup> Rouay-Lambert, Sophie. « Mobiliser le rapport aux espaces habités dans la reconstitution des parcours de vie SDF », *Sociologies*, 2016.

<sup>10</sup> Rouay-Lambert, Sophie, *op.cit.*

<sup>11</sup> Rouay-Lambert, Sophie « Ré-habiter sa vie. L'exploration méthodologique d'un nouveau vivre ensemble via le cheminement urbain filmé », *Espaces et sociétés*, vol. 166, n°3, 2016, p.147-164.

cette méthode d'enquête n'était pas envisageable dans le périmètre de cette étude, faute de moyens, de temps et d'appropriation de la méthode, il était tout de même possible de reprendre certains concepts sous-tendant cette méthodologie. En effet, le public de l'étude a certaines caractéristiques communes avec les « habitant.e.s » du Bois de Vincennes<sup>12</sup>. Aussi, une attention particulière a été portée aux parcours résidentiels des enquêté-es, leurs ressentis subjectifs sur leur lieu de vie actuel, ainsi que leur rapport à l'espace (trajets réguliers, proximité/éloignement avec leurs « voisin-es », Paris, les autres villes, etc.).

#### Les biais inhérents au terrain et les ajustements opérés

Certains biais de la méthodologie mise en place se donnent à voir. Bien que les entretiens réalisés se soient avérés très riches et denses en enseignements, il aurait été intéressant d'avoir davantage de temps à consacrer au terrain. Si certain.e.s enquêté.e.s se sont livré.e.s au cours des entretiens, d'autres à l'inverse, sont peut-être resté.e.s dans un discours plus convenu (au sens de plus formaté). Plus de temps sur le terrain aurait peut-être permis de dépasser le discours construit que les enquêté-es portent sur leur vie. La présence des enquêtrices au sein du local Emmaüs Solidarité a par ailleurs, restreint la population rencontrée aux personnes se rendant régulièrement aux temps d'accueil de l'association<sup>13</sup>. Au sein des personnes se rendant au local, plusieurs éléments ont limité la possibilité d'effectuer des entretiens dans des conditions optimales. Une grande partie de la population présente ne maîtrisait pas assez la langue française, d'autres ne dormaient pas dans le Bois de Vincennes, certain-es n'étaient pas en état physique et/ ou psychique pour effectuer un entretien (consommation d'alcool, troubles psychiques, etc.) et il était parfois impossible de dessiner un fil de conversation cohérent et logique avec les personnes présentes. Face à ces différents constats, nous avons adapté notre méthodologie en ayant en complément des entretiens, des discussions informelles avec une prise de notes une fois de retour du terrain. Ce travail de complémentaire visait à reconstruire *a posteriori* les trajectoires de certain.e.s « habitant.e.s ». Pour favoriser et faciliter la libre parole des enquêté-es, les entretiens pouvaient se dérouler au sein du local Emmaüs Solidarité dans un bureau clos, ou à l'extérieur, à l'arrière du local où une table et des chaises étaient disposées à l'abri des regards (l'accueil Emmaüs Solidarité se fait plutôt à l'avant du jardin) selon la préférence de l'enquêté.e.

#### Les biais potentiels induits par la présence des enquêtrices sur le terrain

Comme dans toutes les enquêtes ethnographiques, la présence même des enquêtrices au sein du local d'Emmaüs Solidarité et la réalisation des entretiens dans ce lieu ont pu avoir des effets sur les données collectées. Si les différents entretiens se déroulés sur le principe du volontariat, la position particulière des enquêtrices comme agentes de la Ville de Paris a pu avoir une incidence sur les contenus des entretiens réalisés. Les professionnel-les de terrain interrogé-es travaillent pour des organismes partenaires de la Ville de Paris et de l'opération de la NDLS. Les personnes sans-abri rencontrées connaissent le statut des enquêtrices comme agentes de la Ville de Paris et à ce titre peuvent demander si elles sont susceptibles de les aider d'une manière ou d'une autre (accès aux dossiers administratifs, aux conditions d'attribution de certaines aides ou hébergements) ou avoir

---

<sup>12</sup> L'étude de Sophie Rouay-Lambert portait sur des personnes habitant depuis peu dans une pension de famille destinée à accueillir des ménages sortant d'une situation de mal-logement.

<sup>13</sup> Cinq entretiens ont ainsi été menés avec des « habitant.e.s » du Bois de Vincennes au local Emmaüs.

comme optique d'être connues des services de la Ville et ainsi obtenir certaines faveurs, consciemment ou non. Plus largement, le fait que les entretiens soient négociés et réalisés dans les locaux de l'association Emmaüs Solidarité peut influencer les résultats recueillis. Il s'agit d'avoir ces différents éléments en tête tout en gardant à l'esprit que ces questionnements sont classiques d'une recherche ethnographique. Conscientes de ces éléments, les enquêtrices ont veillé à systématiquement rappeler que les entretiens réalisés étaient anonymisés pour l'analyse et que les propos recueillis resteraient entre l'enquêté-e et les deux enquêtrices.

Les personnes s'étant rendues sur le terrain afin d'effectuer des observations et des entretiens étaient exclusivement des femmes. Si cela n'est pas surprenant du fait du caractère genré de la répartition des élèves dans les filières sociales et notamment de sciences humaines et sociales, cela peut avoir des effets impactant les résultats produits, au vu du public majoritairement masculin du Bois de Vincennes. Les travaux de Thibaut Besozzi montrent un certain surinvestissement de la virilité et d'autres caractéristiques masculines par les hommes sans-abri dans un contexte de violences verbale et physique et dans des conditions de vie rudes. Aussi, être une femme et une « jeune » femme n'est pas sans impact dans la relation d'enquête nouée avec les « habitant-es » du Bois de Vincennes rencontrés dans une société où les rapports de genre forgent le monde social dans lequel les acteurs et actrices évoluent. Ce questionnement est central dans l'ouvrage « *Le sexe de l'enquête* » dirigé par Anne Monjaret et Catherine Pugeault (2014).

Pour tenter de « contrer » ces différents biais inhérents à toute étude qualitative de type ethnographique, les données recueillies ont été complétées par des observations et entretiens menés lors d'une maraude avec des professionnel·les de l'UASA, à laquelle les enquêtrices ont participé. Cette maraude a permis de rencontrer de nouvelles personnes ne se rendant pas aux temps d'accueil d'Emmaüs Solidarité et d'observer le lieu de vie de ces mêmes « habitant-es ». Il est à noter que comme lors des entretiens réalisés au sein du local d'Emmaüs Solidarité, les données récoltées lors de cette maraude avec l'UASA sont à inscrire dans un contexte spécifique qui prend en compte la position des enquêtrices et leur lien perçu et/ou réel avec les agent-es de l'UASA présent.e.s. Lors de la maraude réalisée avec des agent-es de l'UASA, les enquêtrices se sont rendues sur les lieux de vie des personnes, ce qui a pu impacter la relation enquêteur-ice – enquêté-e. Les enquêtrices se sont ainsi rendues chez les « habitant-es » sans que ces dernier-es aient exprimé un intérêt particulier pour participer à cette étude. Cette non-planification des entretiens a pu générer un plus grand nombre de refus de la part des personnes rencontrées. En revanche, il a permis une dynamique plus spontanée lorsque les échanges avaient lieu. Enfin, malgré l'effort des agent-es de l'UASA pour s'éloigner du lieu de l'entretien, ces dernier-es restaient à proximité, ce qui a également pu entraîner des formes de censure de la part des « habitant-es ». La présence des agent-es de l'UASA a néanmoins été précieuse pour initier le contact avec les personnes et recueillir des informations lors de discussions informelles. Par ailleurs, dans certains cas, les « habitant-es » précisaient au cours des entretiens que les agent-es UASA connaissaient bien leur situation personnelle et qu'ils et elles étaient à même, si nous le souhaitions, de compléter leurs propos si jamais certains éléments restaient flous.



Arrière de l'espace extérieur du local d'Emmaüs Solidarité, lieu de passation des entretiens.  
Photo de Sidonie Tricaud (été 2022)

### Utilisation et analyse des matériaux

L'ensemble des matériaux recueillis dans le cadre de cette étude (entretiens, prises de notes, observations, photos, etc.) ont donné lieu à des retranscriptions intégrales. A partir de ces dernières, des « fiches portraits » ont été élaborées. Ces dernières permettaient de retracer à grandes lignes la trajectoire de la personne rencontrée (qu'il s'agisse d'une.e professionnel.e ou d'un.e habitant.e). Une fois l'ensemble du corpus retranscrit, celui-ci a fait l'objet d'une analyse thématique : caractéristiques socio-démographiques, situation familiale, situation professionnelle, arrivée dans le Bois, quotidien, etc. Les enquêtrices ont également pu accéder aux Rapports d'activité d'Emmaüs Solidarité de 2021 afin de croiser les données collectées dans le cadre de l'étude et les éléments déjà détenus par l'association.

**Tableau récapitulatif des professionnel·les interrogé·es**

Nom	Organisme d'appartenance	Ancienneté	Rôle occupé	Parcours professionnel antérieur	Formation spécifique: oui/non
Didier	UASA	17 ans	Agent	Agent de service	Oui
Asmaa	ex-Emmaüs	10 ans	Travailleuse sociale	Educatrice spécialisée	Non
Sylvestre	Emmaüs	3 ans	Travailleur social	Historien, éducateur spécialisé, chef de service d'un centre d'hébergement d'urgence	Non
Louise	Emmaüs	1 mois	Travailleuse sociale	Licence d'histoire, éducatrice spécialisée	Non
Cloé	Emmaüs	1 an 1/2	Travailleuse sociale	Educatrice spécialisée	Oui

**Tableau récapitulatif des habitant·es interrogé·es**

Nom	Age	Origine nationale	Ancienneté dans le Bois	Diplôme	Parcours professionnel	Contact avec le cercle familial (oui/non). Si oui: précisions	Source de revenu	Biais de l'arrivée dans le Bois	Départ du Bois (oui/non). Si oui: durée	Présence d'animaux
<i>Entretiens formels au sein du local Emmaüs Solidarité</i>										
Hervé	59 ans	France	20 jours	Aucun	Aucun	Non	RSA	Il connaissait le Bois de Vincennes lorsqu'il habitait dans Paris	Non	Non
Samy	43 ans	France	6 mois	CAP, BEP, BTH	Restauration: second et chef de cuisine	Non	Chômage	Ami qui vivait dans le Bois	Oui: 1 an	Oui: 1 chien

Lucas	31 ans	France et Argentine	1 an	Inconnu	Vente d'art (peinture) et musique. Restauration de bâtiment et hôtellerie	Contact distant avec une cousine	Vente d'art	Errance jusqu'à l'UCPA	Non	Non
François	50 ans	Roumanie	10 ans	Aucun	Maçonnerie	Contact régulier avec son fils, son ex-compagne, son père. Contact plus lointain avec son oncle	Intérim	Par le biais d'une connaissance	Oui : quelques semaines pour voir son fils ou aller en Roumanie	Non
Noureddine	40 ans	Mali	1 mois	Formation de 10 mois: Plombier-chauffagiste	Restauration, bâtiment	Non	Aides de la Mairie	Par le biais d'une connaissance	Oui: 3 fois, la dernière fois il y a 1 an	Non
Entretiens formels sur le lieu de vie des "habitant-es" dans le Bois de Vincennes										
Laurence	Environ 50 ans	France	5 mois	CAP Coiffure mais n'a pas encore passé l'examen, stages	Inconnu	Inconnu	RSA, mendicité	Par le biais de l'église qu'elle fréquente	Non	Oui: trois chats et trois chatons
Andrei	Environ 35 ans	Pas en France	Entre 5 et 8 ans	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Oui: deux chats
Discussions informelles au sein du local Emmaüs Solidarité										
Max	47 ans	France	2 mois	Inconnu	Militaire	Inconnu	Missions pour l'armée, Mendicité	Inconnu	Oui: plusieurs années	Oui: 6 chiens
Yohann	Entre 35 et 50 ans	France	2 mois	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Mendicité	Inconnu	Oui: plusieurs années	Oui: 6 chiens
Discussions informelles sur le lieu de vie des "habitant-es" dans le Bois de Vincennes										

Jessica	48 ans	France	4 ans	Inconnu	Assistante de direction, secrétaire juridique, danseuse	Vit avec son "mari" + une de ses filles habite le Bois de Vincennes	Inconnu	Inconnu	Oui: pendant 1 an et demi. Avant cette sortie, elle y était depuis une dizaine d'années	Oui: 3 chiens
Fred	Environ 40 ans	France	17 ans	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Non	Non
Daniel	Entre 50 et 60 ans	Pologne	Une dizaine d'années	Inconnu	Militaire, ingénieur en bâtiment	Inconnu	Vente d'art	Inconnu	Non	Oui: 1 chien
Audric	Environ 35 ans	France	Environ 3 ans	Inconnu	Livreur	Inconnu	Salaire	Inconnu	Inconnu	Non

**Partie 1 : Le Bois de Vincennes : caractéristiques  
des « habitant.e.s » et des professionnel.le.s**

En 2008, le décès de trois personnes sans-abri habitant dans le Bois de Vincennes a fait l'objet d'une couverture médiatique importante attirant l'attention du grand public et des politiques sur l'existence de ces personnes vivant dans le plus grand « jardin » de la Ville de Paris. L'attention portée sur ce public, accompagnée de l'implication de nouveaux acteurs de l'action sociale sur ce territoire ont permis de découvrir progressivement certaines caractéristiques des « habitant.es » du Bois de Vincennes et l'évolution de ce public depuis les années 2010.

## 1. Evolutions des profils des « habitant.e.s » dans le temps

Les entretiens menés avec des professionnel·les de l'UASA et d'Emmaüs Solidarité ont permis de retracer à grandes lignes l'évolution des profils des personnes habitant le Bois de Vincennes, marquées notamment par l'augmentation massive du nombre de personnes en quelques années.

### A/ Volume et caractérisations des profils d'«habitant.es»

Les connaissances acquises sur les « habitant.es » du Bois de Vincennes par le biais d'entretiens ou *via* un état de l'art<sup>14</sup> ne permettent pas de donner des éléments sur les personnes présentes dans le Bois de Vincennes avant le début des années 2000. Les professionnel·les interrogé·es n'ayant pas tous et toutes la même expérience du terrain et les entretiens avec les professionnel·les étant limités en nombre (5), la connaissance des publics vivant dans le Bois de Vincennes il y a près de 15 ans reste parcellaire et lacunaire. Cependant, quelques caractéristiques sont identifiables.

#### Des personnes aux caractéristiques communes : des hommes ancrés à la rue

Dans les années 2000, le nombre de personnes habitant le Bois de Vincennes semble limité à une trentaine de personnes ayant des profils homogènes et étant durablement sédentarisés dans leur habitat. En effet, les professionnel·les interrogé·es rapportent la présence d'une population composée essentiellement d'hommes d'une quarantaine d'années, résidant dans le Bois de Vincennes pour la plupart depuis plusieurs années.

*« [...] Il me semble qu'il y avait à peu près une trentaine de personnes. À peu près la même situation qu'actuellement au Bois de Boulogne. Et la différence c'est qu'à l'époque, en fait le public, ces trentaines de personnes ça faisait déjà plusieurs années qu'elles étaient installées dans le Bois. Et c'étaient des personnes qui étaient installées dans des **cabanes en dur**. Donc il y avait **déjà avant notre arrivée (en 2008) une présence**, [...] de plus de cinq ans. »*  
(Asmaa, TS, ex-Emmaüs, 10 ans d'ancienneté)

La présence ancienne de ces personnes dans le Bois de Vincennes semblait résulter d'un long parcours d'errance aboutissant à la sédentarisation dans le Bois de Vincennes même si certain·es « habitant·es » s'ancraient dès le début de leur parcours d'errance dans ce lieu. Toujours selon les professionnel·les, les personnes rencontrées avaient une posture de rupture avec la société et rejetaient les dispositifs d'action sociale. Ces personnes avaient parfois vécues des situations de

---

<sup>14</sup> Lion, Gaspard « En quête de chez-soi. Le Bois de Vincennes, un espace habitable ? », *Annales de géographie*, vol. 697, n°3, 2014, p. 956-981

violences et de fin de prise en charge (sortie de l'ASE notamment). Plus largement, en 2012, 15% des personnes sans-domicile avaient été placés lors de leur enfance<sup>15</sup>. Cette proportion atteint 26% pour les personnes sans-domicile nées en France. Ici, l'installation dans le Bois de Vincennes et la sédentarisation dans celui-ci par le biais d'habitat en dur peut s'apparenter à la recherche d'une certaine stabilité dans l'errance et à une volonté de « sortir » de la société, certain·es renonçant volontairement à leurs droits sociaux. Aussi, les « habitant·es » présent·es dans le Bois de Vincennes à ce moment-là ne semblaient pas, ou plus, se « projeter » hors du Bois de Vincennes.

La position particulière de ces « habitant·es » vis-à-vis de l'action sociale ainsi que certaines caractéristiques de leurs trajectoires semblent avoir induit une relation compliquée avec les dispositifs d'action sociale allant à leur rencontre et essayant de mettre en place un suivi social.

**« [...] Uniquement dans le lien social et absolument rien en termes de démarche. Ils ne voulaient rien entendre. Pour beaucoup, elles avaient du coup décidé de même, ne plus bénéficier de leurs droits sociaux. Et vraiment de ne plus rien avoir à faire avec cette société. »**

(Asmaa, TS, ex Emmaüs, 10 ans d'ancienneté)

Les habitats en durs : un moyen de distinction entre les « ancien·nes » et les « nouveaux·lles » « habitant·es »

Ces « premier·es » « habitant·es » identifiées vivaient, pour la plupart, dans des cabanes en dur, structurées autour de quelques secteurs spécifiques du Bois de Vincennes comme Saint-Maurice et Saint-Mandé.

**« [...] ils [les premier·es habitant·es] ont pu construire de leur main ces habitations qui pour le coup étaient hyper bien structurées. Il y en a encore quelques-unes, qui à ma connaissance sont toujours existantes dans le Bois, plus le secteur Saint-Maurice. Où c'était justement un secteur où à l'époque, il y avait du monde. Avec le secteur Saint-Mandé qui est au jour d'aujourd'hui, il n'y a plus personne parce que c'est un secteur interdit. »**

(Asmaa, TS, ex-Emmaüs, 10 ans d'ancienneté)

Certaines de ces constructions, parfois impressionnantes, sont encore présentes. Cependant, ce type d'installations n'est plus autorisé, les « habitant·es » voulant reproduire un type d'habitat similaire sont donc fortement désincité·es à le faire et font l'objet de demandes récurrentes de la part des services de la Ville de Paris pour réduire la taille de leur habitat. Les cabanes déjà construites et habitées sont quant à elles tolérées créant une distinction entre les « habitant·es » et pouvant être source de tensions et d'incompréhensions. En effet, les personnes ne comprennent pas toujours pourquoi elles ne peuvent pas construire plus grand, avoir plus d'espace et de confort. Cette situation pose surtout des difficultés aux équipes de l'UASA qui doivent notamment réguler la surface des habitations. Permettre à certain·es d'avoir de grandes constructions en dur, parce

---

<sup>15</sup> Yaouancq François., Duée Michel., 2014b, « Les sans-domicile en 2012 : une grande diversité de situations », France, portrait social, Institut national d'études démographiques.

qu'elles sont déjà existantes, et « reprendre » régulièrement d'autres personnes pour le moindre agrandissement nécessite un travail de médiation permanent pour les équipes de la Ville de Paris.

**« [...] c'est difficile parce qu'ils disent : « Ouais, je me suis promené dans le Bois et puis là-bas, ils ont plein de cabanes et puis moi, tu viens et tu me dis de l'enlever. » Je dis : « Oui, mais disons qu'un de ces jours, à vouloir faire tout le monde... Un de ces jours peut-être la mairie prendra une décision qui [...] risque d'être un peu plus drastique. »**

(Didier, agent, UASA, 17 ans d'ancienneté)

#### Différentes vagues de populations qui expliquent ces arrivées successives

Les raisons de l'augmentation de la population du Bois de Vincennes ne semblent pas clairement identifiées par les professionnel·les. Cependant, quelques explications ont pu être avancées pour expliquer les arrivées successives de personnes dans le Bois de Vincennes ayant des caractéristiques spécifiques et des problématiques nouvelles. Il semble que certains événements extérieurs au Bois de Vincennes, ont un impact quant à la population présente dans celui-ci. L'entrée dans l'Union Européenne des pays de l'Est comme la Pologne, la Bulgarie et la Roumanie a facilité la migration économique<sup>16</sup> de travailleur·ses et l'arrivée de certain·es, les plus précaires, dans le Bois de Vincennes. En 2012, 94% des personnes sans-domicile originaires d'un pays récemment entré dans l'Union Européenne venait de Roumanie, Bulgarie ou de Pologne<sup>17</sup>. Les vagues d'évacuation de toxicomanes ou de personnes habitant en caravanes à proximité, ont également pu alimenter la population du Bois, les professionnel·les étant parfois confronté·es à de nouvelles problématiques comme celle de l'addiction.

**« Et après [...], c'était en fonction des évacuations qu'il pouvait avoir lieu aux abords du Bois. C'est-à-dire que je sais que pendant une période dans le 12e, il y avait eu une installation massive de personnes avec de grosses problématiques de toxicomanie et il y a eu une évacuation des forces de l'ordre et en fait ils se sont déportés dans le Bois. Donc on s'est retrouvé du coup avec un public consommateur qu'on n'avait jamais eu jusqu'à présent et pour qui du coup on a dû faire appel à un partenaire. »**

(Asmaa, TS, ex-Emmaüs, 10 ans d'ancienneté)

Ces premiers éléments explicatifs n'épuisent cependant pas les raisons de l'arrivée de ces personnes dans le Bois de Vincennes. Par exemple, lors de la crise migratoire de 2015 et les vagues de migration qui en ont suivi, peu de personnes migrantes se sont installées dans le Bois de Vincennes de manière durable. L'absence de cette population peut s'expliquer selon les professionnel·les par les compétences spécifiques qu'il est nécessaire d'acquérir pour vivre dans le Bois de Vincennes. Les personnes migrantes, vivant davantage en communauté et de l'aide des riverain·es, seraient trop

---

<sup>16</sup> Le terme de migration économique est utilisé ici pour mettre en avant la raison principalement évoquée par les personnes rencontrées pour se rendre en France. Toutefois, la migration économique fait partie d'un continuum de différents types de migration, la raison économique ne devant pas occulter d'autres facteurs de migrations possibles et concomitantes.

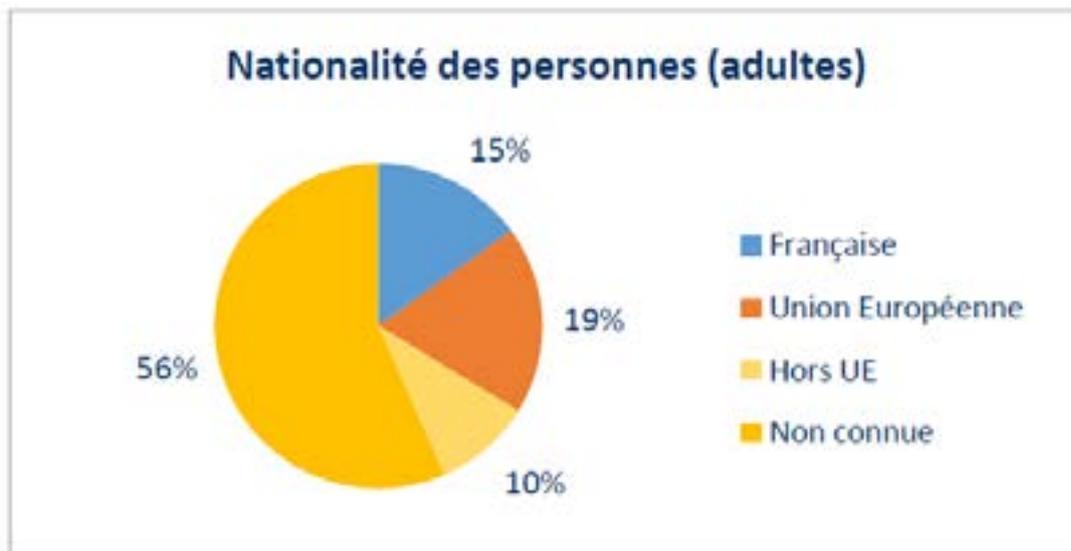
<sup>17</sup> Yaouanq François., Duée Michel., 2014b, « Les sans-domicile en 2012 : une grande diversité de situations », France, portrait social, Institut national d'études démographiques.

isolées pour (sur)vivre dans le Bois de Vincennes et n'auraient pas certaines compétences de survie, d'autonomie et d'organisation nécessaires pour se pérenniser dans le Bois de Vincennes en hiver.

« [...] **Donc la plupart des installations de migrants, c'est des installations communautaires, mais du coup ils survivent grâce à l'aide des riverains. Et le fait d'être isolé, on a plus toutes ces aides-là. Donc l'environnement du Bois n'est absolument pas adapté pour eux. Donc ils ne sont jamais venus dans le Bois** [...] »

(Asmaa, TS, ex-Emmaüs, 10 ans d'ancienneté)

En effet, d'après le rapport d'activité 2021<sup>18</sup> d'Emmaüs Solidarité, le public migrant ne s'installe pas durablement sur le Bois de Vincennes malgré quelques arrivées par an de personnes en provenance de la Géorgie.



Graphique représentant la nationalité des « habitant-es » du Bois de Vincennes

Source : Rapport d'activité d'Emmaüs Solidarité 2021, p. 42

Les différentes vagues d'arrivée de personnes dans le Bois de Vincennes, ont fait fortement augmenter la population de celui-ci. De nouveaux profils et problématiques ont émergé nécessitant de mettre en place une réponse adaptée.

### Des profils plus hétérogènes

Quelques années après la médiatisation des « habitant-es » du Bois de Vincennes et l'arrivée d'acteurs sociaux sur place, les caractéristiques de la population présente se sont diversifiées. Les professionnel·les interrogé·es rapportent toujours une population majoritairement masculine, les femmes habitant dans le Bois de Vincennes étant très peu nombreuses et souvent insérées dans des groupes pour se protéger. Le rapport d'activité d'Emmaüs Solidarité sur l'année 2021, décompte 49 femmes isolées dans le Bois de Vincennes. Les recherches faites sur les femmes sans-domicile ont montré que ces dernières sont moins susceptibles d'être sans-abri du fait de l'aspect genré de la

<sup>18</sup> Rapport d'activité d'Emmaüs Solidarité 2021, p.12.

prise en charge institutionnelle<sup>19</sup> mais également des trajectoires spécifiques des femmes sans-domicile, ces dernières usant d'abord de leurs supports informels disponibles, et ne se tournant vers les services d'aides qu'après épuisement des autres soutiens possibles<sup>20</sup>. Il y a également quelques couples mais peu ou pas de familles et de mineurs (isolé-es ou non). Il semblerait que ces publics, absents selon le rapport d'activité d'Emmaüs Solidarité de 2021, soient rapidement pris en charge afin de les soustraire à l'environnement « inapproprié » du Bois de Vincennes. Ces personnes, jugées vulnérables, semblent être une priorité pour l'action sociale. Selon l'enquête Sans-Domicile (SD) de 2012 produite par l'INSEE, « 40 % des couples avec enfant(s) et 44 % des personnes seules avec enfant(s) mais aussi 48 % des couples sans enfant sont hébergés dans un logement fourni par une association ou un organisme d'aide, contre environ 20 % des personnes seules sans enfant. »<sup>21</sup>.

Les hommes isolés sont donc majoritaires dans le Bois de Vincennes. Cependant, de nombreux groupes se forment intégrant plusieurs tentes. À l'image des premier-es « habitant-es », les personnes sont davantage présent-es sur certain-es secteurs du Bois de Vincennes même si l'habitat est plus diffus qu'auparavant (au vu du nombre de personnes) et que certains secteurs sont interdits du fait de la présence de camps de vacances. Ces groupes se forment « soit par affinité ou par mesure de sécurité »<sup>22</sup>.

Une des raisons de l'augmentation du nombre d' « habitant-es » du Bois de Vincennes est la hausse du nombre de personnes actives, travailleurs et travailleuses déclaré-es ou non, venant de façon saisonnière ou s'ancrant de manière plus durable dans le Bois de Vincennes. Ces personnes, en moyenne plus âgée, travaillent pour la plupart dans les secteurs du BTP ou de la logistique. Les personnes les plus jeunes du Bois de Vincennes, se distinguent particulièrement pour leur activité saisonnière.

« [...] [à propos de la population saisonnière] **ce sont souvent des jeunes qui viennent de la province parce que, voilà, à Paris justement il y a des touristes donc il y a éventuellement une opportunité de se faire un peu d'argent, avec la manche. Il y a des populations qui viennent de l'Europe de l'Est parce qu'elles savent que sur cette période de l'été, il y a beaucoup de travaux de BTP [...]** » (Sylvestre, TS, Emmaüs, 3 ans d'ancienneté)

---

<sup>19</sup> Loison, Marie, et Gwenaëlle Perrier. « Les trajectoires des femmes sans domicile à travers le prisme du genre : entre vulnérabilité et protection », *Déviance et Société*, vol. 43, n°1, 2019, p. 77-110.

<sup>20</sup> Bretherton Joanne., 2017, « Reconsidering Gender in Homelessness », *European Journal of Homelessness*, 11, 1, p. 1-21.

<sup>21</sup> Yaouancq François., Duée Michel., 2014b, « Les sans-domicile en 2012 : une grande diversité de situations », *France, portrait social*, Institut national d'études démographiques.

<sup>22</sup> Rapport d'activité d'Emmaüs Solidarité 2021, p.12.

	2021	2020	Variation (nombre de personnes)
Janvier	121	139	- 18
Février	119	128	- 9
Mars	111	127	- 16
Avril	112	138	- 26
Mai	118	141	- 23
Juin	128	152	- 24
Juillet	143	160	- 17
Août	134	174	- 40
Septembre	127	183	- 56
Octobre	136	175	- 39
Novembre	122	179	- 57
Décembre	129	139	- 10

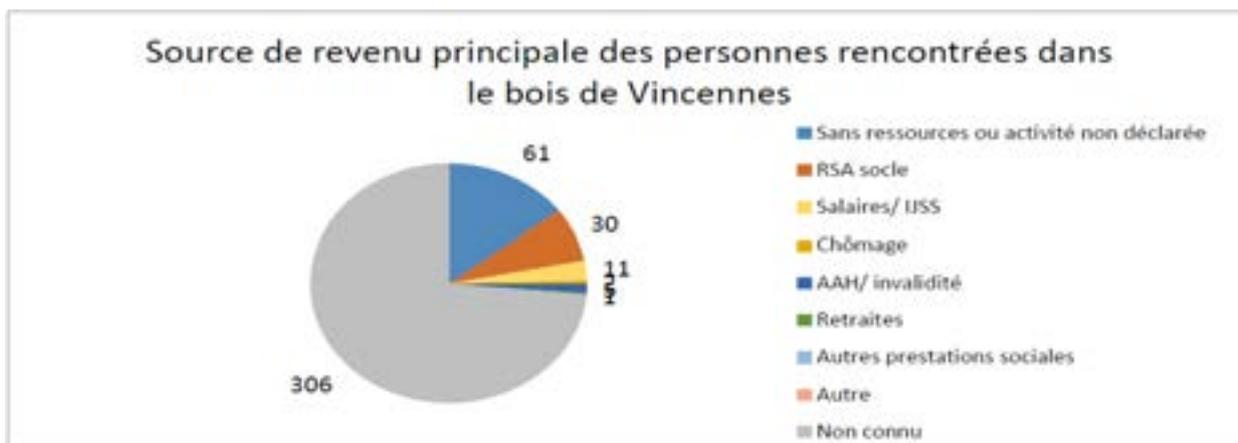
Tableau représentant la variation de la population au sein du Bois de Vincennes selon les mois

Source : Rapport d'activité d'Emmaüs Solidarité 2021, p.11

## B/ Les ressources financières des « habitant.e.s » du Bois de Vincennes

Toutefois, la majorité des personnes sont sans ressource, notamment du fait de leur situation administrative en France et de la difficulté que les personnes ont à maintenir ou à obtenir leurs droits et/ou un emploi. D'autres bénéficient de minimas sociaux tels que le RSA, l'AAH ou d'une pension de retraite. En 2012, 33% des personnes sans-abri ne disposait d'aucune ressource<sup>23</sup>. Selon le Rapport d'activité d'Emmaüs Solidarité : « *Les personnes suivies par notre maraude sont le plus souvent sans ressources, au vu de leur situation administrative en France (européen inactif, situation irrégulière, absence de document d'identité, jeunes de moins de 25 ans....) et de la difficulté à maintenir leurs droits à jour ou leur emploi avec leurs conditions de vie. D'autres parviennent à trouver une activité non déclarée ponctuellement ou pratiquent la mendicité. Pour les personnes en situation régulière, la plupart bénéficient du RSA socle, de l'AAH, et une minorité de la retraite ou d'un salaire.* » (2021, p.42).

<sup>23</sup> Yaouancq François., Duée Michel., 2014b, « Les sans-domicile en 2012 : une grande diversité de situations », *France, portrait social*, Institut national d'études démographiques.



Graphique représentant les sources de revenu des « habitant-es » du Bois de Vincennes  
Rapport d'activité d'Emmaüs Solidarité 2021, p.43

De plus, les personnes installées dans le Bois de Vincennes ont, en général, un parcours d'errance long, de plusieurs années et marqué par des passages en structures d'hébergement collectif qu'ils ont quitté<sup>24</sup>.

Aussi, certain-es « habitant-es » sont d'une certaine manière « sédentaire » dans le Bois de Vincennes, y habitant toute l'année, alors que d'autres se caractérisent davantage par leur itinérance, avec une arrivée saisonnière dans le Bois de Vincennes. Ces modalités d'installation dans le Bois de Vincennes se recoupent partiellement avec l'existence d'une activité professionnelle mais semblent également impacter le rapport des « habitant-es » avec l'action sociale.

« [...] **On a toujours ces deux profils de personnes, bon, qui sont installés de manière durable depuis plus de deux ans, les sédentaires donc qui représentent à peu près 120 personnes. Et nous avons une population qui est très itinérante, qui est aussi autour de 30 personnes en cours d'année.** [...] »  
(Sylvestre, TS, Emmaüs, 3 ans d'ancienneté)

### Les minimas sociaux

Nous avons recueilli peu d'éléments sur les revenus dont disposent les « habitant-es » pour vivre dans le Bois de Vincennes au cours des entretiens. Si plusieurs « habitant-es » expliquent toucher le RSA ou des minimas sociaux au sens large, d'autres semblent complètement hors du système de protection sociale.

Ainsi, Hervé a pu bénéficier du RSA grâce à l'accompagnement de sa demande par les professionnel·les d'Emmaüs Solidarité.

« Intervieweuse : *Oui. Pour l'instant, vous vous laissez un peu porter, mais vous n'avez pas forcément de...*

Hervé : *Oui. Et un peu l'angoisse, les mois qui viennent, parce que je crois que je vais perdre mon RSA parce qu'il faudrait faire un transfert, mais je ne sais pas comment ça marche. C'est trop compliqué. Je ne sais pas. Je n'ai même pas envie de le faire. Je ne sais pas.*

<sup>24</sup> Rapport d'activité d'Emmaüs Solidarité 2021, p.36.

Intervieweuse : *Mais vous pouvez demander. Je pense qu'ici normalement, ça doit être...*

Hervé : ***Oui. Mais que ça va être compliqué il va falloir prendre contact avec le service social de la ville de Paris, moi je ne sais pas les démarches, ce n'est pas mon fort. »***

(Hervé, 54 ans, 20 jours dans le Bois de Vincennes)

On note dans son discours toutes les appréhensions liées au domaine administratif et à ces démarches. De la même façon, Lucas a pu bénéficier de l'accompagnement des professionnel·les pour bénéficier des minimas sociaux.

***« Donc ce qui m'aide à sortir, c'étaient effectivement ces petits boulots. Et dès que j'ai eu la Sécurité sociale, effectivement, pouvoir avoir quelque chose que je n'imaginai même pas en Argentine, c'est le RSA. [...] »***

Intervieweuse : *J'ai juste une question sur le RSA. Est-ce que tu l'as fait ici ?*

Lucas : ***Oui.***

Intervieweuse : *Oui, c'est ça. OK. Et comment tu as connu le local EMMAÛS ?*

Lucas : ***C'est la Mairie qui me disait qu'il fallait que je vienne. J'ai beaucoup tardé à venir aussi à EMMAÛS. Et puis une fois, il y a Julie qui est venue. Je ne sais pas pourquoi je suis venu, mais j'ai bien fait. »***

(Lucas, 31 ans, 1 an d'ancienneté dans le Bois de Vincennes)

A l'inverse de ces « habitant·es » qui ont sollicité les professionnel·les pour les accompagner dans la mise en place de leurs droits aux minimas sociaux, d'autres en revanche, semblent s'inscrire dans une vie beaucoup plus alternative, à l'écart de tout ce qui touche à la société.

### Les petites activités lucratives

Nombre d'« habitant·es » rencontré·es ont des activités en dehors du Bois de Vincennes pour améliorer leurs conditions de vie. Notamment les « habitant·es » qui bénéficient de formations professionnelles recherchées comme la restauration, la maçonnerie ou la plomberie.

Si ces activités ne leur permettent pas pour le moment d'accéder à un contrat stable et à un logement pérenne, elles leur permettent au quotidien de subvenir à leurs besoins ou d'aider leurs proches (comme François qui aide son oncle en Roumanie et donne également de l'argent à son fils).

Ainsi, au moment de notre entretien avec lui, François devait commencer une mission de maçonnerie pour quelques temps.

***« Il travaille comme intérim depuis 2021 mais c'est seulement des contrats à temps partiel. [...] Récemment il a envoyé un CV à Pôle Emploi pour un emploi de maçon-finisseur en CDI. Mais il est souvent nécessaire d'avoir un permis. Il s'est inscrit dans une auto-école et pourra le passer à partir du 22 août. C'est presque une nécessité de savoir conduire dans son métier. Ne pas l'avoir est un frein. Il a déjà payé 780 euros pour le passer. Il pourrait aussi s'acheter une voiture. Le permis est utile pour se rendre sur les chantiers, transporter le matériel etc. [...] Lundi, il commence une mission qui devrait durer longtemps. Et il a envoyé son CV pour travailler en CDI. Le travail se situe à Paris vers Maison-Alfort. »***

(Extrait du carnet de terrain de Sidonie Tricaud, 16 juin 2022)

De la même façon, Lucas complète son RSA par plusieurs activités liées au domaine artistique, qu'il s'agisse de jouer de la guitare ou de réaliser plusieurs créations manuelles.

« Intervieweuse : ***Et du coup, dans les objets d'art, est-ce que tu fais par exemple, des choses en bois ?***

Lucas : ***Je fais du 3 D. Pas en bois, mais j'utilise beaucoup le papier mâché. Je fais surtout de l'art religieux, des Latino-Américains plutôt, des vierges. Principalement, je fais des vierges : petit format, grand format, peint. Donc quand je dis « petit et grand », c'est des moulures, mais aussi peint. Ça, ça peut être en n'importe quel format, mais j'ai deux moulures (une petite et une grande) de la Vierge Marie de Guadeloupe. Et ça se vend très bien. Quelques fois, pas très cher, mais toujours. »***

(Lucas, 31 ans, 1 an d'ancienneté dans le Bois)

Au-delà de ces objets d'art, Lucas s'adonne également à la peinture et vend ensuite ses toiles.

« Intervieweuse : ***C'est toujours à Montmartre ?***

Lucas : ***Oui. L'été dernier, j'y allais tous les jours et je faisais des aquarelles, surtout.***

Intervieweuse : *Oui parce qu'en plus, il y a beaucoup de touristes.*

Lucas : ***Surtout les petites vierges, ce que je vendais. Mais là, je me mettais à peindre. »***

(Lucas, 31 ans, 1 an d'ancienneté)

## C/ Des parcours d'« habitant-es » variés

### Des profils qui dessinent des parcours scolaire et professionnel précaires voire inexistants

Lorsque nous avons débuté cette étude, nous avons en tête le fait que les « habitant-es » du Bois de Vincennes pouvaient avoir des profils variés, notamment en termes de parcours scolaire voire professionnel. Effectivement, au cours des entretiens, lorsque nous revenions sur la trajectoire scolaire et professionnelle des individus, nous avons noté une grande diversité de situations.

Plusieurs « profils types » peuvent être identifiés au sein des entretiens réalisés. Ces derniers ne visent pas la représentativité mais illustrent la pluralité des « habitant-es » résidant dans le Bois de Vincennes.

Dans un premier ensemble, nous pouvons regrouper les « habitant-es » disposant d'une formation professionnelle spécifique. Ainsi, plusieurs « habitant-es » expliquent en entretien avoir reçu une formation dans divers domaines (cuisine, maçonnerie, plomberie, art, etc.) qui leur permet d'être détenteur de différents diplômes (brevet, CAP, BEP, BTS, bac, etc.). Il est intéressant de noter que ces formations ont été à plusieurs reprises des leviers dans la vie des « habitant-es », pour obtenir davantage de stabilité dans leur quotidien.

Ainsi, Samy a une formation de chef cuisinier.

*« Je suis chef de cuisine, j'ai un CAP, BEP, BTH, voilà, [...] après une formation à Tahiti, après j'ai beaucoup voyagé, donc j'ai fait Angleterre, Allemagne, Australie, Etats-Unis, tout dans mon métier »*

(Samy, 43 ans, 6 mois dans le Bois de Vincennes)

Ce métier lui a permis pendant longtemps de bénéficier d'un très bon salaire, autour de 3 500 euros mensuel. Ce salaire était également lié à des horaires de travail très lourds (amplitude d'une dizaine d'heures sur la journée). Par ailleurs, cette activité professionnelle était parfois associée à un logement sur place pour optimiser la rentabilité du lieu de restauration (éviter les déplacements, les risques de retards, etc.).

Noureddine travaille quant à lui dans le domaine de la plomberie. Lorsqu'on l'interroge sur ce qui l'a mené à ce domaine, il explique que c'est un concours de circonstances qui l'ont conduit à faire une formation d'un an dans ce domaine professionnel.

*« Intervieweuse : Et du coup, cette formation de plomberie, vous l'aviez faite parce que c'était quelque chose qui vous plaisait ? Ou c'était quelque chose où vous aviez l'opportunité justement de vous former ?*

*Noureddine : C'est parce que quand je suis arrivé ici, côté famille, c'était, il faut que je travaille. Et pour moi, ce n'est pas juste pour travailler, c'est d'abord me mettre dans des bonnes conditions avant de m'envoyer travailler. Donc ça, c'était un désaccord. Donc, j'ai commencé à travailler avec eux, dans le bâtiment. Et après, au black hein, et avec ce travail au black, et un jour, j'ai pu travailler un peu avec un monsieur qui fait de la plomberie. Bon, comme à l'époque, c'est quelqu'un de plus jeune, j'aime apprendre, à toucher un peu tout. Et du coup, bon, j'ai essayé ça. Mais ce n'est pas quelque chose j'ai choisi, où vraiment... Mais je ne regrette pas, parce que ça m'a permis de connaître ça. C'est intéressant aussi.*

*Intervieweuse : Oui, puis du coup, ça vous permet d'avoir des compétences que vous pouvez valoriser aussi pour trouver des missions.*

*Noureddine : Oui.*

*Intervieweuse : Et du coup, c'est une formation qui avait duré combien de temps ?*

*Noureddine : Je crois, c'est dix mois. »*

(Noureddine, 40 ans, 1 mois d'ancienneté dans le Bois de Vincennes)

Bien que Samy et Noureddine bénéficient tous les deux de formations dans des domaines professionnels considérés comme attractifs sur le marché de l'emploi, le fait de ne pas avoir de logement et de vivre dans le Bois de Vincennes est un vrai frein dans la reprise d'une activité professionnelle régulière et stable.

François, 50 ans est également dans une situation similaire : il a une formation de maçonnerie et de longues années d'expérience mais son âge, le fait de ne pas disposer du permis de conduire et le

contexte sanitaire de la crise du Covid sont autant de facteurs qui selon lui freinent sa reprise d'emploi dans ce domaine professionnel.

**« Il est maçon. Il fait de la rénovation d'appartements. Il travaille comme intérim depuis 2021 mais c'est seulement des contrats à temps partiel. Avant le covid, il avait décroché un contrat avec une personne turque pour 3 ans mais le covid a empêché cela de se faire. Il s'est inscrit au chômage. Mais pour Pôle Emploi, il devait avoir un contrat, or seulement 5 personnes de son entreprise en avait un. Il aime bien la maçonnerie. Il a appris ce métier en France. En Roumanie, il montait des parpaings, il a appris le reste en France. Il s'est beaucoup déplacé lorsqu'il travaillait au black. Il est allé à Lyon, Tours, en Normandie. Mais il a cessé cela parce que le black ne donne pas accès à des droits même si il est possible de toucher plus par ce biais. Lorsqu'on est embauché, on a tous les droits mais ça ne permet pas de payer un loyer. »**

(Extrait du carnet de terrain de Sidonie Tricaud, 16 juin 2022)

Malgré une solide expérience dans ce domaine professionnel, François comme Samy et Noureddine, se retrouvent en difficulté pour décrocher des contrats stables leur permettant par la suite de prétendre à un logement. Ainsi, François souligne le nombre d'opportunités professionnelles qui existent mais qui ne sont pas déclarées et qui ne permettent donc pas de se stabiliser par la suite.

**« Il est inscrit dans 6 boîtes d'intérim : 2 ne l'ont jamais appelé, il y en a 3 avec qui ça marche bien. Il pense que c'est l'âge qui joue. Mais les jeunes ne soulèvent pas plus de choses que lui. Il est têtu, c'est une tête de turc [selon ses propres mots]. Il faut qu'il fasse attention [aux autres dans leurs gestes et mouvements pour éviter les accidents de travail] mais il a l'habitude. Il travaille dur depuis qu'il est jeune. Avant, ils faisaient tout à la main, les machines étaient trop chères. Il a la fierté d'avoir gagné son argent tout seul et de l'avoir utilisé pour aller en France. Il s'est blessé une fois mais ce n'était pas de sa faute mais celle de la personne avec qui il travaillait. Maintenant, il n'a plus confiance en personne. Il se méfie. Il a dû avoir 25 points de suture. Le covid a cassé plein de choses. Ce sont juste les grosses sociétés qui ont gagné quelque chose. Selon lui, il y a une mauvaise gouvernance, même pour Pôle Emploi. On lui a proposé des postes de coiffeur, cordiste mais lui, il a déjà un métier qui est recherché. »**

(Extrait du carnet de terrain de Sidonie Tricaud, 16 juin 2022)

Ces difficultés semblent se retrouver dans le domaine de la formation professionnelle. Par exemple, Laurence a entamé une formation pour passer un CAP coiffure qui n'a pas abouti pour des raisons administratives et des raisons techniques (difficultés pour s'inscrire en ligne). Aussi, elle n'a pas pu passer le concours afin d'être diplômée malgré les nombreux stages effectués dans ce domaine. Vivre dans le Bois de Vincennes semble bel et bien être un frein à la reprise ou au commencement d'une activité professionnelle.

Dans un second groupe d'« habitant-es » rencontré-es, on identifie une inscription de leur quotidien dans une vie plus « alternative ». Il est cependant difficile de savoir dans quelle mesure celle-ci est liée au fait d'habiter le Bois de Vincennes. Ainsi, Hervé qui a quitté l'école en 6<sup>e</sup>, ne dispose d'aucune formation et n'a jamais travaillé de sa vie.

**« J'ai suivi ma mère. Je suis un vieux garçon en tout cas. [...] Je suis un grand môme, je suis encore un grand môme. [...] Je n'ai pas fait d'étude en vrai, j'ai arrêté en sixième, mauvaise ambiance familiale. Donc j'ai décroché entre guillemets. J'étais perturbé et perturbant. [...] Non, j'ai été trouvé du travail, mais à 16 ans, j'étais, pas chétif, mais fluet. Mais de toutes façons, c'était après la crise économique, c'était fini. Ils n'embauchaient plus des jeunes à 16 ans [...] Il aurait fallu que je trouve un mentor, quelqu'un qui me guide, qui me dirige vers Paris, vers les musées, la culture, le savoir, qu'ils m'éduquent. Mais l'école je ne sais pas si j'ai ou pas, peut-être que s'il y avait une meilleure ambiance à la maison, ça aurait été différent. »**

(Hervé, 50 ans, 20 jours dans le Bois de Vincennes)

Dans le cas d'Hervé, cette sortie précoce du système scolaire associée à une absence de vie professionnelle est rattachée et justifiée par une enfance « difficile ». Il est cependant complexe et délicat de savoir dans quelle mesure cette même situation a impacté ses autres frères. Rappelons que le cas de Hervé est très singulier puisque ce dernier nous rappelle régulièrement au cours de l'entretien combien il n'était pas « fait pour la vie ».

Certain·es « habitant·es » rencontré·es n'évoquent pas du tout leur parcours antérieur à leur arrivée dans le Bois de Vincennes. Cette difficulté à accéder à ces éléments est soulignée dans le Rapport d'Activité d'Emmaüs Solidarité de 2021 : « *la collecte des informations relatives à l'identité des personnes est quelques fois difficile à réaliser lors de nos maraudes. Cette difficulté peut s'expliquer par plusieurs facteurs. A savoir : les personnes n'ont été rencontrées que peu de fois avant de quitter le Bois, le lien étant fragile, les éléments du parcours personnel sont peu ou pas évoqués par la personne, les personnes qui sont dans le refus d'échanger avec notre équipe (fragilité psychologique, refus de rencontrer des acteurs associatifs, etc.), les informations détenues par l'équipe sont approximatives : estimation de l'âge, informations recueillies contradictoires...* »<sup>25</sup>.

Ainsi, lors de notre rencontre avec Andrei dans le cadre d'une maraude réalisée avec l'UASA, ce dernier se montre très vague et évasif sur les circonstances l'ayant mené au Bois de Vincennes.

« Intervieweuse 1 : **Autrement, est-ce que vous pouvez nous dire ben du coup depuis combien de temps ?**

Andrei : **Cinq années, huit années.**

Intervieweuse 1 : **Huit années. Et vous connaissiez déjà le bois de Vincennes avant d'arriver ou pas du tout ?**

Andrei : **Non, je ne le connaissais pas.**

Intervieweuse 1 : **Vous avez un petit accent. Vous venez de ?**

Andrei : **Accent de quoi ?**

Intervieweuse 1 : **Vous avez un petit accent quand vous parlez. Vous étiez en France avant d'arriver dans le bois ou vous étiez dans un autre pays avant ?**

Andrei : **Non, j'étais dans un autre pays.**

[...]

Intervieweuse 2 : **Est-ce que vous avez été à Paris avant de venir dans le bois de Vincennes ou... ?**

---

<sup>25</sup> Rapport d'Activité d'Emmaüs Solidarité 2021, p. 41.

Andrei : **Non.**

[...]

Intervieweuse 1 : **Vous vous êtes installé ici pour une raison particulière ou... ?**

Andrei : **Oui, des retrouvailles.**

Andrei : **Des retrouvailles avec moi-même, OK.**

[...]

**J'ai besoin de solitude. »**

(Andrei, la trentaine, dans le Bois de Vincennes depuis 5-8 ans)

Andrei qui a une trentaine d'années, habite dans le Bois de Vincennes depuis cinq à huit ans environ. Porteur de troubles psychiatriques, il répond à nos questions mais reste sur la retenue. Ainsi, il explique qu'il apprécie la solitude dans le Bois de Vincennes et que celle-ci lui a permis de se reconnecter avec lui-même. Lors de cette rencontre, il s'avère très complexe d'avoir davantage d'éléments sur ses circonstances d'arrivée sur le territoire français puis dans le Bois de Vincennes. Plusieurs autres entretiens se sont déroulés dans des contextes similaires. Les « habitant-es » acceptaient de nous rencontrer, voire de nous faire visiter leurs « chez eux », ce qui a permis de disposer d'un support de discussion informelle, mais n'a pas permis d'obtenir d'éléments plus précis sur leurs parcours.

*Des « habitant-es » diplômé-es qui ont connu des difficultés professionnelles qui ont parfois conduit à un basculement*

Pour les « habitant-es » rencontré-es qui disposaient d'une activité professionnelle leur permettant de payer un loyer, c'est souvent les difficultés professionnelles voire la perte de leur emploi qui les a mis dans une situation de précarité les menant à la rue et dans le Bois de Vincennes.

C'est notamment le cas de Samy, 43 ans, chef cuisinier :

*« Voilà, et enfin moi, je me suis retrouvé à la rue parce que j'ai travaillé pour un patron en étant déclaré au début et après il ne m'a pas déclaré, mais avec un meilleur salaire, avec un logement non déclaré parce qu'à la base, je suis saisonnier de base, ça fait 23 ans que je fais les saisons, et enfin après je me suis retrouvé avec un contrôle d'URSSAF et tout ça, donc en gros j'ai une grosse amende et j'ai perdu le logement de fonction [...] j'ai tout perdu du jour au lendemain, il ne me restait pas grand-chose, je ne connaissais pas le social, j'étais au Restaurant de cœur à la Joliette à Marseille, et enfin bon, j'ai vu qu'il n'y avait rien pour moi, enfin moi, je ne suis pas quelqu'un déjà qui demande, donc en plus mon métier, je suis cuisinier donc demander à manger ce n'était pas évident pour moi, donc j'ai fait deux jours et puis enfin après j'ai vu que tous les gens que je connaissais là-bas, soit disant amis, enfin après quand je me suis retrouvé complètement à poil, enfin quand il n'y a plus rien, il n'y a plus d'amis, il n'y a personne qui me dit, vient à la maison dormir une nuit, vient boire un café, on m'a juste dit : « bonne chance à toi quoi » »*

(Samy, 43 ans, 6 mois dans le Bois de Vincennes)

Nombre d' « habitant-es » du Bois se sont retrouvé-es dans des situations similaires à celles de Samy au sens où fréquemment, c'est suite à un non-paiement de salaire que ces derniers n'ont pas pu par

la suite honorer leur loyer, etc. Dans le cas spécifique de Samy, ce basculement a été d'autant plus rapide que son logement était directement lié à son activité professionnelle. De fait, à partir du moment où ce dernier perdait son emploi, par ricochet, il perdait également son logement. Suite à cette situation, Samy a entamé une procédure, notamment pour recouvrer ses droits au chômage auquel il a droit. Au moment de l'entretien, cette procédure était toujours en court et son ancien employeur ne semblait pas disposé à être coopératif pour faciliter le déroulement de la procédure permettant par la suite l'ouverture des droits au chômage de Samy.

Par ailleurs, ces instabilités professionnelles se renouvellent à plusieurs reprises dans le parcours des « habitant-es » rencontré-es. Ainsi, qu'il s'agisse de Samy ou de Noureddine par exemple, tous deux se sont retrouvés à plusieurs reprises en situation de rue.

C'est notamment ces allers-retours qu'évoquent Noureddine en entretien :

« Intervieweuse : **Et du coup, vous vous êtes retrouvé dans la rue, parce que vous avez perdu votre travail ? Qu'est-ce qui vous a amené dans cette situation ?**

Noureddine : **Ce n'est pas la première fois que je me trouve à la rue. Je suis à la rue depuis l'âge de 17 ans à peu près. J'ai dormi côté Bois de Boulogne. Sinon, là, je suis un peu un sans-abri depuis à l'âge de 17 ans. Après, j'ai des logements, je dors dans des logements.**

Intervieweuse : **D'accord. Et du coup, quand vous vous êtes retrouvé dans cette période où vous aviez des logements, vous faisiez une activité professionnelle à côté qui vous permettait justement d'avoir des logements ?**

Noureddine : **Oui, c'est ça.**

[...]

Intervieweuse : **Et du coup, là, ça fait combien de temps que vous êtes retourné dans le Bois ?**

Noureddine : **Ça va faire un mois-là.**

[...] »

(Noureddine, 40 ans, 1 mois dans le Bois de Vincennes)

Comme Samy, bien que détenteur d'une formation perçue comme rentable sur le marché de l'emploi, il n'est pas toujours aisé pour les « habitant-es » de trouver des contrats stables leur permettant d'accéder à un logement pérenne.

Par ailleurs, pour certain-es « habitant-es » comme François, l'activité professionnelle a souvent été réalisée au noir. De fait, il a été amené à beaucoup se déplacer sur le territoire mais son absence de contrat, qu'il s'agisse de CDD ou de CDI ne lui ont pas permis de se stabiliser professionnellement.

« **Il s'est beaucoup déplacé lorsqu'il travaillait au black. Il est allé à Lyon, Tours, en Normandie. Mais il a lâché cela parce que le black ne donne pas accès à des droits même si il est possible de toucher plus par ce biais. Lorsqu'on est embauché, on a tous les droits mais ça ne permet pas de payer un loyer. Il connaissait une directrice d'agence immobilière qui lui donnait des travaux mais ils y allaient en camionnette avec le matériel. Et ils étaient toujours payés en espèce. Ils ont vécu ensemble un mois et demi.** »

(Extrait du carnet de terrain de Sidonie Tricaud, 16 juin 2022)

François a longtemps été en couple avec la mère de son fils (âgé de 18 ans aujourd'hui). Lorsqu'ils étaient ensemble, c'était elle qui assurait la stabilité financière de la famille. Cadre dans la fonction

publique, la famille vivait dans des conditions matérielles confortables. C'est lorsqu'il a décidé de se séparer de sa femme que François s'est alors retrouvé en situation de précarité. Cette situation n'est pas isolée. En effet, en 2012, les difficultés familiales sont la première raison citée par les personnes sans-domicile comme origine de la privation de logement. Cela concerne 35% des personnes sans-domicile. Parmi ces dernier-es, les hommes citent plus souvent une séparation comme origine de ces mêmes difficultés (35% contre 28% pour les femmes)<sup>26</sup>.

Malgré le maintien de contact régulier de François avec son ex-femme et son fils, ce dernier n'est pas au courant de la situation de son père. François explique également qu'il n'envisage pas de quitter Paris puisque son père y vit toujours et qu'il souhaite y rester également si son fils souhaitait lui rendre visite.

**« S'il n'avait pas son fils, ça ferait longtemps qu'il serait parti. Il communique avec ce dernier par téléphone, what's app. [...] Son fils va avoir 18 ans le 15 juillet. Il habite en Normandie non loin de Deauville. Il a fait pas mal de travaux dans la maison de son beau-père. Il a même été bûcheron. Ça va faire 1 an qu'il n'a pas vu son fils. Ce dernier ne sait pas qu'il habite dans le Bois. Il espère que son père pourra lui payer un loyer. Ce dernier est à la retraite, il touche régulièrement 1000 euros par mois. [...] Son fils habite actuellement chez sa mère. Il envoie parfois de l'argent à son oncle en Roumanie. Il ne lui demande pas mais il le sait. Le reste de son argent, il l'envoie à son fils. [...] Son père habite dans le 17<sup>ème</sup>, il le voit régulièrement. Il l'aide pour la retraite, ses lunettes, etc. »**  
(Extrait du carnet de terrain de Sidonie Tricaud, 16 juin 2022)

Au moment de l'entretien, François insiste sur sa situation familiale qui le maintient pour le moment à Paris. On note dans ses propos une lassitude face à sa situation qui ne semble pas évoluer, notamment la recherche de contrats stables et celle d'un logement pérenne.

Ces situations personnelles variées conduisent les associations présentes sur le terrain à essayer de prendre en compte au mieux cette diversité dans leurs propositions de prise en charge.

---

<sup>26</sup> Yaouancq François., Duée Michel., 2014b, « Les sans-domicile en 2012 : une grande diversité de situations », *France, portrait social*, Institut national d'études démographiques.

## 1. Les associations présentes sur le terrain

### A/ Contexte d'arrivée d'Emmaüs

#### Une volonté de réguler des associations présentes dans le Bois

En novembre 2008, à la suite de plusieurs décès d'« habitant-es » du Bois de Vincennes, la Ville de Paris en lien avec l'Etat a décidé de financer une mission associative afin de recenser, mieux connaître et réinsérer les personnes sans-abri du Bois de Vincennes. Cet appel à projet a été remporté par Emmaüs Solidarité avec une proposition de maraude d'intervention sociale et a abouti, après des missions exploratoires, à la mise en place d'une MOUS de 15 mois en janvier 2009. La MOUS (Maitrise d'œuvre Urbaine) mise en place en janvier 2009, a été régulièrement renouvelée jusqu'en janvier 2012 où le financement a été pérennisé. En effet, si la MOUS avait une durée initiale de 15 mois, les actions menées par la maraude d'Emmaüs Solidarité, l'approfondissement de la connaissance du public du Bois de Vincennes, ainsi que l'évolution et l'augmentation de celui-ci a mis en lumière la nécessité de pérenniser cette modalité d'action à destination de la population du Bois de Vincennes.

Le changement dans la population du Bois de Vincennes ainsi que son augmentation a nécessité une adaptation de la maraude d'Emmaüs Solidarité, qui a fait remonter ses besoins aux financeurs. Aussi, les ressources humaines de la maraude ont été augmentées, passant d'une équipe de trois personnes (un auxiliaire socio-éducatif, une travailleuse sociale, et un « compagnon » d'Emmaüs) à sept salarié-es en équivalent temps pleins (un-e chef-fe de service, cinq éducateur-ices spécialisés-es, un auxiliaire socio-éducatif). Un nouveau local a également été mis à disposition de l'équipe de maraude, passant ainsi d'un local « algeco » dans le Bois de Vincennes à un local plus spacieux, ancien office de tourisme de la ville de Vincennes, mis à disposition d'Emmaüs Solidarité par la Ville de Paris, à proximité du métro « Château de Vincennes ». Cela a permis de mieux accueillir le nombre croissant de personnes dans le Bois de Vincennes en demande d'accompagnement.

Si le terrain était inconnu pour les équipes d'Emmaüs Solidarité, depuis les années 2000, les équipes de l'UASA faisaient des maraudes régulières au sein du Bois de Vincennes et étaient en contact avec les différent-es « habitant-es ». De plus, lors de l'arrivée d'Emmaüs Solidarité sur le terrain et à la suite de la médiatisation du Bois de Vincennes, d'autres associations avaient commencé à effectuer un travail de création de lien et d'accompagnement social avec les « habitant-es ». Au vu du nombre d'acteurs sociaux présents, la maraude d'Emmaüs Solidarité s'est vue confier la mission de coordination de ces derniers.

L'arrivée d'Emmaüs semble ne pas s'être fait sans difficulté. Certaines associations présentes après la médiatisation se sont rapidement désengagées du terrain, laissant le travail de lien social et d'ouverture des droits inachevé. Cela a pu provoquer un certain ressentiment de la part des personnes qui avaient accepté de débiter une relation avec les structures associatives.

***« Et quand on [Emmaüs] arrivait, on est arrivé dans une atmosphère hyper compliquée parce que du jour au lendemain, [l'association] a quitté les lieux et du coup ils avaient commencé à faire des accompagnements, commencer à proposer pas mal de choses, à faire espérer des choses et en fait ils sont repartis***

***du jour au lendemain avec toutes ces propositions, avec tous ces espoirs et du coup sans aviser les personnes. [...] Donc de suite, on est des voleurs, on est des menteurs, tout comme ces autres associations qui récupèrent l'argent et qui du coup vont venir nous faire des promesses qu'ils ne vont pas tenir. Donc les premiers mois ont été très compliqués, personne ne voulait nous voir. On nous caillassait, on ne pouvait même pas descendre du véhicule [...]. »***  
(Asmaa, TS, ex-Emmaüs, 10 ans d'ancienneté)

Le lien semble donc s'être fait progressivement et avec le temps, l'association s'est faite identifiée par les « habitant·es » et les différents acteurs présents dans le Bois de Vincennes. Outre la mise en place de maraudes communes avec les partenaires, des réunions de « synthèse avec les partenaires » ont été mises en place afin de coordonner les actions et de partager des informations disponibles. Ces réunions sont plus ou moins fréquentes selon les interlocuteurs : hebdomadaire avec l'UASA, mensuel avec les partenaires, bimensuel avec les « territoires » (directeur·ices de territoire, directeur·ices d'établissements, etc.).

#### *Les principales missions d'Emmaüs*

Les activités de la maraude d'Emmaüs Solidarité consistent à créer du lien social et « aller-vers » les personnes habitant dans le Bois de Vincennes, dans le but, notamment de faire émerger des demandes (d'accompagnement social, d'accès à l'hébergement, etc.). Une veille sociale est également assurée. Des maraudes dans le Bois de Vincennes sont organisées toute la semaine afin de couvrir l'entièreté du Bois de Vincennes dans ce temps.

***« Alors, la maraude du bois de Vincennes a cette mission d'aller vers, notamment rencontrer les personnes installées sous tente pour établir et maintenir un lien social dans le but d'éviter à ce que les personnes se sédentarisent davantage. Donc en plus de cette mission nous sommes une maraude d'intervention sociale, ce qui implique de stimuler, en tout cas d'accompagner les personnes à l'accès et au maintien aux droits [...]. »***  
(Sylvestre, TS, Emmaüs, 3 ans d'ancienneté)

La maraude Emmaüs Solidarité propose également des temps d'accueil inconditionnel au sein de leur local, au cours desquels des rendez-vous peuvent être pris avec les travailleur·ses sociaux·les. Aussi, il s'agit également de proposer un accompagnement social aux « habitant·es » du Bois de Vincennes, afin de favoriser l'accès aux droits sociaux, l'accès aux soins et à l'emploi, l'accès à l'hébergement et au logement. Un centre d'hébergement au sein du Bois de Vincennes appelé « Le Pavillon », réservé aux hommes isolés du Bois de Vincennes, est également géré par l'association. La maraude Emmaüs Solidarité du Bois de Vincennes propose également des activités aux personnes se rendant au local. Un atelier jardinage a été mis en place ainsi qu'un atelier bricolage qui a permis de construire une boîte à livres pour la mairie de Vincennes. Deux journées à la mer ainsi qu'un séjour « rupture » au Futuroscope ont également eu lieu en 2021.



Visuel représentant les objectifs de la maraude Bois de Vincennes d'Emmaüs Solidarité  
Rapport d'activité d'Emmaüs Solidarité 2021, p. 13

Cependant, il s'agit de rappeler ici qu'une partie importante des « habitant-es » du Bois de Vincennes ne semble pas se rendre au local d'Emmaüs et ne bénéficie pas d'un suivi social régulier par les travailleur-ses sociaux-les de l'association. Aussi, si la maraude d'Emmaüs Solidarité a pour mission de coordonner les différents acteurs de terrain, un certain nombre d'« habitant-es » semblent être davantage en contact avec ses autres acteurs (l'UASA, le Secours catholique, etc.) et ne pas recourir à l'appui d'Emmaüs Solidarité.

#### La complémentarité entre Emmaüs Solidarité et UASA

L'UASA est une unité rattachée à la Direction de la Police Municipale et de la Prévention (DPMP). C'est un service de la Ville de Paris et à ce titre, les agent-es sont des figures de celle-ci auprès des « habitant-es » du Bois de Vincennes et se doivent de faire respecter le règlement de la Ville de Paris. Si ce dernier stipule notamment que les installations sont interdites dans les parcs et jardins de la Ville de Paris, les installations composées d'une tente sont tolérées.

**« [...] Elle [la Mairie] tolère normalement, une tente, une petite tente et pas grand-chose autour. Vu que c'est pour un passage dans le Bois et puis vu que le pacte qu'ils ont passé avec Emmaüs, c'est pour essayer de les ressortir de là assez rapidement. »**

(Didier, agent, UASA, 17 ans d'ancienneté)

Aussi, si la maraude d'Emmaüs Solidarité coordonne les actions des différents acteurs de terrain, les missions de chacun restent différenciées. Les actions de l'UASA portent principalement sur le contrôle et la supervision des activités et installations dans le Bois de Vincennes. En pratique, l'UASA effectue également des maraudes « exploratoires » et fait un travail de veille sociale auprès des « habitant-es » rencontrés. De ce fait, les agent-es peuvent découvrir de nouveaux campements

mais également renseigner les « habitant-es » sur les aides à leur disposition et les orienter vers les partenaires appropriés. Ce travail intervient donc en complément de celui effectué par la maraude d'Emmaüs Solidarité. Les contacts réguliers entre les deux entités permettent de partager des renseignements sur les nouveaux·lles « habitant-es », les « habitant-es » en difficulté, ainsi que pour l'UASA d'orienter les personnes vers les actions d'Emmaüs Solidarité. Les outils mis en place par l'UASA, et adaptés au fil des ans, afin de localiser spatialement les lieux d'habitation sont également partagés par les deux entités permettant une connaissance commune et fine des différent-es « habitant-es ». Si certaines dissensions ont pu voir le jour concernant la numérotation des campements par exemple, cet outil partagé permet de signaler certains événements aux deux entités simultanément. Si la communication est essentielle entre les deux entités, cette dernière peut-être plus ou moins régulière pouvant entraîner un manque d'informations et des frustrations pour chaque partie prenante.

**« [...] Donc le cap géo, [...] Ils (la DEV<sup>27</sup>) mettent un point. Ça permet nous, ici quand on va arriver sur le campement, si on ne sait pas, quand on ouvre l'application, ah ! Je dis : « Tiens, Emmaüs ou les autres l'ont vu. »**  
(Didier, agent, UASA, 17 ans d'ancienneté)

Par ailleurs, la complémentarité des actions de l'UASA et d'Emmaüs Solidarité rend possible un véritable partage des tâches et à la maraude d'Emmaüs Solidarité de ne pas s'engager sur certains sujets pouvant mettre en difficulté le lien de confiance qu'ils tentent de construire. Aussi, les agent-es d'Emmaüs Solidarité peuvent s'appuyer sur la position et les actions davantage « répressives » en termes d'habitat de l'UASA et ne pas s'engager directement sur un terrain pouvant être source de conflits.

**« [...] [à propos de l'UASA] ça sert aussi parce que forcément voilà, il y a certaines règles à respecter, et il faut eux [les habitant-es] aussi qu'ils ne se mettent pas en danger et que ça peut arriver qu'entre eux, ou avec l'extérieur où ce soit compliqué donc là, à un moment donné, il faut aussi savoir poser le cadre, et nous on ne peut pas prétendre à cette mission d'accompagnement social, de veille sociale et derrière, poser un cadre qui irait en désaccord avec la mission qu'on a principale d'être en accompagnement, donc on a ce partenaire-là qui va nous permettre de voilà, de pouvoir offrir vraiment un accompagnement global. [...] »**  
(Cloé, TS, Emmaüs, 1 an et demi d'ancienneté)

### De nouveaux partenariats pour plus d'adaptabilité

Au fur et à mesure de l'émergence de nouvelles problématiques, des partenariats ont été noués avec des associations spécialisées. Des maraudes « thématiques » ont été mises en place et des échanges réguliers se font avec les travailleur-ses sociaux·les d'Emmaüs Solidarité afin de répondre au mieux aux demandes qui émergent lors des entretiens au sein du local. Parmi ces maraudes spécifiques, ont été mis en place : une maraude avec des infirmières (ESI Saint-Michel), une avec des spécialistes de la santé mentale (Equipe Mobile Psychiatrie Précarité), de l'addiction (Gaïa, AAF), et une lors de

---

<sup>27</sup> Direction de l'Environnement et de l'Energie de la Ville de Paris.

laquelle de la nourriture, des équipements pour animaux chiens et chats sont fournis (Gamelle Pleine).

*« Ben le **partenariat enfin que je n'avais jamais vécu jusque-là, c'est pour tout ce qui est autour des animaux. Parce que du coup ben voilà, il y a Gamelle pleine, enfin voilà, tous ces partenaires-là que moi, je n'avais jamais rencontrés** »*  
(Louise, travailleuse sociale, Emmaüs, 1 mois d'ancienneté)

*« Et donc, la deuxième question qui était de savoir, est-ce qu'on travaille en lien avec d'autres partenaires, oui Gamelles Pleines. Donc **c'est une association qui est vraiment dans la prise en charge des personnes, enfin d'accompagnement des personnes, des maîtres d'animaux. Avant la crise sanitaire, nous maraudions ensemble. On avait ce qu'on appelle des maraudes spécifiques au cours desquelles on allait rencontrer des personnes, donc des maîtres-chiens pour à la fois leur apporter des colis alimentaires, mais aussi leur donner quelques informations de comment entretenir le chien, tout ce qui est vaccination, les soins tout simplement, l'entretien. Mais donc ce partenariat a été suspendu parce que les bénévoles de Gamelles Pleines étaient des personnes d'un certain âge du coup qui étaient plus vulnérables au vu du contexte sanitaire. Mais on s'est réadapté de sorte que les colis alimentaires nous soient déposés, et qu'on puisse les remettre après aux personnes. Et on orientait les maîtres-chiens qui avaient des besoins spécifiques de santé sur le point de rencontre à République où Gamelles Pleines pouvait les recevoir et leur donner des conseils par rapport à des problèmes de santé ou autre.** »*  
(Sylvestre, Emmaüs, 3 ans d'ancienneté)

Des maraudes associatives du Secours catholique 75 et 94 sont également actives. La maraude « Bois de Vincennes » de l'association Emmaüs Solidarité est un acteur central de l'action sociale à destination des personnes habitant le Bois de Vincennes. Gagnante de l'appel à projet lancé en 2008, la maraude s'est adaptée aux évolutions du public du Bois de Vincennes tout en maintenant les actions initiales en place déjà existantes.

## B/ Les organisations d'Emmaüs et de l'UASA dans le Bois de Vincennes

Au cours des entretiens effectués avec les professionnel·les de l'UASA et de la maraude d'Emmaüs Solidarité, les personnes sont revenues sur leurs pratiques professionnelles en direction des « habitant·es » du Bois de Vincennes.

### Des profils de professionnel·les différents

L'UASA étant rattaché à la Ville de Paris, ses agent·es sont recruté·es par ce biais en tant qu'agent·es municipaux. Ils et elles n'ont pas nécessairement une formation de travailleur·se social·e. L'UASA étant un service de la DPMP, certain·es agent·es sont aussi issu·es du domaine de la sécurité. Des formations spécifiques sont mises en place quant aux spécificités des publics sans-abri mais les

pratiques professionnelles des agent-es sont toujours impactées par les parcours professionnels antérieur, forme de socialisation secondaire<sup>28</sup>.

**« Disons qu'il y en a certains qui sont un peu plus durs. Donc, il y en a certains qui ont fait de la sécurité. [...] Mais c'est vrai qu'il y en a certains qui avaient l'habitude d'être beaucoup plus durs. C'est un peu plus dur que moi ou que certains. Ils ont toujours leur ancien travail qui leur revient. »**

(Didier, agent, UASA, 17 ans d'ancienneté)

Le personnel de la maraude d'Emmaüs Solidarité est quant à lui composé essentiellement de travailleur-ses sociaux-les. Ces personnes ont des formations d'éducateur-ices spécialisé-es même si elles n'ont pas toutes d'expériences antérieures en lien avec les personnes sans-domicile, « l'aller-vers » ou certaines problématiques spécifiques de ce public (addictions, troubles psychologiques/psychiatriques, absence de papiers, etc.). Selon les postes occupés, les personnes peuvent ne pas avoir la même expérience. Louise par exemple, a travaillé plusieurs années auprès d'un public nécessitant un travail d'aller-vers important et qui n'exprimait que peu ou pas de demande d'accompagnement social. Cloé quant à elle, a une expérience professionnelle auprès d'un public très différent du public sans-abri mais a, par ailleurs, effectué pendant plusieurs années des maraudes bénévoles auprès de ce public. La présence au sein de l'équipe d'une psychologue clinicienne avec une formation et une approche différente permet une plus grande pluridisciplinarité au sein de l'équipe.

Aussi, le parcours professionnel et scolaire antérieur des acteur-ices de terrain impacte la manière dont le travail est effectué et le sens donné à celui-ci. En effet, comme soulevé par les travaux de Thibaut Besozzi<sup>29</sup> sur les différentes approches des professionnel-les dans le secteur de l'intervention médico-sociale, la vision que les travailleur-ses sociaux-les portent sur les usager-es sans-abri accueillis diffère selon le statut occupé par les professionnel-les, leurs missions et les univers symboliques auxquels ils et elles se réfèrent. Thibaut Besozzi montre par exemple que les professionnel-les des services médico-sociaux ont des univers symboliques différents selon leurs formations, leurs qualifications et leurs expériences antérieures, sous-tendu par des postures idéologiques. Cela entraîne des manières différenciées de se positionner avec les personnes hébergées, la vision « médicale » favorisant la santé biologique et pouvant demander des sanctions si les consignes sanitaires ne sont pas respectées, tandis que la vision « humanitaire » est davantage dans l'affectif, le *care* et la vision « sociale » est plus globale dans une optique de réinsertion. Ces différentes visions entraînent également des prises en charge différenciées.

---

<sup>28</sup>Muriel Darmon (Darmon, 2006) définit la socialisation comme « la façon dont la société forme et transforme les individus ». Peter.L.Berger et Thomas Luckmann dans *La Construction sociale de la réalité* (1966) distinguent la « socialisation primaire » se déroulant lors de l'enfance à la « socialisation secondaire » au cours de l'âge adulte. Bernard Lahire (Lahire, 1998) parle quant à lui de « socialisations secondaires » au pluriel car ces dernières peuvent se dérouler dans des sphères différentes et entraîner des effets socialisateurs distincts.

<sup>29</sup>Besozzi, Thibaut. « L'action médico-sociale auprès des sans-domiciles : hybridation des professionnels et des niveaux d'intervention en contexte institutionnel », *Sciences et actions sociales*, 2021

Des missions clairement distinctes : sécurité versus accompagnement dans la création de lien

Sur le terrain, les rôles des deux entités se distinguent et se complètent. L'UASA a davantage un rôle de contrôle et de supervision des activités et installations dans le Bois de Vincennes. Les agent-es de l'UASA s'assurent, lors de leurs maraudes que les « habitant-es » n'agrandissent pas (trop) leurs installations, ne s'installent pas dans des endroits non autorisés et « respectent » d'une certaine manière l'environnement du Bois de Vincennes qui les entoure. L'UASA a également une vocation de connaissance et de recensement. Des maraudes sont régulièrement faites dans le Bois de Vincennes afin de connaître l'ensemble de la population et de recueillir les besoins du public. Une attention particulière est portée aux possibles nouvelles installations, l'UASA faisant des maraudes exploratoires régulièrement. Aussi, l'UASA fait dans un certain sens « du social », ils rencontrent régulièrement les personnes et dirigent les individus vers des associations spécialisées lorsqu'une demande émerge.

**« [...] On a une double casquette. On a une casquette, il faut faire attention au Bois, le tenir propre et puis ce côté un peu social, de voir les faiblesses de la personne et essayer de la diriger le mieux possible pour Emmaüs. [...] »**

(Didier, agent, UASA, 17 ans d'ancienneté)

Comme on l'a vu plus haut, les missions dédiées à Emmaüs Solidarité sont complémentaires de celles effectuées par l'UASA. Si Emmaüs Solidarité effectue également des maraudes exploratoires, l'objectif de celles-ci est de créer du lien, susciter des envies et accompagner les demandes lorsque celles-ci émergent. Si les agent-es de l'UASA peuvent donner des conseils sur la situation sociale des « habitant-es », ils et elles dirigent systématiquement les personnes vers le local Emmaüs Solidarité ou l'association spécialisée lorsqu'une demande précise émerge. De même, les travailleur-ses sociaux-les d'Emmaüs Solidarité se refusent tout discours répressif envers les « habitant-es » présent-es même si un signalement à l'UASA peut être effectué.

**« Intervieweuse : [...] Si vous avez l'impression que la personne commence à s'installer un peu plus et que ça pousse plutôt sur un habitat en dur, est-ce que vous, à ce moment-là, ça rentre dans vos missions ou pas du tout ?**

**Sylvestre : Non. Pas du tout. Nous, on est là d'abord pour chercher à créer du lien et à garder le contact parce que les personnes sont sur un espace public et la maraude n'a absolument pas vocation à régler l'occupation de l'espace public, des compétences qui sont dévouées par exemple à l'UASA. [...] »**

(Sylvestre, TS, Emmaüs, 3 ans d'ancienneté)

Les « habitant-es » rencontré-es distinguent clairement les deux entités et leurs fonctions. L'UASA est identifiée comme la Ville de Paris présente dans une optique de sécurité et de régulation. La maraude d'Emmaüs Solidarité semble quant à elle, identifiée comme une association pouvant aider les personnes à obtenir des aides sociales ou à effectuer des démarches diverses.

## 2. Les parcours des « habitant.e.s » antérieurs au Bois

### A/ Des profils marqués par un accident de la vie

#### Des individus souvent marqués par une enfance complexe

Alors que de nombreux discours soulignent l'idée que la précarité et notamment le sans-abrisme au sens large peut toucher tous les individus, il est intéressant de rappeler que cette généralité ne se vérifie pas sur le terrain. En effet, comme l'ont montré de nombreux travaux, tant qualitatifs que quantitatifs, ces derniers soulignent comme le rappellent Marpsat et Firdion<sup>30</sup> qu'il n'y a « ni fatalité ni hasard » dans le fait de se retrouver sans domicile. Ainsi, le fait d'avoir eu une enfance « difficile », un parcours migratoire ou des difficultés sociales et économiques sont autant de facteurs qui peuvent jouer dans la « désaffiliation sociale » de l'individu<sup>31</sup>. Cependant, bien que les individus sans-domicile soient particulièrement vulnérables, notamment en raison d'une accumulation parfois de multiples fragilités (familiales, économiques, sanitaires, etc.), ces derniers ont parfois un emploi et ont souvent vécu dans un logement avant de le perdre. En guise d'exemple, en 2012, 43% des sans-domicile francophones rencontrés lors de l'enquête SD 2012 réalisé par l'INSEE, n'avait pas vécu plus de trois mois dans un logement indépendant. Ces personnes sont majoritairement nées à l'étranger comme une certaine partie de la population du Bois de Vincennes<sup>32</sup>. Par ailleurs, les personnes peuvent également mettre en place de nombreuses stratégies au quotidien pour « faire face ».

Dans le cadre des entretiens réalisés avec les « habitant-es » du Bois de Vincennes, ces liens entre sans-abrisme et parcours antérieurs ont également été mis en lumière. En effet, lorsque nous menions les entretiens et que nous interrogeons les « habitant-es » sur les parcours les ayant conduit-es dans le Bois de Vincennes, plusieurs d'entre elles et eux sont revenu-es sur leur enfance souvent présentée comme « difficile ».

C'est notamment le cas de Samy, 43 ans qui nous explique avoir été « mis dehors » à l'adolescence pour s'être interposé entre sa mère et son père lors d'une bagarre.

*« Elle [ma mère] s'est mariée avec mon père qui était militaire et en formation quoi, donc ils se sont mariés, après il y a eu moi, il y a eu mon frère, on a trois ans d'écart, et non, et puis après mon père frappait ma mère et puis à 14 ans, ils se sont séparés, je me suis battu avec mon père, et c'est comme ça qu'en fin de compte sans le vouloir, je suis tombé en cuisine quoi. »*

(Samy, 43 ans, 6 mois dans le Bois de Vincennes)

---

<sup>30</sup> Marpsat M., Firdion J.-M., 1996, « Devenir sans-domicile : ni fatalité ni hasard », *Population et Sociétés*, 313.

<sup>31</sup> Castel R., 1995, *Les métamorphoses de la question sociale: une chronique du salariat*, Paris, Fayard (L'espace du politique), 490 p.

<sup>32</sup> Yaouancq François., Duée Michel., 2014b, « Les sans-domicile en 2012 : une grande diversité de situations », *France, portrait social*, Institut national d'études démographiques.

Suite à cette situation, la gendarmerie interviendra pour demander à Samy de quitter le domicile parental. C'est alors sa tante du côté maternel qui va prendre le relai auprès de lui à la demande de sa mère.

**« Je t'envoie Samy, je lui passe un peu d'argent pour un billet de train, héberge-le quoi », et puis je ne savais pas ce que je voulais faire, en fin de compte je pense que je serais parti peut-être, je ne sais pas, peut-être un peu foufou, bagarres, des conneries, puisque oui, je suis plutôt nerveux quoi, et en fin de compte quand j'étais petit à ce qu'il paraît, jusqu'à cinq ans, je prenais de la pâte d'amande, je faisais des roses, mais je n'en savais rien quoi. [...] À ce qu'il paraît, j'avais un truc dans les mains quoi, et ma mère a dit ça ma tante et ma tante, trois jours après, elle m'a dit « Tony, vu que tu es soi-disant doué pour les mains », je me suis dit bricoleur, truc comme ça, elle m'a dit : « Non, tu vas bosser en cuisine », [...] donc je partais le matin, je faisais mon footing à 14 ans, 16 ans j'ai eu mon premier logement, elle m'a aidée à prendre mon premier logement, première demande d'ouverture de compte, truc comme ça quoi. »**  
(Samy, 43 ans, 6 mois dans le Bois de Vincennes)

Lorsqu'il revient sur cet épisode, Samy souligne que ce départ dans les Vosges auprès de sa tante lui a peut-être permis de ne pas faire de « mauvaises » rencontres. C'est notamment à ce moment-là que Samy va commencer à se familiariser avec la cuisine puisque sa tante va l'inscrire dans ce cursus. Bien que Samy soit envoyé chez sa tante, il prend très rapidement son indépendance puisqu'à 16 ans il a son premier logement. Cette expérience très précoce de la vie d'adulte joue peut-être dans l'autonomie de Samy dans son quotidien dans le Bois de Vincennes puisqu'il s'est finalement très vite retrouvé à devoir gérer ses dépenses seul au quotidien.

Cette enfance difficile est relatée dans les entretiens de plusieurs autres de nos enquêtés-es. Ainsi, Hervé revient dans son discours sur le fait qu'il n'a jamais été fait pour « la vie ».

**« Je n'aimais pas la vie. J'ai regretté d'être né. Mais comme je me suis fait un peu maltraiter en famille quand j'étais même fraternellement, donc ça m'a brimé, brisé. »**  
(Hervé, 59 ans, dans le Bois de Vincennes depuis 20 jours)

Son discours est ponctué des nombreuses brimades et discriminations qu'il a pu subir au cours de sa vie.

**« J'étais un salaud d'enfant pauvre. Mal habillé, mal coiffé. Donc personne ne veut. Si. Il y a un ou deux jeunes garçons de ma classe qui s'intéressaient à moi. Ils étaient gentils, mais c'était peut-être par pitié. Je ne sais pas. Autrement, c'était discrimination et rejet quoi. [...] »**  
(Hervé, 59 ans, dans le Bois de Vincennes depuis 20 jours)

Hervé n'a jamais travaillé, c'est sa mère qui s'est occupée de lui et de ses frères. Ainsi, c'est au décès de celle-ci que la situation d'Hervé va basculer. En effet, il se retrouve alors pris en

charge pendant plusieurs années par un de ses frères en Bretagne, mais ce dernier l'invite progressivement à quitter les lieux.

« Intervieweuse : *Et avant, vous étiez où ?*

Hervé : *Chez un frère en Bretagne, il m'hébergeait.*

Intervieweuse : *Et comment ça s'est...*

Hervé : ***On ne s'entendait pas, j'en avais marre, et puis la Bretagne, j'étais stigmatisé pour les raisons sexuelles, et dermatiques, il n'aimait pas ma blancheur, vraiment pas, j'étais insulté et raillé*** ».

(Hervé, 59 ans, dans le Bois de Vincennes depuis 20 jours)

Les propos d'Hervé qui restent très sombres ont donné lieu à une prise en charge médicalisée au sein d'une institution hospitalière spécialisée en psychiatrie.

***« En fait je peux vous dire, oui, c'est anonyme, je me suis un peu suicidé cette année quoi. Quand j'ai fait les séjours à Sainte-Anne. Mais à la fin, ils me gardaient, ce n'était même plus pour me soigner, c'était parce qu'ils n'avaient pas d'adresse. Il avait peur de me relâcher au cas où je recommence à être porté tort. Mais en fait c'était parce que je n'avais pas... Paris, c'est trop grand, c'est gigantesque. Quand je suis né, jusqu'à six ans, j'aurais voulu la découvrir quand j'étais enfant. C'est ça. Quand lorsque j'ai réalisé que j'aurai voulu y vivre enfant, adolescent et jeune quoi. Et j'ai vu que c'était trop tard quoi. Donc j'ai déprimé et puis j'ai fait des conneries. [...]***

Hervé : ***J'ai passé plusieurs mois, eux ils ne voulaient pas me lâcher.***

Intervieweuse : ***Et maintenant vous vous sentez quand même un peu mieux ? Enfin vous avez moins d'idées noires ?***

Hervé : ***Point de vue comme ça, oui. Donc c'était plutôt les suicides, déception, appel au secours. Mais lorsque je suis me retrouvé dans le coma avec la réanimation, je regrettais qu'on m'ait sauvé quand même. Ça aurait été fini quoi. Mes ruminations, ma tristesse, mes regrets. J'ai fait un bon ratage de vie quoi en toute sa splendeur. À cause de mon enfance, la pauvreté. Puisqu'on était très pauvre. Et j'étais roux en plus. On peut pardonner soi-même dans la famille. C'était pour ça qu'ils me persécutaient. J'étais différent quoi. J'étais le seul roux.*** »  
(Hervé, 59 ans, depuis 20 jours dans le Bois de Vincennes)

Les situations d'enfances difficiles et complexes peuvent par la suite comme dans le cas d'Hervé donner lieu à un sentiment d'inutilité et d'injustice. Parfois ces situations complexes conduisent à des addictions. Parmi les « habitant-es » rencontré-es, aucun-e ne nous a indiqué se trouver dans une situation d'addiction. En revanche, plusieurs d'entre elles et eux soulignent que ces situations sont fréquentes parmi les « habitant-es » du Bois de Vincennes.

***« [...] toutes les bagarres qu'on a eues dans les bois, ce sont que des alcooliques, des piqués »***

(Samy, 43 ans, depuis 6 mois dans le Bois de Vincennes)

***« Ah ils ont le RSA, mais leur dépense c'est l'alcool et le shit donc ce n'est pas d'acheter des habits [...] »***

(Samy, 43 ans, 6 mois dans le Bois de Vincennes)

Les parcours d'enfance difficile conduisent les « habitant-es » rencontrés à ne pas pouvoir faire appel à des proches en cas de difficulté au quotidien. C'est notamment cet isolement « relatif » qui a pu conduire certains d'entre eux à ne pas pouvoir être aidés ou accompagnés par un proche au moment où leur vie a « basculé ».

### B/ Le manque de relais disponibles en cas de besoin

Nombreux sont les « habitant-es » en entretien, qui évoquent la difficulté à ne pas pouvoir se reposer sur autrui en cas de difficultés. Lorsqu'ils et elles nous relatent les conditions qui les ont conduit.e.s à habiter dans le Bois de Vincennes, beaucoup soulignent que s'ils et elles avaient pu compter sur des proches, familiaux ou amicaux, cela ne serait peut-être pas arrivé. En 2012, seuls 37% des personnes sans-domicile rencontrés lors de l'enquête SD 2012 de l'INSEE déclaraient voir leur famille au moins une fois par mois, alors que c'est le cas de 80% de la population générale. Cette tendance se retrouve lorsqu'on interroge les personnes sur leurs contacts avec des ami-es et par d'autres moyens de contact (téléphone, par Internet). Cependant, malgré cette faible fréquence de contact, 46% des personnes interrogées déclarent pouvoir obtenir de l'aide de la part de leur sphère familiale et amicale, proportion similaire au reste de la population. Si cette enquête s'est déroulée sur l'ensemble de la population sans-domicile, il est probable que certains résultats puissent être nuancés au regard des particularités de la population sans-abri du Bois de Vincennes<sup>33</sup>.

Ainsi, Nouredine qui est âgé de 40 ans et qui est originaire du Mali, est arrivé en France à 17 ans pour y retrouver son père et ses sœurs. Malheureusement, ces dernier-es ne l'ont pas aidé à son arrivée. Cette absence d'aide qui date d'il y a plus de 20 ans, conduit Nouredine aujourd'hui encore à ne pas faire appel à eux.

« Intervieweuse : ***Et du coup, vous avez des membres de votre famille auxquels vous auriez pu demander de vous héberger brièvement, ou des choses comme ça ? Ou pas du tout ?***

Nouredine : ***Je ne demande pas.***

Intervieweuse : *Et vous avez encore des contacts avec eux, ou pas forcément ?*

Nouredine : ***J'ai mon père ici, j'ai les sœurs ici. Je peux aller voir, mais c'est moi qui ne veux pas aller les voir. Parce qu'à 17 ans, déjà, si on m'a laissé aller dormir dans la rue, donc c'était parce qu'au tout début, quand je suis arrivé ici, là où je dormais, c'est parce que je travaillais au black, donc je payais. Donc, quand je ne pouvais pas, mon idée était d'avoir un endroit où je pouvais être avec la famille, et peut-être aller à l'école, apprendre des choses. Donc ça je n'ai pas pu. Et quand j'ai perdu ce premier logement, je me suis dirigé vers ma famille, là ils ne m'ont pas ouvert la porte. Et depuis, donc je ne pourrai plus demander.***

---

<sup>33</sup> Yaouancq François., Duée Michel., 2014b, « Les sans-domicile en 2012 : une grande diversité de situations », *France, portrait social*, Institut national d'études démographiques.

Intervieweuse : *Du coup, vous vous organisez vraiment tout seul depuis ce moment-là ?*

Noureddine : **C'est ça.** »

(Noureddine, 40 ans, dans le Bois depuis 1 mois)

On note dans le discours de Noureddine que ce dernier avait des attentes quand il est arrivé en France. Il explique qu'il pensait « *qu'il pourrait être avec sa famille, et peut-être aller à l'école, apprendre des choses* ». Ces éléments montrent que son arrivée sur le territoire français a conduit à une vraie déception de sa part. Rappelons qu'il nous avait expliqué en début d'entretien souhaiter venir en France pour y retrouver son père et sa famille. Par ailleurs, c'est à nouveau à sa famille qu'il fait appel lorsqu'il perd son premier logement et une fois encore, cette dernière ne répond pas à sa demande. On retrouve dans le parcours de cet habitant la difficulté à faire face à la perte d'un logement quand on ne dispose pas des ressources nécessaires autour de soi pour faire « *filet de sécurité* ». En effet, c'est à ce moment-là que Noureddine fera sa première expérience du Bois de Vincennes.

De la même façon, Samy ne fait pas non plus appel à ses proches familiaux en cas de difficultés. « Monsieur : **Non, j'ai un frère, mais on ne se parle plus, et mes parents, ils sont séparés, il n'y a pas mal d'années, mon père frappait ma mère.** Intervieweuse 1 : *Oui du coup tu n'avais pas la possibilité de t'appuyer sur eux.*

Samy : **Non, et même si j'avais la possibilité, je n'aurais pas fait quoi [...]** » (Samy, 43 ans, 6 mois dans le Bois de Vincennes)

Dans ce deuxième cas, le fait de ne pas vouloir faire appel à eux s'explique aussi peut-être par le fait que ces derniers n'ont jamais cherché à prendre de ses nouvelles. Ainsi, il semblerait que ce soit le manque de réciprocité de la relation familiale et notamment maternelle qui n'invite pas Samy à les solliciter voire même à uniquement reprendre contact.

« Samy : **Je n'ai rien eu quoi, tout ce que j'ai eu, mes permis, c'est tout moi quoi, permis de voiture, j'ai payé, parmi de moto j'ai payé, tous les biens que j'ai eus dans ma vie, c'est moi quoi, et non, je n'ai pas à dire merci à mon père ou à ma mère quoi, et ma mère après quand elle s'est séparée vu qu'elle n'avait pas de boulot, en fin de compte, sans le vouloir, je l'ai formé en cuisine, pour te dire, je suis pas trop rancunier quoi, je l'ai formé pendant huit mois, donc j'avais un prof de son lycée qui venait donc d'ailleurs quand il voyait le nom de famille, il me dit « Gobo, Gobo, vous êtes le fils de », et puis il me dit : « Oui, ne soyez pas trop gentil », j'ai dit : « Non, je ne suis pas là pour l'aider quoi. » Et puis ma mère me pinçait la jambe, elle me pinçait la jambe, ne parle pas trop, et puis après d'ailleurs elle a eu son examen et puis elle m'a remercié quoi, elle m'a dit : « Oui, tu as été dur avec moi », oui, c'est ce qu'on dit souvent, tu es plus dur avec les gens de ta famille.**

Intervieweuse 1 : Oui, c'est sûr.

Samy : **Je l'ai fait pour qu'elle ait un bon niveau, qu'elle se débrouille, et puis après elle est partie dans les restaurants en Belgique, tout ça quoi, et bon**

***d'après ce que j'ai entendu, elle s'est remise avec quelqu'un et voilà quoi, je le savais, mais on ne se parle plus quoi.***

Intervieweuse 1 : D'accord, vous avez plus de contact.

Samy : ***Non, et puis d'ailleurs, je n'ai pas envie d'en avoir quoi, je dis juste merci à mes parents parce qu'à 14 ans sans le vouloir, j'ai eu un métier quoi, et bon je n'ai pas eu le choix quoi, c'était ça ou faire des conneries, et puis bandit quoi.***

Intervieweuse 1 : Oui, c'est ça.

Samy : ***Et puis je me suis débrouillé quoi, mais bon, je n'ai pas de merci à dire, et puis tes parents si au bout de cinq ans, six ans, s'ils voulaient vraiment te retrouver, le numéro de sécurité sociale, on sait où est-ce que tu bosses, et ce que tu fais dans la vie quoi, on n'a jamais cherché à me revoir quoi.*** »

(Samy, 43 ans, 6 mois dans le Bois)

Dans le cas de Samy, cette autonomie précoce et cette absence de retour dans la relation familiale de la part de sa mère et de son frère notamment, l'amène à se sentir pleinement légitime de ne pas entretenir de lien familial avec eux. Comme l'explique Samy dans l'extrait ci-dessus, il s'est « fait seul » au sens où il n'a jamais sollicité ses proches pour l'aider à financer un projet, cette autonomie qui participe à son indépendance actuelle dans son quotidien au sein du Bois de Vincennes, le conduit notamment à ne pas se sentir redevable vis-à-vis d'eux.

De la même façon, Lucas, un autre « habitant » du Bois de Vincennes nous explique également ne pas faire appel à certains membres de sa famille présents en France pour l'aider lorsqu'il pourrait en ressentir le besoin. Arrivé en France à l'âge de 27 ans, Lucas, 31 ans est arrivé sur le territoire français suite à la mort de son grand-père.

***« Je suis arrivé à Paris le 4 juin après avoir passé par Nantes. Donc, j'ai la double nationalité [française et argentine], mais je n'avais pas la carte vitale ni le numéro de sécurité sociale. Donc, j'ai commencé à travailler en non déclaré. Et après, on ne m'a pas payé un boulot que j'ai fait durant un mois, que je comptais pour mon logement. Et donc là, j'ai commencé à voir l'option de dormir dehors. D'abord à Montmartre, quelques jours, puisque ma mère, mon père, ma grand-mère et moi-même faisons des objets d'art. »***

(Lucas, 31 ans, 1 an dans le Bois de Vincennes)

Lorsqu'on demande à Lucas s'il a d'autres membres de sa famille en France, ce dernier reste évasif de ne semble pas envisager de pouvoir faire appel à eux pour l'épauler dans ses difficultés.

« Intervieweuse : *Et du coup, tu as des gens de ta famille qui sont aussi en France ?*

Lucas : ***La moitié de ma famille est relativement aisée.***

Intervieweuse : *Et tu as encore des contacts avec eux ou pas forcément ?*

Lucas : ***Oui. Aujourd'hui, je vois une cousine, une cousine. [...]*** »

(Lucas, 31 ans, 1 an dans le Bois de Vincennes)

Par ailleurs, Lucas souligne tout au long de l'entretien qu'il a été élevé dans ce qu'il appelle « la bohémie ».

« Lucas : ***Oui, surtout, les boulots conventionnels sont ceux qui aident à sortir de la moyenne, à sortir de la survie pour entrer dans la consommation qui doit toujours être modérée, même si ce n'est pas un choix. Pas parce que la pauvreté n'est pas un choix, mais sinon, parce que mon style de vie n'est pas un choix, parce que j'ai été élevé par des artistes. Et la bohémie, c'est tout ce que j'ai connu. Ma mère s'est mariée à un moment avec un diplomate et c'est pour ça que l'on a voyagé dans le monde. Et j'ai les langues et j'ai aussi une autre mentalité qui me permet de faire des boulots conventionnels, que mon père ne ferait jamais, et ma mère non plus. Ma mère, c'est la partie de ma famille qui est plutôt aisée, mais elle a arrêté ses études au brevet et elle a toujours fait de la peinture ou sinon était – comment est-ce que l'on dit ? – de maison. « Ama de casa » ? Je ne pense pas que l'on dise « maîtresse de maison ».***

Intervieweuse : *Une gouvernante ?*

Lucas : *Gouvernante, mère à temps complet.*

Intervieweuse : *Mère au foyer.*

Lucas : *Mère au foyer. »*

(Lucas, 31 ans, 1 ans dans le Bois)

Cette bohémie à laquelle il fait référence est liée à la vie d'artistes à laquelle il a été familiarisé à travers son éducation et ses parents. Ainsi, lorsqu'il est arrivé en France, c'est à travers la « bohémie » à nouveau qu'il a entrevoit des opportunités professionnelles pour sa « survie » quotidienne. Ainsi, Lucas crée de nombreuses œuvres religieuses à partir de différents matériaux et les vend pour subvenir à ses besoins. C'est notamment dans cette optique qu'il est mobile sur le territoire parisien et notamment dans les quartiers « bohèmes » et touristiques de Paris comme Montmartre par exemple.



Campement avec un espace central couvert  
Photo de Michel Luizard (été 2022)

Ici, il semble intéressant de souligner qu'à l'exception de François, père d'un garçon de 18 ans, aucun des personnes interviewées n'a évoqué l'existence d'enfants. S'il est probable qu'un certain nombre d'entre eux et elles ne sont pas parents, il nous a été rapporté par des discussions informelles avec les professionnel·les que certain·es d'entre elles et eux avaient effectivement des enfants. C'est le cas notamment de Laurence, mère de quatre enfants âgé·es entre 22 et 28 ans. Elle n'évoque ces dernier·es qu'au détour d'une vidéo Youtube. Aussi, les relations familiales ne semblent pas être un sujet régulièrement abordé par les « habitant·es », pointant selon nous dans le sens de relations familiales « distendues » comme dans le cas de Samy où l'absence de contacts familiaux résulte davantage de non prise de contact du fait de la distance et non d'une rupture brutale. Cette hypothèse n'a pas pu être approfondie du fait des peu de données recueillies lors des entretiens sur ce sujet.

#### **Sous-conclusion :**

Cette première partie visait à recontextualiser cette étude en revenant sur les profils des « habitant.e.s » et des professionnel.le.s qui les accompagnent. Nous avons ainsi pu souligner la pluralité des situations des « habitant.e.s » rencontré.e.s et leurs évolutions dans le temps. Les caractéristiques des professionnel.le.s les accompagnant, ainsi que leurs missions permettent également de dresser le contexte du Bois de Vincennes au moment de la réalisation de cette étude.

## **Partie 2 : La vie dans le Bois de Vincennes**

## 1. Comment arrive-t-on dans le Bois de Vincennes ?

Lorsque nous avons débuté cette étude, une de nos premières interrogations était celle relative à la connaissance du Bois de Vincennes. Comment les personnes devenues « habitant-es » du Bois de Vincennes avaient connu ce lieu et par quels biais.

### A/ Une connaissance par des tiers

Parmi les « habitant-es » rencontrés au cours de cette étude, nombreux-ses étaient celles et ceux qui connaissaient le Bois de Vincennes comme « lieu-refuge » en cas de situation de précarité.

Plusieurs « habitant-es » sont venu-es sur Paris pour s'installer dans le Bois de Vincennes car cet espace était connu, par le biais des médias ou de connaissances personnelles, comme bénéficiant d'une relative tolérance concernant les habitats des personnes sans-abri. Par ailleurs, Paris reste souvent présentée comme pouvant être vectrice de davantage d'opportunités professionnelles pour les « habitant-es ».

**« J'ai pris le train en fraude, et je me suis dit : « plus grande ville, Paris », je me suis dit : « il y aura du boulot quoi », sauf que le problème c'est, quand tu arrives enfin moi, je ne savais pas quoi, enfin bon que ce n'était pas le RSA en ce moment-là, c'était RMI, donc je ne connaissais pas les trucs qu'il fallait quoi, en fin de compte il fallait tant d'heures de travail, vu que j'étais attrapé pour du black, ce qui veut dire qu'il a fallu que j'attende un gros arriéré, au début au social, je dormais sur les bancs au gare de Lyon donc j'étais suivi à Bastille, mais Bastille en fin de compte, il y a genre cinq assistantes sociales pour 1000 personnes par jour, donc c'est cinq rendez-vous et le premier rendez-vous c'était dans quatre mois, cinq mois quoi, je faisais ça, je dormais dans un local poubelle, moi, je me cachais quoi, je dois pas me faire voir et puis voilà, après j'ai rencontré avec une fille avec qui je suis devenue ami et en fin de compte sans le vouloir son compagnon de vie, en fin de compte c'est mon meilleur pote en fin de compte de Paris, et il m'a appris qu'il était dans les bois, il m'a dit prend une tente et j'ai débuté comme ça quoi »**

(Samy, 43 ans, 6 mois dans le Bois de Vincennes)

Les « habitant-es » arrivent donc dans le Bois de Vincennes souvent par connaissance, parfois, ce sont même des personnes qui travaillent dans le Bois de Vincennes qui orientent les personnes vers cette possibilité. C'est par exemple le cas de Lucas.

**« Intervieweuse : Et du coup, quand tu es arrivé dans le bois, c'est parce que tu avais entendu parler du fait que l'on pouvait s'installer dans le bois avec une tente ou c'est arrivé un peu par hasard ?**

**Lucas : Ah oui ! C'était la nuit. Je suis arrivé la veille de mon anniversaire avec mes valises qui n'avaient plus de roues. Et je suis allé jusqu'à l'UCPA parce que j'ai vu des statues, des belles statues à Nation. À la porte du Trône, il y avait deux belles statues. Donc, je me suis dit : « C'est vers là-bas ». J'ai marché, j'ai marché, je me suis retrouvé au bois, je suis rentré dans les bois. Et puis, j'ai demandé à l'UCPA s'ils pouvaient me donner de l'abri et il m'a dit il y a : « Là-bas, il y a des**

**gens avec des tentes, va leur demander ! » Bien sûr que je n'allais pas leur demander !**

Intervieweuse : **Du coup, c'était par ce biais-là que tu as su qu'il y avait des gens dans les bois ?**

Lucas : **Donc, je me suis installé dans un banc pendant une semaine jusqu'à ce que j'aie les moyens de m'acheter une tente. Je me suis acheté une petite tente. Et puis la vie dans les bois, c'est dingue. Quelques fois seul, quelques fois accompagné, un autre Argentin, un Polonais qui sont venus. À un moment, on était trois.**

Intervieweuse : **Et du coup, quand vous étiez trois, vous étiez trois tentes un peu regroupées au même endroit ?**

Lucas : **Oui.** »

(Lucas, 31 ans, 1 an dans le Bois)

Pour d'autres « habitant-es », le Bois de Vincennes permet aussi d'être plus en retrait et moins visibles que la rue. Ainsi, Hervé nous explique qu'habiter dans le Bois de Vincennes permettait une intimité relative plus importante que d'autres situations de rue.

« Intervieweuse : **Et quand vous êtes parti de chez votre frère, donc vous êtes revenu sur Paris et vous êtes allé dans le bois puisque vous en aviez déjà entendu parler ?**

Hervé : **Oui, j'allais me faire faire un séjour, deux nuits il y a quelques années. Puis même dans les rues, on ne peut pas vivre, ce n'est pas possible. Il n'y a pas d'intimité. Il n'y a aucune intimité. Donc j'ai choisi le Bois, j'ai acheté une tente à Décathlon à Montreuil, porte de Montreuil, ou je suis allé dans le Bois.**

Intervieweuse : **Oui. Parce que vous trouvez que vous avez plus d'intimité quand même dans le Bois. Enfin c'est un peu plus comme il y a les arbres, etc.**

Hervé : **Oui. J'ai pris une place qui est restée donc c'est un peu ouvert sur la circulation, mais ça circule beaucoup. Il y a des touristes, il y a même des touristes qui viennent.** »

(Hervé, 54 ans, 20 jours dans le Bois de Vincennes)

Dans son entretien, Hervé développe l'idée selon laquelle habiter le Bois de Vincennes permet davantage d'intimité même si celle-ci reste relative puisque comme il l'aborde par la suite, le Bois de Vincennes est habité par une centaine de personnes à l'année, ce chiffre pouvait augmenter dans la période estivale et diminuer pendant l'hiver. Par ailleurs, le Bois de Vincennes est également un lieu fréquenté par les riverain-es et les touristes.

L'arrivée dans le Bois de Vincennes et la plus grande liberté pour y construire un « abri à soi » conduit les « habitant-es » rencontré-es à présenter ce nouvel habitat comme un mieux-être par rapport à leurs situations précédentes.

## B/ Le Bois comme espace de « stabilisation » du parcours de rue

Dans ses travaux, Gaspard Lion<sup>34</sup> développait déjà cette idée selon laquelle l'habitat dans le Bois de Vincennes était souvent présenté par les « habitant-es » qu'il avait été amené à rencontrer comme une amélioration de la situation précédente. Toutefois, il soulignait également l'idée de ne pas avoir une vision « enchantée » du Bois de Vincennes, ce lieu s'il permet une relative plus grande tolérance aux personnes sans-abri reste un lieu inapproprié où les « habitant-es » doivent développer des compétences et avoir des ressources au quotidien pour « faire face ».

Rappelons-nous du cas de Sammy qui expliquait se cacher lorsqu'il vivait dans les rues parisiennes là où à l'inverse, dans le Bois il explique bénéficier d'une relative intimité et autonomie.



Campement avec des espaces distincts  
Photo de Michel Luizard (été 2022)

Cette analyse semble partagée par les professionnel·les. Selon le Rapport d'activité d'Emmaüs Solidarité : *«la majorité du public rencontré a connu ou a eu un parcours d'errance antérieur avant d'arriver dans le bois, souvent suite à une rupture d'hébergement ou de logement de transition*

---

<sup>34</sup> Lion, Gaspard « En quête de chez-soi. Le Bois de Vincennes, un espace habitable ? », *Annales de géographie*, vol. 697, n°3, 2014, p. 956-981

(exclusion, départ volontaire car l'aspect collectif est trop prenant ou le règlement intérieur est contraignant) »<sup>35</sup>.

Selon une travailleuse sociale rencontrée, le « début de l'errance [...] se fait d'abord ailleurs », notamment pour les personnes ayant grandi en France pour qui le Bois de Vincennes serait « la seconde étape de l'errance quoi, le moment où on a plus trop envie d'être en lien avec le social et qu'on se protège, en s'isolant et voilà. » (Louise, TS, Emmaüs, 1 mois d'ancienneté).

## 2. Constructions et localisations des habitats dans le Bois



Carte du Bois de Vincennes (site Vincennes.fr)

<sup>35</sup> Rapport d'Activité d'Emmaüs Solidarité 2021, p. 36.

## A/ Des habitats variés

### Description des lieux de vie

Comme l'indique le Rapport d'Activité d'Emmaüs Solidarité : « *bien que les installations dans le Bois de Vincennes soient interdites comme stipulées dans le règlement des Parcs et Jardins, de nombreuses personnes trouvent refuge dans le Bois, faute de solution d'hébergement ou de logement. La typologie des installations est assez variée même si la majorité des personnes sont installées en tente. Une minorité de personnes dorment à même le sol sur un carton ou dans un duvet : il s'agit essentiellement de personnes dites itinérantes parfois de passage pour quelques nuits ou en situation d'errance dans le Bois (changement de secteur d'installation). Certaines personnes occupent des constructions en dure (cabane élaborée et construite par la personne) : il s'agit de personnes que l'on nomme les « anciens du Bois » étant présentes dans le Bois depuis plus de 10 ans* »<sup>36</sup>.

Les « habitant·es » que nous avons rencontré·es au sein du local Emmaüs Solidarité vivaient pour un certain nombre d'entre elles et eux dans des tentes. Ces dernières sont la plupart du temps achetées à proximité du Bois de Vincennes pour une logistique plus aisée. Représentant un coût non négligeable à l'achat, certain·es « habitant·es » passent les premières nuits dans le Bois de Vincennes à même un matelas et sans tente. La tente semble être alors la première marche vers plus de stabilité et d'installation.

**« Donc, je me suis installé dans un banc pendant une semaine jusqu'à ce que j'aie les moyens de m'acheter une tente. Je me suis acheté une petite tente. »**  
(Lucas, 31 ans, 1 an d'ancienneté)

**« J'ai acheté une tente à Décathlon à Montreuil, porte de Montreuil, ou je suis allé dans le Bois. »**  
(Hervé, 54 ans, 20 jours dans le Bois de Vincennes)

---

<sup>36</sup> Rapport d'Activité d'Emmaüs Solidarité 2021, p. 36.



Tente installée dans le Bois de Vincennes  
Photo de Michel Luizard (été 2022)



Tente et d'un vélo au sein du Bois de Vincennes  
Photo de Michel Luizard (été 2022)

C'est souvent avec le temps et l'accumulation de petites économies que les habitats commencent à se pérenniser et s'agrandir. C'est notamment ce que nous explique Laurence, une des deux seules « habitantes » du Bois de Vincennes que nous ayons rencontré.

« Intervieweuse 1 : **Et quand vous vous êtes retrouvée dans le bois de Vincennes, c'est parce que vous saviez que vous aviez la possibilité de vous y installer ? Comment avez-vous su ?**

Laurence : *Ben, je savais par d'autres, et des associations, qu'il y avait une possibilité de poser sa tente, de planter sa tente ! Je l'ai su notamment en allant à l'Église X de la ville Y il y a quelques années de ça lorsque le Recueil Social avait encore en partenariat avec Emmaüs une halte de jour à Y, rue de la Bourgogne, d'accord. Et comment dirais-je ? Moi j'allais à la messe le dimanche à Y parce que bien que j'étais à ce moment-là de câble et de par ma domiciliation, la paroisse de Saint-Eugénie, moi j'arrivais à Saint-Eugénie, j'avais une demi-heure de retard, quoi. Donc, une demi-heure de retard. Non ! Allez, les gens. Et ça peut être Y qui est beaucoup plus près.*

Intervieweuse 1 : *Qui est plus proche.*

Laurence : *Puis près, on est à l'heure. Et donc, du coup, c'est comme ça que j'ai su en apprenant que dans l'ancien curé de Y, le Père Vincent et son remplaçant actuel sont l'un comme l'autre de San Genaro, d'accord. Donc c'est comme que j'ai su qu'ils faisaient des maraudes dans le bois. Donc il y avait des gens qui étaient installés dans le bois. C'est comme ça que j'ai su.*

Intervieweuse 1 : **Vous vous êtes organisée ensuite justement pour acheter une tente, tout ça ?**

Laurence : *Ben, j'ai commencé à faire quelques économies. Et donc ben pour acheter ma tente, ben, j'ai pris sur mes économies. Et là, petit à petit, j'achète tout ce qu'il faut. Le mois dernier, j'ai acheté la table. Les chaises, je les ai récupérées. Mon tabouret, je l'ai acheté parce que c'est un tabouret de coupe, c'est un tabouret de professionnel qu'on trouve chez Bleu Libellule, voilà.»*  
(Laurence, environ 50 ans, 5 mois dans le Bois de Vincennes)

Le temps et les économies accumulées permettent aux « habitant-es » de davantage se projeter dans leur nouvel habitat. Ainsi, lorsque nous réalisons l'entretien avec Laurence, ce dernier se déroule autour d'une table entourée de plusieurs chaises sur lesquelles nous sommes toutes les trois assises. Cette inscription de l'habitat dans une relative pérennisation permet à cette habitante de bénéficier d'un environnement plus « confortable » et moins spartiate que si elle se trouvait dans une rue. Encore une fois, il faut nuancer la notion de confort à laquelle nous faisons ici référence. Celle-ci doit être mise en regard avec les possibilités « offertes » par le Bois de Vincennes en comparaison avec leur totale absence dans les rues parisiennes.



Campement avec plusieurs tentes et un espace dégagé au centre  
Photo de Michel Luizard (été 2022)

Si des espaces dégagés avec une ou plusieurs tentes semblent représenter la majorité des installations, certain·es « habitant·es » se distinguent par le caractère structuré de leur habitat. C'est le cas notamment de Daniel, un polonais d'une cinquantaine d'années, ancien ingénieur en bâtiment.

*« Depuis le sentier le plus proche qui est de taille moyenne, on voit une sorte de bungalow blanc et un drapeau polonais qui flotte. Un petit sentier mène d'abord à un coin barbecue où une grille est installée au-dessus du reste d'un feu. Il y a un petit meuble où se trouvent des outils de peinture. A une centaine de mètres du sentier, il y a un abri en dur avec des planches en bois blanches et deux fenêtres. Le logement est entouré de petits arbustes plantés et de galets. [...] Plusieurs chaises sont disposées devant la maison. En guise d'entrée, il y a aussi deux hauts parleurs qui ne sont pas branchés et une sorte de barrière. A gauche de l'habitat une piscine tortue pour enfant vide. Il y a une porte donnant sur la clairière et une porte à gauche de l'habitat. Au-dessus de la première, il y a une pancarte appartenant sûrement à un local commerçant ou un restaurant. Au niveau de cette porte, il y a une sorte de véranda. Il y a un rectangle délimité par des planches en bois blanc et au-dessus du plastique transparent pour protéger de la pluie. Encore des chaises à cet endroit et un vélo. En face de cette entrée, un trou dans le sol recouvert d'une bâche fait une sorte de bassin. Il est entouré par des coquillages et des cailloux. Il a aussi un hamac.*

*L'intérieur de l'habitat est un grand espace divisé en plusieurs coins. Il y a un grand lit avec une table basse devant et un poste de radio (?). Il y a une partie qui sera destiné à être la salle de bain et une autre la cuisine. Au niveau du coin*

*cuisine, il y a certains ustensiles mais aussi une plaque de cuisson débranché. Il est en plein travaux d'aménagement. Il veut poser un sol avec des palettes. **Le plafond est déjà fait, avec une charpente.** Les planches qui ne respectent les normes légales de hauteur mais sont à sa hauteur. **Pour l'électricité il a mis des gaines qu'il a recouvre d'une chape et qui seront sous le plancher en palettes.** Il y a beaucoup de planches et d'objets dans l'habitat rassemblés à certains endroits. **Ce n'est pas très bien rangé et il y a quelques déchets par terre. Il y a des décorations.** »*

(Extrait du carnet de terrain, maraude, 08/07/2022)

Daniel semble très fier de son installation, il nous explique les travaux à venir et nous invite visiter l'intérieur de son logement. Tous ces aménagements semblent lui prendre un temps non négligeable. D'après les professionnel·les, il a déjà vécu à plusieurs emplacements dans le Bois de Vincennes pour (selon ses dires) « *trouver du calme* » en construisant à chaque fois des habitats conséquents.



Campement de grande taille avec des aménagements multiples  
Photos de Michel Luizard (été 2022)



Campement avec une utilisation d'objets multiples  
Photo de Michel Luizard (été 2022)

## B/ La localisation du lieu d'habitation

Il est intéressant de noter que l'étendue du Bois de Vincennes permet de s'installer dans des endroits très variés. Seule interdiction pour les « habitant-es », ne pas s'installer sur les zones du Bois de Vincennes qui peuvent accueillir des colonies de vacances scolaires. Ainsi, cette étendue permet d'interroger e « choix » du lieu d'habitation au sein du Bois de Vincennes, ainsi que sur son éventuel changement dans le temps. En effet, plusieurs éléments peuvent motiver le choix d'installer son campement à un endroit plutôt qu'à un autre. Rappelons que le Bois de Vincennes étant un endroit non dédié à l'habitation, ce dernier présente certains lieux perçus comme plus propices à l'établissement d'une installation sécurisée et pérenne. Ainsi, la proximité des transports, des points d'eau, ou encore des réverbères de la voie publique peuvent être recherchés pour une installation plus optimale.



Tente à un croisement de sentiers  
Photo de Michel Luizard (été 2022)



Campement où l'espace du Bois a été utilisée  
Photo de Michel Luizard (été 2022)

Laurence, une des deux « habitantes » que nous avons rencontrées dans le cadre d'une maraude UASA revient au cours de l'entretien sur le choix de la localisation de son lieu de vie lorsque nous abordons avec elle la géographie du Bois et ses multiples installations.

« Intervieweuse 1 : *Et d'ailleurs, je suis en train de penser, quand vous vous êtes installée dans le bois, vous vous êtes installée à cet endroit en particulier puisque vous n'étiez pas très loin d'un grand axe ou vous ne vous êtes pas forcément posé la question ? Je sais que c'est hyper étendu.*

Laurence : *Ben en fait, c'est hyper étendu. Je ne connais pas du tout le bois de Vincennes. Je n'ai pas pris la peine jusqu'à maintenant de faire une grande marche. Et je me suis posée là parce que ce n'est pas loin du bus, ce n'est pas loin des transports en commun. Et bon, j'ai pris mon mètre, j'ai mesuré d'après les dimensions de la tente la place qu'il me fallait par rapport aux arbres, voilà. J'ai essentiellement regardé cet aspect-là des choses et de ne pas être trop éloignée non plus.*

Intervieweuse 1 : *Oui, c'est ça parce que, du coup, ça vous permet d'être dans le bois, mais quand même à proximité des transports, etc.*

Laurence : *Voilà. Donc, si j'allais être un petit un peu à la bourre pour un truc ou pour un autre, pour aller choper le bus ou quoi [...].* »

(Laurence, environ 50 ans âge, 5 mois d'ancienneté)

Cette question de la localisation est peut-être d'autant plus importante que Laurence fait partie des rares femmes à habiter seules dans le Bois de Vincennes. Il s'agit alors d'habiter le Bois de Vincennes pour l'intimité sans être trop éloignée des transports et des grands axes pour faciliter les déplacements.

Lorsqu'elle s'est installée à cet endroit, il y avait déjà un autre « habitant » à proximité. Même s'il n'en est pas fait mention dans l'entretien, il est possible que cette proximité d'un autre « habitant » soit un facteur sécurisant pour Laurence.

Intervieweuse 1 : *Et sinon, vous connaissez d'autres habitants dans le bois ou pas forcément ?*

Laurence : *Alors, vous regardez derrière vous, il y a un monsieur. La personne n'est peut-être pas là avec les arbres. Il y a une tente qui est là, une assez grande tente. Le monsieur, oui d'en face, est dans la botanique, d'accord. Et ça fait trois ans qu'il est là, qu'il étudie les arbres, essentiellement les animaux. Son truc, c'est l'aquariophilie. Eh ben là, il est bien plus calé que moi sur les animaux, nettement plus calés.*

Intervieweuse : *Et du coup, c'est votre voisin depuis que vous êtes arrivée ?*

Laurence : *Oui, voilà.* »

(Laurence, environ 50 ans, 5 mois d'ancienneté dans le Bois de Vincennes)

Cette proximité géographique ne génère pas pour autant de relations amicales ou cordiales. Les deux « habitants » se connaissent de vue mais Laurence ne semble pas s'appuyer particulièrement sur cette proximité.

« Intervieweuse 1 : *Et ça vous arrive, comme parfois vous laissez votre tente toute seule, de lui dire que vous partez ou, enfin, non pas forcément ?*

Laurence : *Non. Chacun fait sa vie.* »

(Laurence, environ 50 ans, 5 mois d'ancienneté)

Pour les « habitant-es » qui sont arrivé-es dans le Bois de Vincennes *via* des connaissances en revanche, le choix du lieu d'installation est souvent lié à cette proximité amicale. Lorsque Lucas revient sur son installation dans le Bois de Vincennes, ce dernier se retrouve dans un premier temps à proximité de deux autres « habitants » avec qui il nouera des liens.

« Lucas : ***Quelques fois seul, quelques fois accompagné, un autre Argentin, un Polonais qui sont venus. À un moment, on était trois.***

Intervieweuse : ***Et du coup, quand vous étiez trois, vous étiez trois tentes un peu regroupées au même endroit ?***

Lucas : ***Oui.***

[...]

Intervieweuse : ***Et donc du coup, à un moment donné, il y avait un Polonais qui n'était pas très loin et un autre Argentin ?***

Lucas : ***Oui. Il y avait le Polonais, il s'habillait en père Noël. Et à Noël, moi, je jouais. Lui se faisait 1 € par photo et les gens se prenaient en photos. On a fait pas mal d'argent en temps de fête. »***

(Lucas, 31 ans, 1 an d'ancienneté)

Comme dans le cas de Lucas, cette proximité des habitations peut donner lieu à des activités communes, que celles-ci soient rattachées au domaine du professionnel au sens où les « habitant-es » participent ensemble à une ou plusieurs activités pour générer des revenus ou alors uniquement pour leurs loisirs. Ces « campements » composés de deux personnes ou plus, peuvent regrouper des personnes aux caractéristiques différentes. C'est notamment le cas de Audric et Denis, son voisin qui se déplacent en binôme dans le Bois de Vincennes depuis l'arrivée d'Audric tout en ayant leurs habitats bien distincts. Denis est un homme d'une cinquantaine d'année qui boit beaucoup et qui est peu présent sur son campement. Audric quant à lui, a environ 35 ans et travaille pour une entreprise de livraisons dans la périphérie de Paris.

Par exemple, François, 50 ans, a de bonnes relations avec son voisin de tente avec lequel tous les weekends, il organise un barbecue. Il est intéressant de noter que si les « habitant-es » résident à proximité les un-es des autres, ils et elles sont nombreux-ses à déclarer ne connaître que 3-4 personnes dans le Bois de Vincennes.

« ***Dans le Bois, il s'entend bien avec Nico. Il a une queue de cheval et un vélo. C'est son voisin. Il connaît 2-3-4 personnes mais c'est tout. Le samedi/ dimanche ils font un barbecue. »***

(Extrait du carnet de terrain de Sidonie Tricaud, 16 juin 2022)



Binôme de tentes  
Photo de Michel Luizard (été 2022)

### 3. « Habiter » en milieu inapproprié

#### A/ Une pluralité de façons d' « habiter »

##### Des façons d'habiter différenciées selon le sexe de l' « habitant-e »

Habiter le Bois de Vincennes peut prendre des formes variées selon les circonstances qui ont conduit à se retrouver dans ce lieu. Ainsi habiter dans ce lieu présenté comme inapproprié aussi bien par les professionnel·les y travaillant que les « habitant·es » y résidant, amène à des stratégies différentes selon les « habitant·es ».

Si les hommes peuvent résider seuls, en couple ou en groupe au sein du Bois de Vincennes, les femmes quant à elles ont des stratégies clairement différentes. Dans leur Rapport d'Activité de 2021, Emmaüs Solidarité précisait avoir rencontré « 49 femmes isolées mais vivant au sein d'un groupe pour la plupart » (p. 39). Par la suite, ils précisent que « de manière générale, lorsqu'elles arrivent au Bois de Vincennes, elles se greffent très rapidement à un groupe pour assurer leur sécurité ou s'installent en couple » (p. 39). Les mises en couples fluctuantes de ces femmes peuvent conduire à des difficultés d'accompagnement de la part des professionnel·les. Ainsi, Emmaüs Solidarité dans leur Rapport d'Activité de 2021 souligne qu'« une des difficultés rencontrées dans

*l'accompagnement social des couples est le changement de projet de vie : ils formulent une demande de couple puis suite à une séparation, ils basculent en projet de vie seul. Les couples en situation d'errance se font et se défont plusieurs fois, ce qui complexifie le suivi social : les démarches sont très souvent ajustées tout au long de l'accompagnement en fonction de leur projet (demande d'hébergement couple, puis individuelle, puis couple, etc.) » (p.39).*

Les entretiens réalisés avec les professionnel·les travaillant avec les « habitant·es » du Bois de Vincennes vont tous dans le même sens.

**« Après c'est plus compliqué avec les femmes qui sont assez méfiantes. Parce que les femmes, quand elles arrivent dans le Bois, pour la plupart elles arrivent seules. Et très rapidement, elles se rendent compte qu'être seul dans le Bois, c'est très dangereux. Donc très rapidement, elles se greffent un campement existant et ce campement existant c'est un campement composé essentiellement d'hommes. Et très rapidement, elles se mettent en couple. Donc elles arrivent célibataires et elles se retrouvent en couple et après, pendant tout leur parcours dans le Bois, si elles restent dans le Bois, elles peuvent changer de partenaire, mais du coup, elles seront toujours en couple par mesure de sécurité, je pense. Par besoin d'affection et l'approche avec les femmes est plus compliqué dans ce cadre-là. »**

(Asmaa, TS, ex-Emmaüs, 10 ans d'ancienneté)

Comme évoqué par cette professionnelle, il semble complexe pour les femmes de pouvoir envisager vivre dans le Bois de Vincennes seule, sans appui masculin que cela soit au sein d'un groupe ou en étant en couple. Au cours d'une maraude, une « habitante » a fait allusion à cette nécessité lorsque nous l'avons rencontré. Après avoir échangé avec elle de façon informelle, elle nous fait part du fait qu'il est important de souligner le fait de ne pas être seule dans le Bois de Vincennes. Déclarer être en groupe ou en couple même si le conjoint n'est pas présent semble avoir un effet dissuasif.

**« À ma connaissance, alors il y a trois femmes en tout, je crois, ou quatre, qui vivent seules, mais elles ne vivent pas vraiment seules en fait, je n'ai pas encore bien compris la nature de leur relation, mais il y a une femme qui se prostitue et qui vit dans le bois, enfin qui a un campement dans le bois, et sur son campement il y a un homme aussi, mais je ne crois pas qu'ils soient ensemble, donc globalement je crois qu'il y a juste une femme qui vit vraiment seule sur son campement, bon elle s'en sort j'ai l'impression que ça va, mais par exemple une des stratégies là très récemment donc il y en a un qui se faire déférer, il est au mandat de dépôt, etc., et lui, il vit normalement sur son campement avec sa compagne, là sa compagne est actuellement seule, alors qu'a priori il va se faire incarcérer pour un petit temps, elle, elle préfère aujourd'hui dire qu'il n'est pas parti et qu'il n'est pas en prison et qu'il va revenir, parce qu'une femme seule effectivement, c'est quand même je pense, enfin c'est une situation où la personne est très vulnérable quoi, donc après par contre, je n'ai pas connaissance de femmes qui forment des groupes entre elles, il n'y a pas une sororité. »**

(Louise, travailleuse sociale, Emmaüs, un mois d'ancienneté)

Au-delà de cette absence de sororité, les professionnel·les soulignent la rapidité avec laquelle la mise en couple de ces femmes s'opère, toujours dans une logique de protection.

*« Oui et c'est affolant parce que je m'en rendais compte très rapidement parce qu'elles ne restaient même pas une semaine. Et c'étaient pour la plupart des femmes qui arrivaient dans le Bois. Si elles arrivaient seules, très rapidement, en l'espace de quelques jours elles étaient déjà en couple. Et dans les entretiens conjugaux, quand évoquait ça, elles expliquaient qu'elles se sont mises en couple à l'arrivée dans le Bois, vraiment pour se protéger parce qu'elles ne se sont pas senties en sécurité. Elles n'avaient pas d'autres choix en fait que de rester dans le Bois. Donc il a fallu qu'elles décident et du coup ont trouvé cette solution. »*

(Asmaa, ex-Emmaüs, 10 ans d'ancienneté)

Ces mises et remises en couple peuvent générer des tensions au sein du Bois puisque les femmes qui changent de partenaires peuvent ainsi faire l'objet de rancœurs entre les groupes.

Le *survival sex* traduit par l'expression « sexe de survie » est une forme de prostitution pratiquée par une personne en raison de son besoin extrême pour une ressource ou un service. Il décrit la pratique des personnes qui sont sans abri ou autrement défavorisées dans la société, échangeant des relations sexuelles contre de la nourriture, un endroit pour dormir, d'autres besoins de base, ou encore contre de la drogue. Le terme est utilisé par les chercheurs et chercheuses sur la pauvreté et les travailleur·ses humanitaires. Dans le cas des femmes sans-domicile, Kesia Reeve (Reeve, 2018) explique que des stratégies genrées se développent et parmi celles-ci, le « survival sex », qui est une stratégie de subsistance pour ces femmes afin de répondre à un problème structurel de différence de ressources entre les hommes et les femmes sans-domicile. Cette stratégie prend donc racine dans les relations de pouvoirs existant entre femmes et hommes. Elle en identifie cinq formes que sont 1) activement rechercher quelqu'un avec qui passer la nuit 2) développer une relation sexuelle stable avec un homme qui a un logement 3) se remettre avec un ex-partenaire 4) se prostituer afin de générer des revenus ou dans l'espoir qu'un client lui permette de passer la nuit à l'endroit de la passe 5) échanger du sexe contre des de la nourriture, des vêtements ou pour utiliser certaines commodités.

#### *Faire face aux risques liés à la saisonnalité et adapter sa « survie »*

Vivre dans le Bois de Vincennes à l'année ne requiert par les mêmes « compétences » entre les périodes hivernale et estivale de la part des « habitant·es ». Par ailleurs les variations de saisonnalité induisent également des adaptations de la part des professionnel·les.

***« L'environnement étant boisé, les lieux d'installation des personnes sans-abri peuvent être difficilement repérables, puisque certaines d'entre elles font le choix de ne pas être visibles et font en sorte que leur installation se fonde dans la végétation présente dans le Bois. »<sup>37</sup>***

Ainsi, certain·es « habitant·es » rencontré·es en entretiens, précisent qu'ils et elles espèrent avoir quitté le Bois de Vincennes pour la période hivernale, notamment ceux et celles arrivé·es l'été et qui craignent les hivers dans le Bois de Vincennes.

Dans les entretiens, les professionnel·les soulignent la rudesse des conditions de vie dans le Bois et les compétences et la débrouillardise que ce contexte singulier demande aux « habitant·es ».

---

<sup>37</sup> Rapport d'Activité d'Emmaüs Solidarité 2021, p. 36.

**« Et c'est vrai que c'est un noyau dur présent dans le Bois à ce moment-là. Et en même temps pour vivre les hivers qui ont eu lieu pendant les années 2000 qui correspondent plus au jour d'aujourd'hui, il fallait vraiment du coup être doté d'une capacité et de ressources hyper importantes pour pouvoir du coup survivre dans le Bois, c'était vraiment de la survie. »**

(Asmaa, ex-Emmaüs, 10 ans d'ancienneté)

Les « habitant-es » rencontré-es ayant évoqué la saisonnalité soulignent l'humidité qui règne dans le Bois de Vincennes et à laquelle il faut savoir s'acclimater.

**« [...] il fait froid là-dedans, parce que c'est très humide. Ça dépend des jours, mais en général il fait humide. Même s'il fait très chaud, c'est assez humide. »**

(Noureddine, 40 ans, 1 mois d'ancienneté)



Tente surélevée pour s'isoler du sol.  
Photo de Michel Luizard (été 2022)

Les changements de température en fonction des saisons demandent donc des adaptations de la part des « habitant-es » et des professionnel·les comme évoqué dans la Partie 3 (p.110). Par ailleurs, les risques sont également différents selon les saisons. Si l'été, c'est les craintes liées à la chaleur et à la déshydratation qui sont soulignées par les professionnel·les qui multiplient les maraudes avec des bouteilles d'eau, l'hiver à l'inverse, c'est la crainte des intoxications au gaz que les professionnel·les, Emmaüs comme UASA ont à l'esprit.

Cependant, les professionnel·les qui connaissent bien certain-es « habitant-es » du Bois ont une relative tolérance envers celles et ceux qui détiennent certains objets. Ainsi, Samy qui est chef cuisinier de formation dispose d'un couteau qu'il présente régulièrement aux professionnel·les du Bois de Vincennes ou aux forces de police lorsque celles-ci font des rondes dans le Bois de Vincennes. De la même manière, si les bouteilles de gaz sont interdites théoriquement, dans les faits, certain-es « habitant-es » en disposent.

« Samy : **Alors moi, je suis cuisinier, si j'ai un couteau, on va ne pas me l'enlever.**

Intervieweuse 1 : *Oui, il y a une tolérance.*

Samy : **Tu as les bouteilles de gaz pour faire chauffer ton truc qui sont interdits, mais aux gens à peu près corrects, ils te l'enlèvent et puis te la redonnent après et puis ils disent : « bon, tu fais attention puisqu'il y a des gens qui ont mis le feu dans leur tente, qui ont failli mourir », et en fait tout le monde n'est pas conscient quoi. »**

(Samy, 43 ans, 6 mois dans le bois)

On note ici que comme pour les habitats construits par les « habitant-es », il existe une certaine tolérance de la part des professionnel·les quant à l'utilisation de tel ou tel ustensile.

Au-delà des températures très basses en hiver, la période hivernale pose également la question de l'accès à l'eau et de l'organisation du quotidien.



Campement organisé autour d'un potager, une haie délimitant l'espace.

Photo de Michel Luizard (été 2022)

## B/ Organiser son quotidien

La vie quotidienne des « habitant-es » du Bois de Vincennes est complexe. En effet, chaque geste du quotidien prend davantage de temps du fait du lieu inapproprié qu'est le Bois de Vincennes.

« **Samy : *Après si je te dis, oui, les bains-douches, tu dis, oui, le gars, il va prendre sa douche, mais en fin de compte ce n'est pas ça quoi.***

Intervieweuse 1 : Oui, j'imagine.

Samy : ***T'as une heure et demie de marche, tu as deux heures d'attente dans la douche, des fois tu passes, le gars derrière c'est crade, il faut que tu prennes le karcher.***

Intervieweuse 1 : ***Oui, du coup, sur une journée complète, en fait ça prend beaucoup plus de temps ?***

Samy : ***Ah, mais tu pars le matin dès fois tu reviens milieu d'après-midi quoi, et puis le soir il faut que tu ailles aux Restos du cœur pour manger quoi, Restos du cœur c'est pareil, c'est la jungle, tu vas là-bas tu n'es pas dans des lieux cachés quoi, en fin de compte tu es genre nation, tout ça, où tu as tous les gens qui passent, tu es à 200 à faire la queue et puis tu attends un peu comme un con***

**quoi, voilà, pendant deux heures avec le mec qui a une sale odeur parce qu'il ne se lave pas. »**

(Samy, 43 ans, 6 mois dans le Bois de Vincennes)

Bien qu'il existe des lieux pour se doucher et se restaurer, ils nécessitent souvent des déplacements de la part des « habitant-es » du Bois de Vincennes. Or, ces dernier-es ne disposent que très rarement de possibilités de se déplacer en transports en commun. En effet, soit les « habitant-es » rencontré-es déclarent frauder lorsqu'ils et elles n'ont pas assez d'argent pour payer un titre de transport, soit ils et elles se déplacent à pieds. Comme dans le cas de Samy, cette seconde situation est très contraignante et fatigante.

« Intervieweuse 1 : *Oui, mais du coup, c'est plutôt sur la gestion de la journée, où effectivement tout prend du temps par rapport une journée ordinaire quoi.*

Samy : **Tout, en fin de compte, je te dis les douches, la bouffe le midi et le soir donc maintenant, je fais plus le repas le midi, je fais que le soir parce que ça casse la tête quoi, parce que dans ce cas-là tu passes la journée à marcher, oui, tu as ça, après les rendez-vous avec les assistantes sociales, des fois tu attends deux mois, trois mois, et puis tu fais les dossiers, tu as l'impression que ça n'avance pas quoi, oui, t'écoutes, tu vois le mec qui est arrivé genre un mois après toi, tu vois qu'il a une proposition de logement, tu dis, mais merde quoi, mais parce que le gars, il a un problème d'alcoolisme. »**

(Samy, 43 ans, 6 mois dans le Bois de Vincennes)

Comme dans le cas de Samy, certain-es « habitant-es », notamment lorsqu'ils et elles ont des animaux « volumineux » peuvent rapidement limiter leurs sorties pour éviter de « passer leur temps à marcher ». Ces auto-limitations voire censures, interrogent puisque dans ces situations, les « habitant-es » ne peuvent pas bénéficier de l'ensemble des offres à destination des personnes sans-abri.

Certain-es « habitant-es » organisent quant à eux leurs repas sur le pouce au sein de leur habitation avec les quelques revenus dont ils et elles disposent comme Hervé et Laurence.

« Hervé : **Oui. Je mange froid.**

Intervieweuse : *C'est ce que j'allais vous demander.*

Hervé : **Je n'ai pas osé acheter non plus, c'était un peu cher, un peu lourd, un réchaud.**

Intervieweuse : *Donc pour l'instant, vous mangez froid et puis après vous donnez...*

Hervé : **C'est la seule chose que j'ai chaud, c'est le thé d'ici.**

Intervieweuse : *Oui, puisqu'après, le réchaud c'est un peu encombrant et puis il semble que...*

Hervé : **Oui. C'est un peu risqué aussi.**

Intervieweuse : *Oui. C'est un peu risqué aussi.*

Hervé : **Dans une tente, si la tente flambe après, je n'ai plus rien.**

Intervieweuse : *Puis il faut faire bien attention à bien aérer, etc.*

Hervé : *Oui.*

Intervieweuse : **Donc plutôt pour l'instant, vous mangez plutôt froid si je comprends bien parce que c'est l'été. Après, il faut voir.**

Hervé : **Je prends les sandwiches ou les boîtes de conserve. »**

(Hervé, 54 ans, 20 jours dans le Bois de Vincennes)

Avoir son propre habitat, même s'il est rudimentaire permet ainsi aux « habitant·es » de pouvoir cuisiner eux-mêmes leurs repas même si les ingrédients et les ustensiles à disposition restent limités. Comme Hervé, Laurence prépare elle-même ses repas.

« Laurence : **Voilà, j'arrive à m'organiser. Mais je fais un petit peu de courses vite fait.**

Intervieweuse 1 : *Et vous avez de quoi un peu cuisiner ? Puisque vous avez une...*

Laurence : **Oui, j'ai un réchaud.**

Intervieweuse 1 : *Du coup, vous pouvez vous préparer.*

Laurence : **Ben, j'ai un petit réchaud, allumage électronique, un petit truc, camp gaz. Sinon, de temps en temps, je regarde par des maraudes qui sont en gare de Lyon. J'ai, pour l'été, deux cartes pour aller récupérer des victuailles pour le mois d'août à partir du 15 pour ce mois-ci. Donc ça me permet de compléter et d'éviter de trop taper comment dire sur mon RSA et de pouvoir manier correctement les petites économies que j'ai commencé à entreprendre parce que, bon, ben le projet que j'ai, au niveau camping-car ou fourgon...**

Intervieweuse 1 : *Ça demande des fonds, oui.*

Laurence : **Ça demande des fonds, ça demande de faire des économies, donc, éventuellement, d'aller collecter un petit peu en faisant la manche. Là, j'ai ma petite chaîne YouTube et je commence à avoir pas mal de vues. Je commence à avoir quelques likes. J'ai une petite remontée d'abonnés. »**

(Laurence, environ 50 ans, 5 mois d'ancienneté) »



Campement avec un réchaud  
Photo de Michel Luizard (été 2022)

C'est l'autonomie liée aux aménagements de leurs habitats qui permet aux « habitant-es » de ne pas avoir à se déplacer systématiquement dans des lieux de distribution alimentaire. Cependant, cette autonomie dans la préparation des repas peut conduire à des intoxications alimentaires importantes notamment dues au manque de possibilités de conservation. Or les problèmes d'intoxication alimentaires peuvent avoir des conséquences beaucoup plus importantes que dans la vie « ordinaire ». Plusieurs « habitant-es » ont mentionné de graves soucis alimentaires nécessitant l'intervention des pompiers. Les « habitant-es » ne disposent pas tous et toutes de médicaments à disposition en cas de souci de santé. Par ailleurs, étant relativement isolé-es dans le Bois de Vincennes, ils et elles peuvent parfois être malade sans que l'information ne circule jusqu'à la prochaine maraude.

#### *L'insécurité dans le Bois*

Au-delà de son aspect inapproprié du fait de la forte végétation, le Bois de Vincennes est également présenté par les professionnel·les comme par les « habitant-es » comme un lieu potentiellement dangereux, surtout le soir venu. Rappelons que ce lieu n'ayant pas vocation à être un lieu d'habitation, il n'y a aucun éclairage le soir et la nuit dans le Bois de Vincennes, ce qui rend plus complexe toutes possibilités d'intervention en cas de besoin.



Tente isolée près d'un grillage  
Photo de Michel Luizard (été 2022)

« Louise : **Mais en fait ça fait peur le bois. Le bois, bon là c'est l'été, mais je pense qu'en hiver, quand il fait nuit à 17 h et qu'il n'y a aucun éclairage dans le Bois de Vincennes et qu'on ne voit rien, enfin je pense que ça a quelque chose en tout cas, moi je sais que ça me ferait peur, enfin voilà. Et on le sait parce que parfois, il y en a qui sont très défensifs, je pense à un monsieur qui ne voit pas extrêmement bien, et qui l'autre fois quand on est arrivé à côté de son campement a hurlé « c'est qui qui s'approche ? », etc., enfin il y a quand même une forme de défense et de vigilance constante, je pense que c'est une très grosse charge mentale en fait, de vivre dans le bois parce qu'il faut se protéger, parce qu'on se fait voler en permanence.**

Intervieweuse 1 : **D'accord, du coup il y a quand même, enfin il peut y avoir quand même des situations de vol entre eux.**

Louise : **Oui, en fait je pense qu'eux aussi, oui, alors le vol, c'est quand même une pratique assez répandue, du coup ils ont plus nécessairement d'objet de valeur dans leur tente, puisque j'en connais très peu qui démonte leur tente tous les jours, enfin globalement les campements restent quand même en place la journée, et je sais plus ce que je voulais dire, on était sur ?**

Intervieweuse 1 : **Sur la question du vol et sur le fait que ça restait quand même quelque chose d'assez fréquent.**

Louise : **Ah oui, et je pense que par rapport à la violence, effectivement, c'est ça ce que je voulais dire c'est que la différence réside dans le fait, je pense que le fait qu'ils puissent s'isoler et qu'ils ne soient pas collés les uns aux autres permet entre guillemets de « réguler la violence » parce qu'ils ne s'imposent pas les uns aux autres, par contre quand il y a des situations où il y a des altercations et de la violence, enfin en tout cas, le ton monte, etc., ça part aussi plus loin, parce que ce n'est pas dans la rue, personne ne voit, il n'y a personne pour arrêter et du coup ça peut partir très loin, voilà.**

Intervieweuse 1 : **Ouais, du coup il y a le fait d'être un peu à distance peut générer une certaine régulation, mais ensuite par contre s'il y a un conflit...**

Louise : **Oui**.

Intervieweuse 1 :...*qui se déroule en fait, soit quelqu'un intervient ou plusieurs personnes interviennent, d'accord.*

Louise : **Oui, ben souvent, ben c'est pour ça qu'aussi beaucoup ont des chiens quoi.** »

(Louise, TS Emmaüs, 1 mois)

Selon cette travailleuse sociale, le fait de vivre dans le Bois de Vincennes génère également un comportement qui reste fréquemment sur le qui-vive, ce qui est extrêmement éprouvant puisque le corps ne se relâche jamais. Par ailleurs, la distance établie entre chaque espace de vie, même si elle participe à une relative auto-régulation peut générer une plus grande absence de réaction en cas de conflit. Ainsi, comme le décrit Louise, si un·e « habitant·e » se fait agresser pendant la nuit et qu'il ou elle est à distance des autres habitats, il ne pourra compter que sur lui-même ou sur son ou ses chiens pour se défendre. Les chiens sont alors perçus comme des acteurs supports de sociabilité au quotidien pour contrer la solitude mais également dans une dynamique de dissuasion en cas de conflit. Ces aspects liés à la présence d'un animal ne semblent pas spécifiques à l'environnement du Bois de Vincennes. T. Besozzi<sup>38</sup> souligne que dans les rues également, un chien imposant peut être une ressource sécuritaire mais également de prestige social, les « bon·nes » maître·sses étant valorisé·es pour leur comportement envers le·la chien·ne et la manière dont celui·celle-ci est éduqué·e.

En effet, si dans la vie ordinaire, les altercations sont relativement bénignes au sens où elles mènent rarement à la mort, dans le Bois de Vincennes, c'est plus fréquent. Les « habitant·es » pouvant être sous substance (alcool, stupéfiants ou les deux), il est plusieurs fois arrivé que des « habitant·es » en viennent aux mains et que l'un·e soit quasiment laissé·e pour mort·e.

---

<sup>38</sup> Besozzi, Thibaut. « La structuration sociale du monde des sans-abris », *Sociologie*, vol. 12, n°3, 2021, p. 247-266.



Deux tentes qui se font face  
Photo de Michel Luizard (été 2022)

Lucas avec qui nous avons réalisé un entretien s'est ainsi retrouvé au cœur d'une bagarre qui lui a laissé plusieurs séquelles physiques.

**« Mais il y a eu plein de bagarres dans les bois, ce n'est pas une vie facile. On m'a cassé le maxillaire. La dernière s'est mal tournée pour moi. J'ai presque perdu un œil. Mais ce qui m'a convaincu, c'était justement une bagarre qu'il y a eu dans les bois. Et je me suis dit : « Là, je suis en train de... » je me rappelle en Argentine, une fois qu'il y a un chien qui m'a volé un sandwich et je lui ai donné une baffe. Et là, je me suis dit : « Non, mais comment ? Pour ne pas avoir à m'acheter un sandwich et que ça soit mon dernier sandwich, je tape un chien ? » Et là, j'étais mauvais. »**

(Lucas, 31 ans, 1 an dans le Bois de Vincennes)

Par ailleurs, Lucas nous explique au cours de l'entretien qu'il a l'impression que le Bois de Vincennes révèle des côtés sombres de sa personnalité, notamment dû au fait de pouvoir faire confiance à peu de personnes et d'être continuellement aux aguets. Plutôt expansif de nature, le côté « bienveillant » et « paternaliste » de Lucas a pu lui causer tort au sein du Bois de Vincennes. En effet, si certain-es « habitant-es » peuvent apprécier le côté « prévenant » et empathique de Lucas, pour d'autres, ces traits de caractère ne sont pas compatibles avec une vie dans le Bois de Vincennes. Ainsi, la dimension bienveillante et paternaliste est plutôt perçue comme malaisante et intrusive.

Les bagarres nombreuses génèrent parfois des prises en charge réalisées dans l'urgence notamment lorsque la personne blessée est dans un état grave. Ces situations peuvent générer des incompréhensions de la part des autres « habitant-es » qui ne comprennent pas pourquoi certain-es ont accès à un logement suite à une bagarre violente alors qu'on leur a expliqué qu'il y avait peu de logements disponibles et que c'était cette pénurie qui expliquait la longueur de la prise en charge.

« **Samy : Oui, tu as des trucs, en fin de compte, je ne sais pas si vous avez entendu parler, qu'il n'y a pas longtemps, qu'il y a eu une bagarre et que c'est moi qui ai arrêté la bagarre.**

Intervieweuse 1 : *Non, je ne savais pas.*

Samy : **Dans les bois, en fin de compte il y a eu une bagarre, il y n'a pas longtemps, c'est moi qui ai arrêté la bagarre, en fin de compte le mec, en fin de compte on lui a donné une chambre pour le protéger, donc ça veut bien dire qu'il y a des trucs libres.**

Intervieweuse 1 : *Oui.*

Samy : **Bon finalement, il est resté 10 jours parce que ça ne lui plaît pas, il a des horaires et ça ne lui convient pas, donc il est reparti dans les bois, mais ça veut dire que tu as des solutions, c'est-à-dire qu'il a fallu une bagarre pour qu'on te dise, tient tu as un truc quoi, non, mais il y a plein de trucs quoi.**

[...] **Ah maintenant c'est soit, je bouge ou c'est, je bouge le gars et puis vas-y fais ta vie parce que s'il y a un problème, ce n'est pas moi qui l'aurais le problème en fin de compte, toutes les bagarres qu'on a eues dans les bois, ce sont que des alcooliques, des piqués, des trucs comme ça, donc quand il y a une bagarre, ils se calment vite les gens, quand tu as quelqu'un de bien clair devant toi, ils réfléchissent vite en fin de compte. »**

(Samy, 43 ans, 6 mois dans le Bois de Vincennes)

Comme souligné dans le Rapport d'Activité d'Emmaüs de 2021, le peu de places d'hébergements et de logements disponibles génèrent incompréhension et tensions entre les professionnel·les et les « habitant·es ». Par ailleurs, comme évoqué dans l'exemple cité par Samy ci-dessus, les prises en charge rapides suite à des bagarres réinterrogent la question de la capacité d'accueil des personnes. Comment un·e « habitant·e » peut-il être mis aussi vite en chambre individuelle pour sa protection s'il n'y a pas de place ? C'est ainsi la confiance dans le système d'attribution des places de logements et d'hébergements qui peut s'étioler suite à ces situations.

Par ailleurs, les « habitant·es » présenté·es comme générant des conflits sont souvent ceux et celles étant dans un état second, de fait, une distanciation s'opère entre les « habitant·es » « sobres » et ceux sous substance (alcool, médicaments, stupéfiants ou autres). Ces différences de profils au sein même des « habitant·es » du Bois de Vincennes induisent des prises en charge différentes de la part des professionnel·les. Cette diversité de prise en charge peut être perçue comme injuste par certain·es « habitant·es » qui sont selon eux plus facilement « insérables ».

#### Les tensions avec les « autres »

Comme évoqué précédemment, si les « habitant·es » du Bois de Vincennes partagent en commun le fait d'habiter un même lieu, dans les faits, comme dans la vie « ordinaire », ils et elles ont tous et toutes des caractéristiques spécifiques propres. Ainsi, les « habitant·es » opèrent entre elles et eux des distinctions selon leurs comportements et attitudes au sein du Bois de Vincennes mais aussi dans le cadre des interactions avec les autres « habitant·es » ou les professionnel·les.

« **Le mec qui a des ongles comme ça [longs, sales, pas entretenus], voilà, et puis pas de respect, tu as vu, ça passe, ça parle aux gens : « donne-moi, donne-moi, donne-moi » et ils ont perdu la notion du truc, oui, je suis en galère, mais je dis**

***bonjour, je dis merci pour le repas, parce que s'il n'y a pas ça, après je fais quoi, mais en fin de compte, tu es dans un monde qui est compliqué quoi. »***  
(Samy, 43 ans, 6 mois dans le Bois de Vincennes)

Certain-es « habitant-es » comme Samy qui espèrent sortir du Bois de Vincennes à travers l'accès à un emploi et à un logement ne se reconnaissent pas dans certains comportements d'autres « habitant-es » qui seraient davantage dans le « dû ». Ainsi, au cours de son entretien, il développe tous les éléments qui le différencient selon lui de ces autres personnes sans-abri qui bien qu'ils et elles vivent également dans le Bois, ne sont pas « comme lui ». Cela fait écho aux recherches de Thibaut Besozzi<sup>39</sup> selon lequel le monde des personnes sans-abri est « structuré moralement ». Il y aurait alors une hiérarchisation des personnes sans-abri selon un système de valeurs implicite, des comportements étant valorisés et d'autres dévalorisés. La plus ou moins grande adéquation à ces valeurs, et la stigmatisation de celles et ceux ne les respectant pas, semble alors être un moyen pour les personnes sans-abri de se distinguer les un-es des autres. Ici les comportements valorisés sont alors la débrouillardise, la capacité à s'en sortir par soi-même, l'honneur, la discrétion, soit un ensemble de valeurs proches des valeurs viriles. Au contraire, agresser les plus faibles, ne pas payer ses dettes, « profiter » des autres sont des comportements dévalorisés.



Tente à l'abri des regards  
Photo de Michel Luizard (été 2022)

---

<sup>39</sup> Besozzi, Thibaut. « La structuration sociale du monde des sans-abris », *Sociologie*, vol. 12, n°3, 2021, p. 247-266.

Le fait de ne pas pouvoir sécuriser ses affaires, ainsi que le fait de vivre en collectivité (au sens où même si le Bois de Vincennes permet une certaine intimité, les autres « habitant-es » restent à proximité) peut générer des tensions et de la distanciation.

**« Samy : Oui, parce qu'en fin de compte si tu as une petite chambre, en fin de compte tu peux laisser ta carte bleue, ton portefeuille, tu peux prendre la douche, aller te présenter quoi, c'est complètement différent là, attends, tu pars, tu dis : « est-ce que j'ai mon portable, tiens j'ai laissé une enceinte », toujours à surveiller quoi.**

Intervieweuse 1 : *Oui, c'est ça.*

Samy : **Tu dors d'un œil quoi.**

Intervieweuse 1 : *Oui.*

Samy : **Tes habits, tu fais attention, j'aime bien les beaux habits, mais tu fais attention à ce que tu dis, dès que tu les étends, tu vas quelque part, tu en as plus quoi, parce que les mecs, ils peuvent te prendre une paire de chaussures à 100 balles, ils sont contents quoi.**

Intervieweuse 1 : *Oui.*

Samy : **Ah ils ont le RSA, mais leur dépense c'est l'alcool et le shit donc ce n'est pas d'acheter des habits, donc s'ils ont l'opportunité de voir ça sur le truc, ils se disent tient vas-y, je le prends quoi, et pas vu, pas pris quoi, donc ce n'est pas eux, donc c'est compliqué quoi, mais non, je marche un peu, voilà, après je ne suis pas en position de... si je n'avais pas le chien, je pourrais aller traîner un petit peu, t'as vu, aller dans les endroits, la restauration et puis je pense que j'aurais un truc, avec le chien j'avoue que ça bloque un peu quoi.**

Intervieweuse 1 : *Et du coup-là, par exemple en journée tu la laisses dans la tente ?*

Samy : **Non, je le laisse quand j'aurai un rendez-vous comme ça, non, sinon, il est toujours avec moi, il dort avec moi. »**

(Samy, 43 ans, 6 mois dans le Bois de Vincennes)

Dans l'extrait ci-dessus, Samy évoque les difficultés à ne pas pouvoir sécuriser ses affaires au sein du Bois de Vincennes. Par ailleurs, c'est aussi sur l'utilisation du RSA qu'il revient en soulignant le fait que certain-es « habitant-es » ne l'utilisent pas de façon « légitime » et à bon escient selon lui. Encore une fois, c'est la logique de différenciation qui ressort dans ses propos. Propriétaire d'un chien recueilli il y a quelques mois, Samy souligne la responsabilité qu'il a vis-à-vis de lui (le faire dormir avec lui dans sa tente notamment) mais aussi les freins qui y sont associés, par exemple, ne pas pouvoir faire des extras le soir. En effet, plusieurs « habitant-es » au cours des entretiens font mention du fait qu'ils et elles évitent de laisser leur animal seul dans la tente en leur absence, pour éviter les aboiements et le mal-être de leur animal mais aussi pour éviter les vols. Les chiens présents dans le Bois de Vincennes étant majoritairement des chiens « imposants », ces derniers peuvent susciter la convoitise. Ainsi, Samy par exemple se déplace toujours avec son chien, ce qui augmente ses temps de trajets puisque tous sont réalisés à pieds, sauf lorsqu'il doit se présenter à Pôle Emploi par exemple ou dans des rendez-vous administratifs dans lesquels, la présence de son chien, un grand cane corso n'est pas envisageable. C'est notamment dans la logique de favoriser la venue de l'ensemble des « habitant-es » du Bois au sein de leur local, que les professionnel·les d'Emmaüs Solidarité autorisent les chiens dans le jardin du local. Ces derniers restent cependant sous la responsabilité et l'autorité de leur maître et maîtresse.



Extérieur du local d'Emmaüs Solidarité  
Photos de Sidonie Tricaud (été 2022)

Hervé qui est arrivé récemment au sein du Bois de Vincennes, explique dans son entretien que c'est un endroit assez insécurisant, notamment le soir quand on entend les chiens qui aboient et qu'ils sont sans laisse, etc.

« Hervé : **Oui, il n'y a que les chiens qui m'inquiètent, les chiens en liberté. Un genre pitbull qui m'aime bien. Mais elle emmène son grand copain qui n'est pas un pitbull...**

Intervieweuse : *Oui. C'est ça. Puisqu'il y a pas mal de gens qui ont des chiens dans le Bois aussi.*

Hervé : **Quand on entend aboyer un peu trop près, je me méfie quoi.** » (Hervé, 54 ans, 20 jours dans le Bois de Vincennes)

### Avoir de l'intimité sans être isolé : trouver la « juste » distance

Bien que les personnes arrivant dans le Bois de Vincennes mettent souvent en avant la plus grande intimité dont elles bénéficient dans ce lieu par rapport à la rue, le Bois de Vincennes reste un lieu de vie inapproprié dans lequel, même si les « habitant-es » y construisent un « chez eux », il est difficile de faire respecter certaines règles comme les nuisances sonores, la propreté, etc.

De nombreux et nombreuses « habitant-es » soulignent le bruit qui règne en continu dans le Bois de Vincennes, et notamment le soir lorsque certain-es « habitant-es » s'adonnent à des soirées entre elles et eux ou avec des personnes extérieures. L'alcoolisation de ces moments augmente également souvent le niveau sonore. La présence de chiens et leurs aboiements sont également soulignés.

« **Tu as toujours des gens, en fin de compte que ce soit tes voisins de tente qui mettent la musique à deux heures du matin parce qu'ils sont bourrés, donc il n'y a pas de respect, mais après tu ne peux rien dire parce que je ne suis pas chez moi, après le truc, j'ai pris un chien, donc mon chien dès qu'il entend du bruit, il aboie donc des fois tu dors à trois du matin, les gens qui font du footing, et puis en fin compte j'ai mis ma tente et puis tu n'es pas chez toi, en fin de compte tu n'as le droit de mettre des barrières [...].** »

(Samy, 43 ans, 6 mois dans le Bois de Vincennes)

La vie dans le Bois de Vincennes reste une vie en communauté. Même si les « habitant-es » s'établissent à une certaine distance les un-es des autres, cet espace de vie reste partagé.

Il s'agit alors pour les « habitant-es » de trouver la « juste » distance entre elles et eux afin de favoriser le vivre ensemble même si ce dernier n'est pas toujours évident selon les tempéraments des « habitant-es » et les habitudes de vie antérieures qui peuvent fortement varier d'un individu à un autre.

Par ailleurs, il n'est pas toujours aisé pour les nouveaux et nouvelles venu-es de prendre leurs marques et de savoir comment se positionner. Ainsi, Hervé nous explique en entretien qu'il ne souhaite pas être complètement isolé au sein du Bois de Vincennes et en même temps, qu'il ne souhaite pas avoir de voisin-es trop proches voire intrusifs, ce qui le mettrait mal à l'aise.

« Intervieweuse : **Et des fois, ça vous arrive de discuter un peu avec les [joggeurs]...**

Hervé : **Non. Ils ne font que passer. À la rigueur, ils vous répondent quand on dit bonjour.**

Intervieweuse : *Mais ils ne vont pas entamer la...*

Hervé : **Oui. Il y en a ils ne sont pas là pour ça, à parler à un Roumain, mais il avait campé, il est revenu, et on a parlé, il était un peu collant quoi.**

Intervieweuse : *Mais c'est ce que vous disiez tout à l'heure. Quand on discute avec les gens, c'est la juste distance entre on discute et en même temps que les gens ne soient pas trop collants quoi.*

Hervé : **Oui. Pas trop envahissant quoi.**

Intervieweuse : *Oui. Parce que vous aimez bien être quand même un peu...*

Hervé : **Oui. Mon intimité. »**

(Hervé, 54 ans, 20 jours dans le Bois de Vincennes)



Tente à proximité d'un banc  
Photo de Michel Luizard (été 2022)

Dans le cas de Hervé, les quelques interactions qu'il a dans la journée se font plutôt avec des personnes extérieures au Bois de Vincennes. Si Hervé explique avoir peu d'échanges avec les autres « habitant-es » du Bois de Vincennes, il ne semble pas rechercher à établir des liens spécifiquement avec elles et eux. Jusqu'à présent, les interactions qu'il a eues avec les autres « habitant-es » n'étaient pas de son initiative et ne semblent pas lui avoir particulièrement convenues au sens où il décrit les personnes comme « collantes » et n'ayant pas toujours un comportement très rassurant. Il se distingue ici des « ancien-nes » du Bois de Vincennes qui elles et eux se connaissent depuis plus longtemps et ont parfois des relations cordiales voire amicales avec leur voisinage.

« Intervieweuse : *Et quand vous êtes arrivé dans le Bois, vous connaissiez un peu des gens qui étaient dans le Bois ?*

Hervé : **Non.**

Intervieweuse : *Et depuis que vous y êtes, vous commencez à prendre... ?*

Hervé : **Quelqu'un, un marocain m'a parlé un peu, mais il boit, et puis il est venu près de ma tente, il voulait parler ou boire un peu, puis il a sorti une machette**

**comme ça pour dire que je pouvais compter sur lui si on m'embêtait, mais une bonne machette comme ça rouillée, c'était un peu inquiétant.**

Intervieweuse : *Oui. Donc pour l'instant, vous discutez un peu avec les gens, mais ce n'est pas...*

Hervé : **Non, personne des Bois non, les anciens se connaissent.** »

(Hervé, 54 ans, 20 jours dans le Bois de Vincennes)

Dans les entretiens réalisés avec les professionnel·les, ces dernier·es soulignent cette distinction entre les « ancien·nes » présent·es depuis plus de dix ans dans le Bois de Vincennes et les « nouveaux·lles ». Par ailleurs, ils et elles évoquent également qu'il faut se méfier d'une vision enchantée du Bois de Vincennes au sein de laquelle tous et toutes les « habitant·es » s'entendraient bien et seraient bienveillant·es entre eux. Comme dans la vie ordinaire, dans le Bois de Vincennes, tout un ensemble de tempéraments se côtoie et ces dernier·es peuvent bien s'entendre ou à l'inverse s'accrocher voire s'opposer.

Les professionnel·les soulignent cette diversité des situations et des relations entre « habitant·es ».

« Louise : **Ben en fait tout dépend, franchement enfin il y a de tout, il y en a qui entretiennent des liens avec personne, qui voilà, ne souhaitent pas le faire, après Lucas c'est l'extrême inverse, Lucas, c'est quelqu'un qui je pense a vraiment de l'appétence à appartenir à un groupe, à être entouré de pair et puis à vivre un petit peu en communauté et voilà, c'est quelqu'un, ben de toute façon voilà, tu l'as vu, il est touchant, enfin il est très dans le lien en tout cas, donc c'est un peu genre public extrême.**

Intervieweuse 1 : *Oui, il est extrême inverse par rapport à d'autres, ouais.*

Louise : **Mais après il y en a déjà qui vivent ensemble, donc qui décident enfin voilà vivre en voisins et si j'ai bien compris, il y en a qui décident de vivre ensemble en voisins alors qu'ils se rencontrent dans le bois.**

Intervieweuse 1 : *D'accord, OK, qui ne se connaissait pas forcément d'avant non plus.*

Louise : **Il y en a, par exemple là il y en a deux qui viennent d'arriver sur le bois, qui se sont fait virer ensemble du bâtiment Bercy puisqu'ils ont eu une altercation et qui du coup ont décidé de s'installer tous les deux, chacun une tente dans le bois, donc il y a des deux, mais effectivement, j'ai l'impression que c'est assez hétérogène en fait cette question du lien, et de l'isolement et tout ça, voilà, après il y a quand même je pense, il y a une solidarité entre eux, ils tendent quand même à se protéger, voilà, à se prévenir s'il y a des choses, etc., puis après il y a aussi beaucoup de violence entre eux, voilà, c'est quand même une grosse réalité du bois, je pense que beaucoup ont peur, bon ils ne le diront pas parce que voilà, ce sont des hommes, machin.** »

(Louise, TS Emmaüs, 1 mois d'ancienneté)

C'est cette ambivalence entre espace de relative solidarité et espace de violence qui ressort souvent des propos des professionnel·les. Par ailleurs, comme le souligne cette travailleuse sociale en entretien, les « habitant·es » sont peu enclin·es à évoquer leurs craintes en entretien. En effet, c'est plutôt une virilité traditionnelle qui est valorisée dans le Bois de Vincennes : être fort (physiquement et mentalement), être autonome, etc. De fait, chaque élément qui pourrait être associé à une plainte ou de ce registre peut vite être perçus par les autres « habitant·es » comme une faiblesse et ainsi rendre ces personnes plus vulnérables à la vie en communauté.

**« Ce sont quand même des hommes qui ont tendance à comment dire... surinvestir leur masculinité, l'afficher, voilà, en tout cas, montrer des qualités, enfin bref. Fantasmer des hommes, etc., et à les sur-revendiquer. [...] Et oui, ça m'a beaucoup impressionnée à quel point ils rentrent en lien facilement. Après, ils ne rentrent pas nécessairement dans l'intime facilement parce que je pense que pour certaines raisons, ils sont très défensifs sur l'intime, et de façon générale ce sont des personnes qui tendent à se blinder, parce qu'il faut admettre que voilà, le bois c'est dangereux, que montrer qu'on est faible, c'est... en tout cas dans leur façon de voir les choses, ce n'est pas utile, voire au contraire, ça les met en danger, donc laisser de la place à l'intime, etc., je pense que ce sont des choses qui ne sont pas évidentes pour eux, par ailleurs, c'est quand même un public qui est majoritairement masculin, par ailleurs originaire d'Europe de l'Est, donc pour en être originaire également, je sais à quel point, enfin au niveau de la construction déjà, on demande quand même aux hommes d'être forts, il n'y a pas de place pour l'émotion. Enfin c'est quand même, ouais, c'est compliqué dans l'est de l'Europe que d'être émotif et de laisser de la place pour ses émotions, pour un homme. »**

(Louise, TS Emmaüs, 1 mois d'ancienneté)

Comme évoqué par cette travailleuse sociale, cette mise en scène de la virilité peut être une stratégie défensive liée au fait d'habiter un lieu inapproprié mais peut également être rattaché pour certains à leur origine culturelle. Rappelons que Louise parle plusieurs langues slaves et que cette maîtrise de la langue ajoutée à sa connaissance du monde slaves ont, selon elle, des éléments qui lui permettent de mieux appréhender les comportements des « habitant-es » du Bois de Vincennes, notamment ceux et celles issu-es d'Europe de l'Est qui restent très nombreux et nombreuses.

Dans un autre entretien avec une professionnelle, cette dernière nous met en garde face à l'apparente solidarité qui pourrait être associée au Bois de Vincennes.

**« Asmaa : Oui, en fait, on pense qu'il y a de l'entraide et de la solidarité, mais ce n'est pas du tout le cas. Et en fait, ils ont une connaissance des uns et des autres, les habitudes des uns et des autres, c'est pour permettre de surveiller la tente de l'un et de l'autre. Ils se rendent service mutuellement. Et à la fois, à des moments en fait, de connaître les habitudes des uns et des autres permet d'aller fouiller dans la tente du copain. Déjà pour avoir pris des vols en flagrant délit plusieurs personnes dans le cadre des maraudes. Donc, c'est pour ça, c'est vrai que quand on arrive dans le Bois, les partenaires, c'est ce qu'ils nous disaient : « ah c'est bien, il y a l'esprit d'entraide et de solidarité ». Oui, non, méfiez-vous parce que ce n'est pas du tout le cas. Donc c'est à la marge pour certaines personnes qui sont vraiment soucieuses du bien-être des autres. Mais sinon de manière générale, non. Enfin aujourd'hui il va nous demander d'aller aider le copain et le lendemain, ce ne sera plus du tout le copain et il faudrait le virer du Bois. Donc du coup, ce sont les relations humaines et il y a beaucoup de tensions, beaucoup de vols entre eux. Donc un jour il va lui donner un morceau de pain, mais le lendemain il va aller lui piquer la barquette de jambon.**

Intervieweuse : *Du coup, il faut qu'on soit vraiment vigilant aussi à ça. À ne pas se laisser hâter par le côté solidarité quoi. C'est plus de la surveillance. Ce n'est pas forcément le côté un peu positif qu'on y voit, ça dépend vraiment des gens. D'accord.*

**Asmaa : Oui, après il y en a qui sont hyper bienveillants, mais parce qu'ils ont eu un parcours et parce qu'ils sont amis ou parce que c'est le cousin et puis parce qu'ils sont installés ensemble. OK. Mais même parfois comme ça des fois, il faut se méfier, mais pour la plupart non, il n'y a vraiment pas du tout d'entraide. Donc on ne transmettait aucune information et ça, ils le savaient. Sur le copain, mais je ne l'ai pas vu depuis une semaine, tu sais où est-ce qu'il est ? On savait qu'il était hospitalisé, mais on sait que l'autre ne veut pas que son ami le sache. On pensait qu'ils étaient amis et finalement on se rend compte que non, ils ne sont pas amis. Donc on est vachement vigilant par rapport à ça. »**  
(Asmaa, ex-Emmaüs pendant 10 ans)



Tente avec un espace aménagé de coussins  
Photo de Michel Luizard (été 2022)

Dans cet extrait, cette professionnelle souligne également le fait que les relations entre « habitant-es », au-delà du fait qu'elles puissent être très variées selon les profils des individus, peuvent aussi fluctuer au fil de temps.

#### Avoir un animal : rôle socialisateur et protecteur

Les « habitant-es » du Bois de Vincennes sont nombreux et nombreuses à avoir des animaux. Si initialement, les « habitant-es » avaient surtout des chats en raison des riverain-es qui utilisaient le Bois de Vincennes pour les y abandonner, aujourd'hui les animaux présents semblent plus variés. Lors de nos observations dans le cadre des temps d'accueil inconditionnel dans le local Emmaüs Solidarité, nous avons rencontré beaucoup d' « habitant-es » s'y rendant avec leurs animaux.

**« Bien sûr. Donc il y a un grand principe qui est fort au sein de notre institution, c'est l'accueil inconditionnel. Donc ça nous amène à nous adapter aux personnes. Vous savez, c'est toujours ce qu'on dit. Ce n'est pas aux personnes de s'adapter à la structure, c'est à la structure de s'adapter. Donc on essaie de s'adapter au maximum aux conditions des personnes. Donc les personnes qui**

**viennent avec des animaux, on va leur dire : « Écoutez, on va vivre avec. On fait communauté, on fait collectivité. » On tient compte au fait que les personnes qui ont peur des animaux peuvent être dans le collectif, et donc on leur demande gentiment, à ces personnes qui ont des maîtres-chiens, maîtres animaux de venir, mais surtout, de voilà, d'attacher le chien pour ne pas que d'autres personnes qui seraient gênées par la présence de l'animal finissent par partir. Bon vous voyez qu'on essaie de ménager tout le monde. »**  
(Sylvestre, Emmaüs, 3 ans d'ancienneté)

Cette possibilité d'accueillir les animaux est aussi liée à la configuration du lieu et à l'idéologie défendue par Emmaüs Solidarité d'accueillir tout le monde de façon inconditionnelle.

« Intervieweuse : **D'accord. Et du coup, donc l'accès aux animaux, c'est quelque chose qui était déjà mis en place par exemple, toi, avant que tu prennes ton poste.**

Sylvestre : **Oui. Bien sûr. Bien sûr, mais ça va de fait. Après, on a la chance d'avoir effectivement ce local qui a un jardin. Donc c'est plus facile. Mais j'imagine, nous aurions eu juste un bureau qui serait à l'étage, bon on aurait dit à la personne peut-être de faire garder le chien en bas par, je ne sais pas, un camarade ou un ami pour lui permettre d'accéder aux droits de venir faire des démarches administratives ».**

(Sylvestre, Emmaüs, 3 ans d'ancienneté)

Cette présence des animaux a souvent été un élément facilitateur pour entrer en contact avec les « habitant-es ». Le fait de demander le prénom du chien, si on pouvait le caresser, etc., était souvent gage de notre intérêt pour la personne et son environnement. Par ailleurs, comme évoqué précédemment, les « habitant-es » ayant souvent de grands chiens assez imposants, le fait d'être à l'aise avec eux et que l'animal soit également réceptif en se laissant caresser permettait l'établissement d'un lien de confiance plus aisé. Nombre d'« habitant-es » nous ont ainsi indiqué lorsque nous les rencontrons que leurs animaux nous appréciaient, ce qui était gage selon eux du fait que nous soyons de « bonnes » personnes.

Lorsque nous abordons avec une professionnelle la présence des animaux dans le Bois de Vincennes, elle nous explique qu'elle a toujours connu le Bois de Vincennes comme un lieu de présence d'animaux.

**« Dès le début, dans le Bois les anciens avaient des chats parce que le Bois, les riverains venaient abandonner leurs animaux en période estivale quand ils partaient en vacances. Ils abandonnaient leur petit chat. Et donc du coup les publics, ceux qui étaient installés les récupéraient. Donc il y en avait certains qui avaient dix chats, 20 chats. Mais c'étaient surtout des chats. Et après en fait, c'est quand on a commencé à avoir le profil d'abord, jeune moins de 25 ans accompagné d'animaux. Et là effectivement, c'était relativement problématique, mais dans tous les cas ils n'adhéraient pas à l'accompagnement qu'on pouvait proposer. C'était hyper compliqué parce que voilà. Ne serait-ce que pour faire la pièce d'identité, ils ne venaient jamais au rendez-vous. C'était hyper compliqué. Donc de là à aborder la question d'hébergement, et eux même avaient conscience que du coup la question d'hébergement, le chien était un frein pour la question d'hébergement. Ils le savent de manière générale. Après oui, on a**

***pour beaucoup eu des situations de personne accompagnée d'animaux et c'est hyper compliqué parce qu'il y a trois structures à Paris qui acceptent les animaux et ce sont des structures collectives. Donc c'est très compliqué parce que même si les personnes acceptent et veulent, du coup, le délai d'attente est hyper long. Donc entre-temps la personne change d'avis. »***

(Asmaa, ex-Emmaüs, 10 ans d'ancienneté)

Selon cette professionnelle, c'est notamment l'arrivée de publics plus jeunes déjà accompagnés d'animaux qui a ensuite amené à une diversification de la présence des animaux dans le Bois de Vincennes. Comme indiqué par Asmaa, la présence notamment de chiens a pu être un frein dans la possibilité de mobiliser les « habitant-es » dans leur prise en charge pour entamer des démarches de suivi. Elle souligne que les structures accueillant les personnes sans-abri avec des animaux sont très peu nombreuses et souvent complètes. De fait, la question de l'hébergement en tant que telle est elle-même souvent éludée dans un premier temps puisque les « habitant-es » n'envisagent pas de se séparer de leur animal pour accélérer la procédure.

***« Didier : Oui, il y a certains qui ont de gros chiens, mais qui sont adorables. Il y a des chiens, mais les petits chiens sont plus mauvais parce qu'ils vous mordent les mollets. Mais là, j'en connais certains, ils ont des, je ne sais pas les races de chiens que c'est, mais ce sont des chiens qu'on dit plus ou moins interdits et ce sont des bêtes qui sont adorables. Une fois on faisait une tournée dans le Bois, il nous a suivis partout. Il nous a suivis, quand on est revenu à la voiture, j'ai dit : « On ne peut pas t'amener, il faut retourner voir ton maître. » Le chien, on aurait pu l'amener avec nous et pourtant quand vous le voyez.***

Intervieweuse : ***Ouais, même si ce sont des chiens qui sont gentils du coup, ça peut potentiellement être un frein aussi à la prise en charge puisque des chiens de catégorie comme ça en plus, ce ne sont quand même pas des chiens qui sont faciles à avoir.***

Didier : ***Non. En fait, il faut leur mettre des muselières. Avec chiens, ils arrivent à trouver, mais c'est beaucoup plus compliqué parce qu'ils ne veulent pas se séparer de leurs animaux. »***

(Didier, UASA, 17 ans d'expérience)

Suite à cette présence d'animaux, les professionnel·les qui suivent les « habitant-es » du Bois de Vincennes ont essayé d'adapter leurs pratiques. Comme évoqué plus haut, le local Emmaüs Solidarité permet aux « habitant-es » de s'y rendre avec leur chien, en laissant celui-ci dans le jardin à condition d'y rester vigilant. Par ailleurs, des partenariats spécifiques ont été mis en place pour faire face aux besoins des « habitant-es » du Bois de Vincennes propriétaires d'animaux comme développé dans la Partie 1 de ce rapport.

L'ensemble des professionnel·les ont conscience de l'importance que revêt l'animal pour les « habitant-es » du Bois de Vincennes. Pour certain·es, il est un vrai lien avec le monde extérieur et un support émotionnel important. Depuis plusieurs années, les animaux n'occupent plus la même place dans le quotidien des individus<sup>40</sup>. Dans leur article, Herpin et Verger<sup>41</sup> s'interrogent notamment

---

<sup>40</sup> Herpin, Nicolas, et Daniel Verger. « La possession d'animaux de compagnie en France : une évolution sur plus de vingt ans expliquée par la sociologie de la consommation », *L'Année sociologique*, vol. 66, n°2, 2016, p. 421-466.

<sup>41</sup> Herpin, Nicolas et Daniel Verger, *op.cit.*

sur le rapport entre posséder un animal et être sans enfant ou isolé-es. Il ressort de leur étude qu'avoir un animal de compagnie, chien ou chat participe à lutter contre la solitude.

**« Dès que je repars dans le monde normal, voilà, comme je te dis, je le soigne, je fais l'opération, si je vais dans le sud, il vient avec moi, je fais ma vie avec quoi, là, il va avoir cinq ans, il lui reste 6, 7 ans à faire avec moi et puis voilà quoi, et après si je suis encore en condition physique, je reprends un autre chien quoi, et voilà, ma petite vie quoi, voilà, et puis après non, moi, j'aimerais finir à Tahiti, mais on verra. »**

(Samy, 43 ans, 6 mois dans le Bois de Vincennes)

Bien que son chien puisse être un frein dans sa prise en charge ou dans son organisation au quotidien, Samy souligne l'importance que ce dernier a dans sa vie. Il envisage son avenir à ses côtés même si cela signifie que les possibilités professionnelles seront plus limitées. Pour certain-es « habitant-es » comme Samy, le chien peut alors revêtir le rôle d'autrui significatif<sup>42</sup>.

#### 4. Quels contacts avec l'extérieur ?

Bien que les « habitant-es » résident dans le Bois de Vincennes, cela ne signifie pas qu'ils et elles n'aient pas de contact avec des personnes en dehors du Bois de Vincennes ou qu'ils et elles soient systématiquement isolé-es.

##### A/ Des liens avec la famille au sens large

Plusieurs des « habitant-es » avec lesquels nous avons échangé évoquent en entretiens, pour certain-es, des liens avec quelques membres de leur famille. S'ils et elles ne sont pas la majorité, il serait réducteur de ne pas prendre en compte cette dimension de leur vie sociale. Ainsi, par exemple, François dont nous avons déjà évoqué le parcours entretient des liens avec plusieurs membres de sa famille : son père, sa sœur, son fils et son ex-femme notamment.

**« Son fils va avoir 18 ans le 15 juillet. Il habite en Normandie non loin de Deauville. [...] ça va faire 1 an qu'il n'a pas vu son fils. Ce dernier ne sait pas qu'il habite dans le Bois. Son fils habite actuellement chez sa mère. Il envoie parfois de l'argent à son oncle en Roumanie. Il ne lui demande pas mais il le sait. Le reste de son argent, il l'envoie à son fils. Son père habite dans le 17ème, il le voit régulièrement. Il l'aide pour la retraite, ses lunettes etc. Il voit sa sœur de temps en temps, elle habite en Allemagne dans un village. Il se déplace en train. Il a pris deux fois l'avion pour se rendre en Roumanie lors du décès de sa mère. Mais le car c'est « chiant », trop long. S'il n'avait pas son fils, ça ferait longtemps qu'il serait parti. Il communique avec ce dernier par téléphone, what's app. Il va essayer de voir ce dernier pour ses 18 ans. Quand il s'y rend, la mère de son fils l'accueille même si avant il allait à l'hôtel. Elle, c'est une cadre ayant 70 personnes sous sa**

---

<sup>42</sup> Morand, Emilie et François De Singly. François. Sociologie d'une forte proximité subjective au chat, au chien. *Enfances Familles Générations*, Conseil de développement de la recherche sur la famille du Québec (CDRFQ)/ INRS-UCS, 2019, 32.

*charge sur les sujets des impôts et des retraites. Avant le covid il y allait deux fois par an. »*

(Extrait du carnet de terrain de Sidonie Tricaud, 16 juin 2022)

Bien que François habite le Bois de Vincennes depuis plusieurs années, il entretient toujours des liens avec plusieurs membres de sa famille. Ces relations familiales en revanche ne sont pas des aides sur lesquelles il pourrait réellement s'appuyer au quotidien pour l'héberger par exemple, mais elles participent à sa vie sociale. Les « habitant-es » rencontré-es ne s'épanchent pas sur les relations qu'ils et elles entretiennent avec leur famille même lorsque celles-ci existent.

Hervé, un autre « habitant » évoque lui aussi furtivement que ses frères sont venus lui rendre visite lorsqu'il a été hospitalisé à Saint-Anne mais il ne développe pas davantage leurs liens.

« Intervieweuse : **Et vos autres frères, vous avez encore des liens avec eux ou pas forcément ?**

Hervé : **Non. J'étais hospitalisé ils sont venus, ils me sont tombés dessus, à bras raccourcis comme on dit, au lieu de me soutenir, j'étais hospitalisé ils me faisaient des reproches.**

Intervieweuse : *Oui. Donc vous ne pouvez pas compter sur eux ?*

Hervé : **Non. C'est fini. Il y en a un qui s'est inquiété pour voir si j'étais encore vivant, il a téléphoné, parce que le téléphone était encore en action. »**

(Hervé, 54 ans, 20 jours dans le Bois de Vincennes)

Rappelons qu'il est parfois difficile de savoir appréhender le discours des « habitant-es » notamment dans le cas de Hervé dont l'entretien avait une tonalité très sombre. Fortement articulé autour de l'idée qu'il n'aurait jamais dû naître parce qu'il n'était pas « fait pour la vie », Hervé a peut-être tendance à nous relater son propos pour y dessiner une relative cohérence. En l'occurrence, celle-ci prendrait forme autour de l'idée qu'il a toujours été rejeté, par sa famille comme par le monde extérieur.

## B/ Des liens avec le monde professionnel

Les « habitant-es » peuvent également entretenir des liens avec le monde professionnel auquel ils et elles sont rattaché-es. Plusieurs « habitant-es » qui ont des missions d'intérim ou qui réalisent des activités au noir peuvent ainsi avoir des liens avec des collègues du monde professionnel.

Se rattacher à des personnes n'étant pas sans-abri permet également la mise en place d'une distinction entre ces « habitant-es » et les autres qui vivraient dans la solitude du Bois de Vincennes ou dans un entre-soi relatif.

Ainsi, lors de notre entretien avec Nouredine, ce dernier explique avoir un seul « ami ».

« Intervieweuse : *Oui, c'est ça. Et du coup, vous vous êtes fait un peu quelques amis depuis que vous êtes arrivé en France ? Ou pas forcément ? Peut-être des collègues de travail que vous auriez rencontrés ? Ou des choses comme ça ?*

Nouredine : **Pas beaucoup.**

Intervieweuse : *Pas beaucoup, d'accord.*

Noureddine : *J'ai une seule personne où je parle avec lui, très souvent régulièrement, que j'ai rencontré pendant la formation. A part lui, mais j'ai fréquenté des gens où on avait dans le passé assez de contacts. Mais aujourd'hui, je n'ai pas de contact avec eux.*

[...]

Intervieweuse : *Et du coup, c'est là que vous aviez rencontré la personne avec qui vous discutez régulièrement ?*

Noureddine : *Oui, Rachid qui est d'origine algérienne, qui est né ici, qui a grandi ici. Qui a 50 ans. Qui a une situation stable, qui travaille à Eau de Paris. Lui, je le connais depuis 2008 maintenant.*

Intervieweuse : *Et du coup, autant c'est votre ami, autant il ne peut pas forcément vous aider pour trouver des missions ou des choses comme ça dans votre domaine ? C'est trop compliqué ?*

Noureddine : *Là, il m'a beaucoup aidé. C'est lui qui m'a plus aidé, donc une grande partie. Là, on essaye de faire une candidature sur Eau de Paris, et on verra. J'avais fait une lettre de motivation avec Marie, plus mon CV qu'on a mis à jour, le CV. Et là, je l'ai envoyé ce week-end. Donc d'après ce qu'il m'a dit, ben il va donner ça à son chef, pour essayer de savoir si je peux trouver un travail là-bas. »*

(Noureddine, 41 ans, 1 mois d'ancienneté dans le Bois)

Son ami qui est un ancien collègue rencontré pendant sa formation de plomberie est son seul contact au quotidien. Il explique dans l'entretien que c'est le seul qui l'ai aidé sans rien attendre en retour et qui essaie actuellement de le faire entrer dans un emploi stable. Le caractère méfiant de Noureddine associé à sa déception lorsqu'il est arrivé en France de ne pas être épaulé par sa famille semble beaucoup impacter ses relations avec le monde extérieur. Il est réservé et facilement sur la défensive dans ses interactions avec les autres.

François, 50 ans qui a une formation dans la maçonnerie entretient également des liens avec d'anciennes employeur-ses qui seraient susceptibles de refaire appel à lui dans de futures missions. Les liens entretenus avec le monde professionnel permettent aux « habitant-es » qui en disposent de davantage se projeter dans l'avenir au sens où ils et elles ne sont pas déconnectés de la vie « Hors du Bois ».

## C/ Des liens avec des associations et des riverain-es

Parfois les « habitant-es » du Bois de Vincennes expliquent que c'est *via* une personne rencontrée dans le Bois de Vincennes qu'ils et elles ont pu en sortir momentanément. C'est le cas de Samy qui comme de nombreuses personnes rencontrées à fait plusieurs allers-retours au Bois sur cette dernière décennie.

« Samy : *En fin de compte à la base, je suis parti, en fin de compte c'est un Monsieur qui est venu nous donner à manger dans les bois, et en fin de compte le mec il faisait à manger, mais lui-même quoi, et en donnant les plats, j'ai dit : « mais tu as mis ça, ça, ça comme ingrédients », et il m'a dit, « Oui, exact », et il m'a dit, « comment tu le sais », je lui ai dit, « Je suis chef de cuisine », et puis il était étonné que je sois dans les bois quoi, et il m'a dit, « Bon on ne se connaît pas trop », il m'a dit voilà, mais il m'a dit, si j'entends parler, et en fin de compte, on est devenu pote, il est venu me voir dans les bois avec ses enfants et sa*

**femme, et puis 15 jours après, parce qu'on était en confinement, il y avait plus d'événementiel, il n'y avait rien.**

Intervieweuse 1 : Oui.

**Samy : Et il m'a appelé, il m'a dit : « si tu veux, j'ai un mois de boulot pour toi quoi », et puis il me prenait avec son camion à l'entrée des bois, sortie des bois, je faisais 10, 12 heures par jour, et à la base j'étais partie comme monteur de tentes, les structures de restauration, sauf qu'après quand il a vu que j'étais vraiment cuisinier, j'ai monté les tentes de jour et j'ai fait moi, la cuisine, voilà, donc ensuite j'ai rencontré le gros, gros patron qui est descendu de Normandie pour me voir, et qui a dit, « Tony hors de question que tu repartes dans les bois, si tu veux, moi, je te fais un CDI, j'ai un restaurant en Normandie », donc je suis parti 14 mois et il ne m'a pas payé les derniers mois, faute grave.**

Intervieweuse 1 : Oui, du coup ça t'a fait un peu des allers-retours.

**Samy : J'étais bien en fin de compte, le truc c'est que j'avais un dalo, ils m'ont réenregistrée pour le social, mais en fin de compte, vu que moi j'étais reparti CDI, j'étais à 100 mètres de la mer, je reprenais toute ma vie quoi, en fin de compte, quand tu tombes une fois dehors et que tu récupères tout, tu dis c'est bon ».**

(Samy, 43 ans, 6 mois dans le Bois de Vincennes)

Tout au long de son entretien, Samy souligne les opportunités qu'il a pu avoir en habitant le Bois de Vincennes, qu'il s'agisse de la rencontre de son meilleur ami (qui habite également le Bois de Vincennes) ou de quelques opportunités professionnelles. Il souligne toutefois combien il est complexe une fois sorti du Bois de Vincennes d'imaginer y retourner de nouveau.

Par ailleurs, tout en expliquant que le Bois de Vincennes est « mieux » que la rue, il rappelle toutes les difficultés quotidiennes qui découlent du fait d'habiter un endroit non prévu pour l'habitat.

**« Parce que si le mec il fait le footing, et en fin de compte je veux dire tu as une tente, tu vois quand même l'emplacement quoi, et tu as les gens, tellement ils sont curieux, le mec il fait son footing au VTT, il passe à deux mètres de ta bâche quoi, donc tu es à table, tu es en train de déjeuner, tu vois le gars, il passe comme ça, pas de bonjour ni rien et puis il regarde ta tente quoi, voilà quoi, moi, je ne le fais pas dans un camping où je ne vais pas devant les gens en train de squatter et regarder la fenêtre quoi, d'être curieux quoi, les gens c'est comme ça quoi dans les bois quoi. »**

(Samy, 43 ans, 6 mois dans le Bois de Vincennes)

Bien qu'il existe une relative tolérance quant aux habitations du Bois de Vincennes, ces dernières n'ont pas vocation à se pérenniser dans le temps ou à diffuser cette idée. Ainsi, les professionnel·les de l'UASA que nous avons déjà évoqué dans la première partie de ce rapport œuvrent tous les jours auprès des « habitant·es » pour leur rappeler les « règles » qui régissent la vie dans le Bois de Vincennes. En effet, comme évoqué par Samy, les « habitant·es » n'ont pas le droit d'ériger de barrière autour de leurs habitats pour éviter de favoriser leur diffusion et leur pérennisation. Le fait de ne pas avoir de barrière permet également aux professionnel·les travaillant auprès des « habitant·es » dans le Bois de Vincennes de pouvoir intervenir plus rapidement et plus efficacement en cas de difficulté (incident ménager, incendie, etc.). Dans le même ordre d'idée, l'interdiction de pouvoir installer des cordes à hauteur d'homme visent à éviter tous les accidents qui pourraient être

liés à ce type d'installation. Le cas de Fred est particulièrement éclairant de cela. Ce dernier a érigé un habitat particulièrement impressionnant.

**« Son habitat est en partie visible depuis la route car il est entouré d'un important tressage de brindilles, branches mortes, petit bois et forme une véritable forteresse [stratégie de protection / sécurisation, tant physique que mentale ou psychique ?]. La barrière qui entoure est assez haut, environ 1m80 et forme une sorte de nid. C'est très impressionnant. Mais aussi dangereux. Les branchages entremêlés fait le tour du logement et sont haut de sorte que si un feu se déclenche, il sera coincé en son centre. La moindre étincelle peut tout faire flamber. [...] Un trou dans la forteresse marqué par un demi-tronc d'arbre par terre fait guise d'entrée. Un tunnel de branchage permet d'accéder à une autre entrée avec une porte [il y a un blason accroché à l'entrée] et des deux côtés de l'habitat en dur qui est au centre, il y a des espaces formant un centre de jardin ou de terrasse intérieur. A droite cela forme une sorte d'extension extérieure d'un intérieur de maison avec des chaises, une table, des ustensiles de cuisine et des produits ménagers. Il y a aussi des plantations. Au centre un logement en dur de 18 m2 [qu'il appelle sa « maison »], bien fermé par une porte. »**  
(Extrait de carnet de terrain, maraude UASA, 08/07/2022.)

Si la taille et l'ampleur de l'habitat nous a laissé « bouche bée », les agent-es de l'UASA nous accompagnant perçoivent cet habitat comme particulièrement dangereux car les hauts branchages enchevêtrés ne permettent pas une évacuation rapide des lieux en cas d'incendie. Les agent-es de l'UASA rappellent également régulièrement à Fred que ce type d'habitat n'est pas autorisé et lui demandent de diminuer la taille des branchages, demandes que Fred ne prend visiblement pas en compte.



Branchages autour d'un habitat au sein du Bois de Vincennes  
Michel Luizard (été 2022)

En effet, il est important de rappeler que le Bois de Vincennes est un lieu ouvert partagé par de nombreux individus. Qu'ils s'agissent des joggeurs ou des « habitant-es » qui rentrent parfois tard dans leurs habitations, il ne serait pas envisageable qu'il y a des cordes à hauteur d'hommes qui

pourraient de fait générer des accidents graves. Il faut rappeler que le Bois de Vincennes n'est pas éclairé la nuit et qu'en période hivernale, cette faible luminosité est encore plus étendue sur la journée.

Les « habitant-es » ayant des chiens ont également pour la plupart régulièrement des échanges avec l'Association Gamelles Pleines que nous avons évoqué précédemment.

Lors de notre maraude avec l'UASA, nous avons également revu Daniel, un « habitant » que nous avons régulièrement croisé au local Emmaüs Solidarité. Celui-ci réside dans un endroit du Bois de Vincennes dans lequel il s'est construit une cabane « en dur » autour de laquelle il s'est installé un espace pour exposer ses œuvres (peintures, sculptures, etc.). Lorsque nous le recroisons dans le Bois de Vincennes, il est alors en compagnie d'un ami, un riverain qui vient lui rendre visite régulièrement. Il nous fait alors faire la visite de son habitat en nous expliquant les différentes évolutions de sa maison et son ami présente commente celles-ci.

Si les relations avec certains riverains sont cordiales, elles peuvent également être très déplaisantes. Samy nous explique au cours de l'entretien avoir assisté à une scène qui l'a interpellé :

***« Je rentrais dans les bois, et en fin de compte, je passe avec mon chien, sauf qu'en fin de compte tu as vu quand je passe avec le chien, les gens ne pensent pas que je suis SDF, donc je passe et en fin de compte tu as un mec, je sais pas, genre 40 ans, bien baraque, super vélo, oui, VTT, descente qui arrive, je le vois, il regarde à droite, à gauche, et moi, je sors du chemin, et le mec il regarde à droite et gauche où il y a ma tente, il regarde et puis le mec en fin de compte, il met son pied sur un banc, donc il arrête avec son vélo, et moi, j'arrive derrière, mais je suis à cinq mètres, six mètres, et le mec, il fait comme ça, il me dit, « Oui, putain, maintenant les bois de Vincennes, c'est un camping, les mecs, oui, tranquille », et moi, en fin de compte, je suis avec mon chien, donc je fais pour rentrer chez moi, et je dis, vous savez Monsieur dans la vie, il y en a, ils n'ont pas le choix, et le mec, il me dit, « On a toujours le choix dans la vie ».***

(Samy, 43 ans, 6 mois dans le Bois de Vincennes)

Les propos de cet homme démontrent qu'il existe une grande variété de comportements dans l'appréhension de la présence d'« habitant-es » dans le Bois de Vincennes.

***« Et le mec après il me dit, « Ah, mais attends, tu fais le malin parce que tu as un chien », j'ai dit, attends je vais attacher mon chien, et on va discuter, je vais attacher mon chien, je reviens, lui, il prend son vélo, il s'en va. »***

(Samy, 43 ans, 6 mois dans le Bois de Vincennes)

La cohabitation entre les « habitant-es » du Bois de Vincennes, les riverain-es et les touristes n'est pas toujours aisée. S'il est demandé aux « habitant-es » de ne pas s'installer dans les zones accueillant des colonies scolaires par exemple, les « habitant-es » sont en revanche nombreux et nombreuses à faire part de situations de sans-gêne de la part de riverain-es ou de touristes.

***« Hervé : Oui. J'ai pris une place qui est restée donc c'est un peu ouvert sur la circulation, mais ça circule beaucoup. Il y a des touristes, il y a même des touristes qui viennent.***

Intervieweuse : *Oui. En plus, comme c'est l'été, il va y avoir de plus en plus de...*

Hervé : **Non, vraiment les touristes, les Asiatiques ils ont pris des photos, ils visitaient le campement.** »

(Hervé, 54 ans, 20 jours dans le Bois de Vincennes)

Ces situations de visites de campements apparaissent comme étant vraiment surréalistes et posent la question de la cohabitation de différents profils de populations au sein d'un même lieu. Si certain-es riverain-es sont respectueux et respectueuses et nouent même des relations cordiales voire amicales avec les « habitant-es » du Bois de Vincennes, d'autres sont beaucoup plus virulent-es comme dans le cas exposé par Samy plus haut.

## 5. Le Bois de Vincennes comme un « mieux-être » par rapport à la rue

Comme évoqué précédemment, pour certain-es « habitant-es », la vie dans le Bois de Vincennes peut être appréhendée comme une amélioration de leurs conditions de vie au regard de celles qu'ils connaissaient avant (foyer, centre d'hébergement, rue, etc.).

Il est intéressant de noter que si les professionnel-les ont pour mission d'accompagner les « habitant-es » du Bois de Vincennes vers une sortie de celui-ci, ce n'est pas toujours ce qui est souhaité par les « habitant-es » eux-mêmes.

### A/ Une forme de vie alternative

#### Une volonté de sortir du Bois de Vincennes qui n'est pas partagée par toutes et tous

Pour certain-es « habitant-es », la vie dans le Bois de Vincennes, même si elle est complexe au quotidien s'inscrit dans une certaine passivité qui dénote avec la vie « ordinaire ». Ainsi, quelques « habitant-es » soulignent les activités autour desquelles est articulée leur journée et celles-ci sont souvent pratiquées en solitaire voire en retrait.

« Intervieweuse : **Donc vos journées, vous êtes plutôt dans le côté lecture. Et vous pensez que là notamment parce qu'il fait chaud, vous pensez rester un peu dans le Bois ou rebouger sur une région où il faut un peu moins chaud ?**

Hervé : **Je ne sais pas, je ne vois pas d'avenir. Il n'y a pas d'avenir dans le Bois, il y en a qui sont là depuis plusieurs années ça ne m'intéresse pas, ça ne mène nulle part.** »

(Hervé, 54 ans, 20 jours dans le Bois de Vincennes)

Dans l'extrait d'entretien de Hervé, ce dernier nous explique lire et que cette pratique s'inscrit dans un contexte « sans avenir » selon lui. Le Bois de Vincennes est présenté comme un espace distinct de la « vraie » vie. Hervé souligne que certains « habitant-es » sont présent-es dans ce lieu depuis des années et cette perspective sur le long terme semble l'inviter à la passivité et à la léthargie. Au cours de l'entretien, on a l'impression qu'Hervé lit notamment pour aider à faire passer le temps.

La suite de son entretien conforte cette interprétation puisqu'il explique avoir l'impression de s'être déjà « retiré du monde » en s'étant installé dans le Bois de Vincennes.

« Hervé : **Oui, mais là j'ai l'impression que je me suis retiré du monde déjà. Quand on a pris le métro pour le bateau-mouche** [une activité organisée par Emmaüs Solidarité], **j'étais un peu perdu. Après, j'avais pris pendant des jours quand je suis arrivé ici, mais j'ai décroché un peu oui, je cherchais le terme.**

Intervieweuse : *Oui. Ce n'est pas forcément bien.*

Hervé : **Oui, aussi dans le Bois, il y a du silence, il n'y a rien quoi. Donc on se retire.**

Intervieweuse : **Oui. Ça fait un peu bizarre de reprendre les transports, de revoir les gens.**

Hervé : **Oui, la foule, la promiscuité. »**

(Hervé, 54 ans, 20 jours dans le Bois de Vincennes)

Le fait de ne pas sortir du Bois de Vincennes, de ne pas prendre les transports et de ne pas échanger avec d'autres gens amène Hervé à avoir l'impression de ne plus faire partie de la société « ordinaire ». Par ailleurs, cette moindre fréquentation des transports et de l'extérieur le conduisent à être moins à l'aise dans ces lieux. Il explique qu'il était comme perdu dans les transports et au milieu de la foule. Il mentionne à plusieurs reprises que le Bois de Vincennes est un lieu dans lequel on se retire. Il évoque notamment le silence du Bois de Vincennes, peut-être pour le mettre en perspective avec le bruit de la ville et de la vie parisienne. Ainsi, le Bois de Vincennes est décrit comme un lieu de retrait silencieux.

De la même façon, Andrei qui est âgé d'une trentaine d'années et qui est dans le Bois de Vincennes depuis 5-8 ans explique peu se déplacer et *a priori* jamais en dehors du Bois de Vincennes. Si ce dernier se déplace au sein du Bois de Vincennes, c'est dans le cadre de ses promenades de loisirs. Bien qu'il dispose de plusieurs moyens de locomotion, notamment des trottinettes électriques qu'il a réparées lui-même, ces dernières ne semblent pas lui servir pour se déplacer en dehors du Bois de Vincennes.

« Intervieweuse 1 : **Des fois, est-ce que vous sortez du bois ? Par exemple, est-ce que vous prenez les transports parfois ?**

**Andrei : Non.**

Intervieweuse 1 : *Pour vous... restez vraiment dans le bois.*

Andrei : *J'en ai un transport.*

Intervieweuse 1 : *Pardon ?*

Andrei : *J'en ai un transport.*

Intervieweuse 1 : *Vous avez même plusieurs transports. Et du coup des fois, quand vous vous déplacez, du coup, vous utilisez ça ?*

Andrei : *Oui.*

Intervieweuse 1 : **C'est plus pour vous promener ou pour aller à un endroit en particulier ou ça dépend ?**

Andrei : **Non, c'est de la promenade. »**

(Andrei, une trentaine d'années, 5-8 ans dans le Bois de Vincennes)

Cette passivité au sein du Bois de Vincennes n'est pas remise en cause ou critiquée par ces deux « habitant-es ». Elle semble en adéquation avec leur façon d'appréhender la vie dans le Bois de

Vincennes. Dans le cas d'Andrei, elle est même associée à une vision du bonheur. En accord avec ses principes, cette vie apparaît comme « *une chose heureuse* ».

« Intervieweuse 1 : *Vous avez une solution de revenu ou vous avez des petites activités pour avoir un peu d'argent ou pour vous acheter justement votre nourriture, tout ça ?*

Andrei : ***Non, j'ai de la nourriture, l'argent. Ce n'est pas quelque chose de triste.***

Intervieweuse 1 : *Non, du tout.*

Andrei : ***Je ne me sens pas assez bien aujourd'hui. C'est une chose heureuse.***

Intervieweuse 2 : *Vous ne diriez pas que vous avez besoin forcément qu'on vous apporte quelque chose de spécial.*

Andrei : ***Non, ça va. Merci beaucoup.***

(Andrei, une trentaine d'années, 5-8 ans dans le Bois de Vincennes)

### Une vie de bohème

Pour certain-es « habitant-es », c'est la recherche d'une vie plus alternative qui semble ressortir de leurs propos. Lucas, 31 ans, dont nous avons déjà évoqué le parcours, s'inscrit dans cette dimension alternative. Issu d'une famille dans laquelle ses deux parents étaient artistes, Lucas souligne qu'il a toujours vécu dans la bohémisme (Cf. Partie 1). Ainsi, lorsque Lucas envisage de sortir du Bois de Vincennes, c'est pour se rendre dans une ville favorable aux objets d'art et à la musique de rue. Il explique même avoir cherché « *quelle est la meilleure ville pour jouer (de la musique) ?* » dans un moteur de recherche pour trouver sa prochaine destination.

« Lucas : *J'ai connu une fille au Brésil, mais j'ai perdu contact. Et je me rappelle qu'elle m'avait dit qu'elle aimait beaucoup l'art chrétien. Et après, **je fais beaucoup, voilà, d'art chrétien.** Et après, voilà, ça, qu'ils aiment les musiciens de rue. Et donc s'ils aiment l'art chrétien, ils aiment les musiciens de rue. Ça, j'ai vu dans Google « **quelle est la meilleure ville pour jouer ?** » **Le premier, c'était Copenhague.** J'avais déjà envie d'aller à Copenhague. Après, troisième c'était **Berlin. La deuxième, c'était – je ne sais pas – une ville aux États-Unis. Ça, c'est la deuxième : art, musique et la troisième, c'est qu'il y a une ville anarchiste dans la ville.***

Intervieweuse : *Oui, oui, dans Copenhague, oui. Il y a un quartier de Copenhague qui est un **quartier un peu alternatif.** Moi, j'y suis allée il y a quelques années.*

Lucas : *Qu'est-ce que tu en dis ?*

Intervieweuse : *Moi, j'ai beaucoup aimé, mais je ne suis pas restée longtemps. C'était un week-end. Donc, c'était court, mais il y a effectivement toute une partie de la ville où tu as un quartier un peu alternatif, où tu as des musiciens. Enfin, ça fait comme **une espèce de mini-communauté à l'intérieur de la ville.***

Lucas : ***Un peu comme ici, mais urbain ?***

Intervieweuse : ***Plus un peu hippie.*** Tu vois, hippie ? Enfin en tout cas, bon, c'était il y a quatre-cinq ans, mais c'était plus un peu hippie, musique et tout.

Lucas : *C'est récent, quatre-cinq ans.*

Intervieweuse : *Oui, oui, c'était marrant. **C'était une ville dans la ville.***

Lucas : ***J'adore. Ça, c'est la première raison pour laquelle j'y vais.*** »

(Lucas, 31 ans, 1 an d'ancienneté)

Lorsque Lucas nous explique le choix de partir pour Copenhague, on note que c'est avant tout le quartier de Christiana qui retient son attention. Cette forme de communauté hippie lui semble être un bon contexte pour y tenter sa chance. Il dessine même un parallèle entre la vie dans le Bois de Vincennes et celle à Christiana. C'est donc cette vie en communauté alternative qui est recherchée par cet « habitant ».

### Une vie plus en harmonie avec la nature

Dans la même optique, chez certain·es « habitant·es », c'est le calme, la verdure et l'environnement apaisant qui sont valorisés. Ainsi, Laurence, une quarantaine d'années qui habite dans le Bois de Vincennes depuis cinq mois et dont nous avons déjà évoqué le parcours dans ce rapport, explique combien sa vie dans le Bois de Vincennes est marquée par ces éléments extérieurs propres à la vie dans un bois.

**« Elle caractérise sa vie par la « verdure », les « animaux, une « vie sereine et zen » et son « art ». »**

(Laurence, une cinquantaine d'années, 5 mois dans le Bois, extrait du carnet de terrain de la maraude, 8 juillet 2022)

Le « choix » d'habiter dans le Bois de Vincennes est alors corrélé dans le discours de Laurence avec cette nature avec laquelle elle souhaite vivre en accord et en connexion. Plusieurs « habitant·es » mettent en avant cette reconnexion avec soi-même à travers la nature comme Andrei plus haut.

Après avoir vécu plusieurs années en foyer, le mode de vie permis à travers le Bois de Vincennes, même s'il reste complexe à appréhender au quotidien, est selon cette « habitante » plus favorable à la réalisation de ses aspirations personnelles : la méditation et la reconnexion à soi.

**« Elle explique avoir décidé d'habiter dans le Bois pour se « connecter avec son moi », avec la nature, et pour vivre en accord avec l'environnement. Elle fait de la « méditation » dans une « quête personnelle ». Elle est dans le Bois car elle en a « ras-le bol » des foyers et est en quête personnelle. Elle voudrait faire une vidéo spécifique sur la méditation. Elle préfère rester seule. »**

(Laurence, une cinquantaine d'années, 5 mois dans le Bois, extrait du carnet de terrain de la maraude, 8 juillet 2022)

Comme dans le cas d'Andrei, c'est également le calme et la solitude qui sont recherchés dans cet habitat singulier qu'est le Bois de Vincennes.



Campement avec des palettes colorées  
Photo de Michel Luizard (été 2022)

### Le Bois comme espace du retrait du monde

Au-delà du calme, la vie alternative passe également pour certain-es « habitant-es » par une rupture avec tout ce qui se rattache à la société civile.

**« Il n'a pas de carte vitale et n'a pas envie d'en faire parce qu'il faut laisser les choses se faire. De même pour l'assurance vieillesse et d'autres choses. Il ne perçoit pas le RSA. Il ne veut pas s'insérer plus dans la société. Il n'a pas envie qu'on puisse le suivre. Il dit qu'il vit dans « l'instant présent ». »**

(Fred, quarantaine d'années environ, 17 ans dans le Bois de Vincennes, extrait de carnet de terrain, 8 juillet 2022)

Fred, âgé d'une quarantaine d'années, qui habite dans le Bois de Vincennes depuis maintenant 17 ans, nous explique ainsi lors d'une maraude réalisée avec les professionnel·les de l'UASA qu'il ne souhaite pas être associé d'une quelconque façon à la société civile. S'il accepte de nous faire visiter son habitation, il reste en revanche très évasif sur les circonstances l'ayant menées dans le Bois de Vincennes et son mode de vie. Ainsi, malgré les relances régulières faites par les professionnel·les qui craignent pour son état de santé, ce dernier insiste sur sa volonté de ne pas disposer de la carte vitale, d'une assurance vieillesse ou du RSA. Il explique être en « bonne » santé et souhaiter laisser faire le temps faire son œuvre au sens où selon lui, si jamais il devait avoir des soucis de santé, ces derniers seraient liés au cours normal des choses. Dans le propos de Fred, on note un rapport au

cycle de la vie très lié à la nature. Pour lui, chaque chose vit puis périclète et il ne s'agit pas pour lui de ne pas aller à l'encontre de cette « nature ». Il met en avant l'importance selon lui de vivre l'instant présent.

Par ailleurs, très méfiant vis-à-vis de l'extérieur, Fred associe ces potentielles prises en charge de la protection sociale à de la surveillance de la part des autorités. Convaincu que les différents dispositifs existants servent également à « suivre et tracer » les activités des individus, il ne dispose pas de RSA ou de carte vitale. Il ne laisse donc aucune trace dans son quotidien. Cette vision « en retrait » de la vie dans le Bois de Vincennes a également été évoquée par Andrei lors de la même maraude.

Agé d'une trentaine d'années (il n'évoque pas non plus son âge), Andrei n'a pas de ressources pour vivre mais n'explique pas pour autant comment il s'organise. Son quotidien s'articule autour de promenades dans la forêt et de séances de bricolages électroniques sur des éléments abandonnés. Il a ainsi remis en fonction plusieurs véhicules dont il se sert (trottinettes électriques abandonnées, vélos, etc.). Dans le cas de Andrei comme de Fred précédemment, il explique être en bonne santé et que la nature lui suffit à être heureux. Bien qu'il cherche la solitude, il dispose d'une radio qu'il a lui-même réparé et avec laquelle il écoute de la musique et les informations.

Ces deux profils font penser à la catégorie des « ancien·nes » « habitant·es » évoquée par les professionnel·les au cours des entretiens. Cette catégorie est notamment marquée par l'idée que ces dernier·es auraient « choisi » le Bois de Vincennes pour s'installer dans une vie plus « en retrait » et parallèle à la vie en société.

Le cas de Daniel s'inscrit également dans ce souhait d'une vie alternative qui comme dans la situation de Lucas reste rattaché au monde artistique. Ainsi, il a développé tout autour de son habitation des espaces pour exposer ses différentes créations.

**« Il expose sa peinture dans une clairière devant chez lui et propose aux personnes qui viennent d'acheter quelque chose. Il a déjà vendu plusieurs pièces. Ça marche surtout le week-end. Il les attend sur sa chaise. Il a mis une pancarte pour indiquer depuis le chemin où se rendre. C'est les « Champs Elysées ». C'est une source non négligeable de revenus. Il y a énormément de toiles dans son jardin (une vingtaine ?), mais aussi d'autres œuvres (installation avec des branches, sculptures ?, une toile sur un chevalet). »**

(Daniel, entre 50 et 60, une dizaine d'années dans le Bois, extrait du carnet de terrain, 8 juillet 2022)

Dans le cas de Daniel, si le Bois de Vincennes est apprécié pour son calme et son espace, il permet également une exposition de ses créations et par ce biais une source de revenus pour l'existence quotidienne. Ainsi, Daniel nous explique retrouver régulièrement de l'argent dans un pot à proximité des œuvres exposées. Ce pot est accompagné d'un écriteau permettant aux « visiteurs » de donner de l'argent pour avoir visité cette exposition, voire pour y avoir acheté une création.

## B/ Une temporalité spécifique qui se distingue de la temporalité « ordinaire » ou de celle de la rue

Par ailleurs, la temporalité du Bois de Vincennes se distingue de la temporalité « ordinaire » ou de celle de la rue au sens où les « habitant·es » y vivent dans un espace parallèle à la ville. Comme évoqué dans leur Rapport d'activité de 2021, Emmaüs souligne que le Bois de Vincennes est excentré géographiquement, et que le bruit de la ville y est plus étouffé. Le temps peut donc davantage s'y distendre. En effet, selon les saisons et les températures, il est plus complexe de se repérer dans le temps. Ces difficultés à appréhender l'espace spatial et la dimension temporelle sont notamment liées à l'absence d'éclairage par exemple qui permet de s'inscrire dans le différentiel jour/nuit. Par ailleurs, le bruit des transports ou les mouvements de populations liées aux déplacements professionnels des parisien·nes sont beaucoup moins visibles de l'intérieur du Bois de Vincennes. Il est donc plus complexe pour les « habitant·es » de se repérer dans le Bois de Vincennes que dans un autre lieu davantage fréquenté et articulé autour d'une temporalité donnée.

« Hervé : **Oui. Comme je n'ai pas la radio donc je ne sais pas le monde. Je ne sais pas si Macron a un Premier ministre. Je ne sais rien de tout ça.**

Intervieweuse : *Alors, Macron a un nouveau Premier ministre c'est Élisabeth Borne.*

Hervé : **C'est une femme ou un homme ? D'accord.**

Intervieweuse : *C'est une femme. »*

(Hervé, 54 ans, 20 jours dans le Bois de Vincennes)

Dans l'extrait ci-dessus, Hervé relate par exemple, qu'il ne dispose pas de radio dans sa tente, l'absence de ce média participe à sa sensation de « retrait » du monde évoquée plus haut. En effet, sans contact avec l'extérieur, certain·es « habitant·es » du Bois de Vincennes sont donc complètement déconnecté·es de ce qui se passe ailleurs.

De la même façon, dans l'extrait suivant, Samy explique avoir du mal à se repérer dans les jours de la semaine depuis qu'il ne travaille plus.

« Samy : **Oui, pas de problème en plus il fallait que je dépose la batterie et tout ça, et en plus sans vouloir, je ne savais pas que demain c'était férié.**

Intervieweuse 1 : *Ah oui, demain, c'est férié, oui, c'est l'ascension.*

Samy : **Oui, même des trucs comme ça, tu zappes quand tu es dans le Bois »**

(Samy, 43 ans, 6 mois dans le Bois de Vincennes)

Seules les activités qu'il estime essentielles sont envisagées : manger, nourrir son chien et quelques activités de loisirs comme regarder la télévision, écouter de la musique ou se promener.

« Intervieweuse 1 : *Oui, tu n'as pas le même rapport au temps aussi donc oui, demain, c'est vrai que c'est férié.*

Samy : **Je ne calcule plus rien du tout, je calcule pour manger, mon téléphone chargé pour regarder la télé, la musique, donner à manger à mon chien, le promener après basta, ça me passe au-dessus de la tête quoi, mais voilà quoi, on verra quand je récupérerai un boulot quoi. »**

(Samy, 43 ans, 6 mois dans le Bois de Vincennes)

Cette différence de temporalité se dessine aussi autour d'entretiens qui soulignent le fait que les « habitant-es » vivent « au jour le jour ». La vie quotidienne est pensée autour d'un temps court et des activités quotidiennes réalisées. Cette absence de projection sur un temps long est caractéristique des populations vivant dans des conditions de vie précaires. Ainsi, quand il faut « faire face au jour le jour » dans un milieu inapproprié comme le Bois de Vincennes, il semble complexe de se projeter sur un temps plus long alors que le quotidien est éprouvant et demande une mobilisation constante.



Campement « insalubre » au sein du Bois de Vincennes  
Photo de Michel Luizard (été 2022)

Certain-es « habitant-es » comme Hervé ont alors l'impression que leur quotidien se résume à une seule activité, en l'occurrence pour lui aller faire ses courses.

*« Oui. Mais j'ai l'impression de ne faire que ça d'aller à la supérette »* (Hervé, 54 ans, 20 jours dans le Bois de Vincennes)

L'organisation quotidienne est souvent marquée par une absence d'anticipation. Cette dernière est peut-être également en lien avec les conditions climatiques plus rudes dans le Bois de Vincennes. En effet, lorsqu'il pleut par exemple, les « habitant-es » construisent parfois des rigoles autour de leur tente, ce qui nécessite du temps. Par conséquent, vivant plus en lien avec les conditions climatiques, le programme quotidien semble variable selon les jours et adaptable.

« Intervieweuse 1 : *Vous vous organisez comment par exemple sur votre journée ? Est-ce que vous avez par exemple une journée où vous avez, je ne sais pas, plus un type de démarche que vous faites ou est-ce que ça dépend un peu des jours ?*

Madame : ***Ben oui, voilà, ça dépend des jours.*** »

(Laurence, une quarantaine d'années, 5 mois dans le Bois de Vincennes)

Cette relation au temps peut conduire certain-es « habitant-es » comme Fred à réfléchir à comment « passer » ce temps au quotidien.

***« Il a fait cette grande construction pour faire passer le temps. Il aime bien planter des plantes, surtout pendant le confinement parce que ça le fait penser à autre chose qu'à sa vie. »***

(Fred, la quarantaine, 17 ans dans le Bois, extrait de carnet de terrain, 8 juillet 2022)

Ainsi, pendant la période du confinement qui a encore davantage singularisé ce rapport à la temporalité, Fred s'est lancé dans diverses activités dont le jardinage. Jardiner semble alors revêtir pour lui une fonction d'échappatoire.

Pour faire passer le temps, certain-es s'adonnent à la lecture comme Hervé qui explique que ça lui permet ainsi de voyager sans bouger.

« Intervieweuse : ***Oui. Quand vous lisiez, ça vous permet de vous évader un peu même si c'est sur les périodes rurales avec le monde agricole qui...***

Hervé : ***Oui. Je ne bouge pas, je voyage en statique.*** »

(Hervé, 54 ans, 20 jours dans le Bois de Vincennes)

### C/ Les bénéfices de la « tranquillité » du Bois de Vincennes

Pour certain-es « habitant-es », la tranquillité du Bois de Vincennes est d'autant plus appréciée, que celle-ci change complètement des conditions de vie dans lesquelles vivaient les « habitant-es » précédemment. Comme évoqué par Emmaüs Solidarité dans leur Rapport de 2021 : « *de manière générale, l'environnement du Bois devient leur « espace habitable » où elles tentent de maintenir et de préserver leur dignité et leur intimité à l'abri des regards. Contrairement aux rues de Paris, les personnes sont installées de manière sédentaire et autonome : elles cuisinent, elles y dorment, elles bricolent et y font le ménage, elles entretiennent des relations avec le « voisinage » (riverains, agents des espaces verts et autres personnes sans-abri* » (p. 36). Les professionnel·les d'Emmaüs Solidarité rappellent également qu'une grande partie de la population du Bois de Vincennes ont connu un long parcours d'errance marqué par des passages successifs en structure d'hébergement.

C'est la situation dans laquelle s'inscrit Laurence, âgée d'une quarantaine d'années, qui est arrivée dans le Bois de Vincennes il y a cinq mois.

« Laurence : ***D'accord. Ben je suis là depuis avril dernier, fin mars dernier, précisément, une période durant laquelle j'ai quitté le foyer CHRS Merice appartenant à la Société Philanthropique où j'étais depuis trois ans. Et donc je ne me suis pas virée de Merice. J'étais même surprise. Ils me proposaient de***

**reconduire même seulement pour un mois le contrat, d'accord. Moi, j'ai dit : « Non, j'arrête là. »**

Intervieweuse 1 : *Du coup, vous souhaitiez arrêter parce que ça ne vous convenait plus ?*

Laurence : **Ça ne me convenait plus. Ça faisait un petit moment déjà que ça saturait. J'avais envie de partir de ce foyer depuis, déjà, un bon petit moment. Moi, je me suis dit : « Ma fille, la patience est une très grande vertu. Mais elle a ses limites. » Voilà. »**

(Laurence, une cinquantaine d'années, 5 mois dans le Bois)

Sans revenir plus en détails sur ses raisons de quitter le CHRS dans lequel elle résidait depuis trois ans, Laurence semble davantage trouver son équilibre dans son nouvel habitat au sein du Bois de Vincennes. En effet, comme évoqué précédemment, Laurence souhaitait être seule et en connexion avec la nature, deux éléments qui semblent davantage réalisables dans le Bois de Vincennes que dans un CHRS. Il est important de rappeler que Laurence a fait une demande de logement et que celle-ci est en attente depuis cinq ans. Habiter le Bois de Vincennes lui permet d'être plus autonome dans son quotidien. Ainsi, elle explique notamment apprécier de pouvoir aménager son intérieur au fur et à mesure de ses économies, choses qu'elle ne pouvait pas réaliser quand elle était en foyer.

Les professionnel·les d'Emmaüs Solidarité rappellent que c'est « *justement l'une des particularités du public du Bois de Vincennes : doté d'une connaissance et d'une maîtrise du dispositif, d'une capacité de « débrouillardise » élevée, autonome, mobile, les solutions d'hébergement (temporaires ou pérennes) en chambre partagée avec un aspect collectif présent et un règlement intérieur strict ne leur correspondent pas* » (2021, p. 37).

Jessica, âgée de 48 ans et présente dans le Bois de Vincennes depuis quatorze ans a été rencontrée avec la maraude UASA. Bien qu'elle ne souhaite pas réaliser avec nous un entretien à proprement parlé, elle décrit ses conditions d'hébergement précédent son arrivée dans le Bois de Vincennes.

**« Elle a eu un hébergement CHRS il y a environ 4 ans où elle est restée pendant 1 an ½. Le CHRS était vers Z, c'était un ancien bâtiment d'une grande compagnie récupéré par la Ville. C'était très violent là-bas, elle s'est faite tabassée. Le responsable de la structure voulait coucher avec elle. C'était par l'association « A ». Ils laissaient les femmes se faire violer, tabasser. Elle payait 100 euros pour la taille d'une cellule de dégrisement. Il y avait des cafards. Elle prenait sa douche au lavabo dans sa chambre. Elle n'osait pas aller aux douches collectives. Elle n'avait pas de frigo, il ne fonctionnait pas mais tout le monde s'en fichait. Elle a tenu tout ce temps. »**

(Jessica, 48 ans, 14 ans dans le Bois de Vincennes, extrait de carnet de terrain, 8 juillet 2022)

Les conditions de vie décrites par Jessica dans ce CHRS sont très négatives. Le lieu était sale et insalubre, il y avait de la violence au quotidien et même des abus de la part de la hiérarchie selon elle. Au regard de ces conditions d'hébergement, Jessica présente sa vie dans le Bois de Vincennes comme étant dure mais moins dangereuse qu'au sein du foyer où elle avait été tabassée et où elle avait peur d'être violée comme d'autres résidentes. Encore une fois, dans le cas de Jessica, le Bois de Vincennes peut apparaître comme un « espace refuge » par certain·es « habitant·es » malgré la

dureté des conditions de vie quotidienne. Suite à cette expérience traumatisante en CHRS, Jessica ne souhaite plus renouveler l'expérience de l'habitat collectif.

La difficulté à trouver la motivation à « sortir » du Bois

Compte tenu de ces situations variées, il peut sembler complexe aux « habitant-es » de trouver la motivation et l'envie de quitter le Bois de Vincennes. Par ailleurs, les démarches pour y parvenir peuvent sembler difficiles et fastidieuses à mettre en place. Dans leur rapport d'activité, Emmaüs Solidarité souligne également combien « *les conditions de vie et climatiques rudes du Bois (différences importantes de températures avec la ville), sa position excentrée avec les dispositifs d'accueil, l'éloignement des institutions et des administrations rendent difficile la mobilisation du public sur la durée. Le Bois peut avec le temps les amener à se « couper du monde » et à ne plus trouver la motivation d'en sortir. Ces éléments sont de véritables obstacles psychologiques factuels pour les personnes qui n'arrivent pas ou peu à se mobiliser dans un projet individualisé (accès aux droits sociaux, à l'emploi, aux soins et à l'hébergement) et ainsi à se projeter en dehors du Bois de Vincennes* » (2021, p. 43).

**Sous-conclusion :**

Dans cette deuxième partie, nous sommes revenues plus en détails sur les différentes façons « d'habiter » le Bois de Vincennes. Les habitats présents sont variés en termes de structures, de superficies et de localisation. Cette partie a également permis de mettre en avant les interactions des « habitant.e.s » entre elles et eux mais également avec le monde extérieur, relativisant ainsi le discours usuel porté sur « l'isolement » de ces populations précarisées. La question de la difficulté de sortir du Bois de Vincennes pour les « habitant.e.s » s'est ainsi posée au regard de la relation particulière au monde extérieur que la vie dans cet espace induit.



Local d'Emmaüs Solidarité de face  
Photo de Sidonie Tricaud (été 2022)

**Partie 3 : Pratiques des professionnel.les *versus* discours des usager.e.s : quelles pistes d'amélioration ?**

## 1. Des pratiques professionnelles définies mais ajustables

### A/ Une mission commune : orienter vers le partenaire le plus pertinent

Le travail de coordination effectué par Emmaüs Solidarité auprès des différents partenaires de terrain semble avoir permis de mettre en place des pratiques communes entre les acteur·ices. Il s'agit notamment d'orienter efficacement les « habitant·es » vers le partenaire le plus adapté à la problématique rencontrée. L'UASA ainsi que les équipes d'Emmaüs Solidarité ont une bonne connaissance de l'écosystème des acteurs sociaux présents dans le Bois de Vincennes et peuvent donc mettre en lien ces derniers avec les « habitant·es » rencontrés.

Si les travailleur·ses sociaux·les d'Emmaüs Solidarité ont des formations d'éducateur·ices spécialisé·es, ils et elles n'ont pas tous et toutes d'expériences sur certaines problématiques touchant les personnes habitant dans le Bois de Vincennes. C'est le cas par exemple des addictions ou pour les personnes de nationalité étrangère, les contacts à mettre en place avec les ambassades ou les démarches pour les titres de séjour. Les différents partenaires tels que Gaïa concernant les addictions, Gamelle pleine pour les maitres et maitresses d'animaux, la Cimade concernant les titres de séjour, l'ESI Saint-Michel et l'EMPP sur le volet sanitaire (respectivement infirmerie et psychiatrie) permettent de pallier certaines lacunes ou manque de spécialisation des travailleur·ses sociaux·les présent·es mais également d'apporter une approche complémentaire et une vision nouvelle au travail mené.

*« [...] Il n'y a aucune association enfin en tout cas moi, c'est mon avis [...] professionnel, qui puisse offrir un outillage assez important autour d'une situation seule, ça n'existe pas, [...] ce n'est pas possible, **on a forcément besoin des partenaires, forcément besoin de pluridisciplinarité dans la prise en charge** »  
(Cloé, TS, Emmaüs, 1 an et demi d'ancienneté)*

Comme le souligne Sylvestre, les travailleur·ses sociaux·les semblent devoir avoir des notions sur les différentes problématiques pour pouvoir faire une première évaluation de la situation et d'orienter vers le partenaire le plus adapté.

*« [...] **Quand nous avons une difficulté et qu'on sait qu'on peut solliciter un partenaire qui a la compétence vraiment spécifique, par exemple le droit d'urgence, sur le droit des étrangers, on n'hésite pas de les solliciter pour qu'ils nous aident finalement à résoudre le problème auquel on est confronté. Mais il y a toujours un besoin en tout cas au niveau de l'équipe d'avoir les outils qui nous permettent déjà de faire une première évaluation, que ça soit sur le volet psy, problématiques d'addiction ou problématiques somatiques de toute nature.**[...] »  
(Sylvestre, TS, Emmaüs, 3 ans d'ancienneté)*

### Des pratiques différenciées selon le genre du travailleur social?

Lors des entretiens réalisés, nous nous sommes interrogées sur l'impact du genre des travailleur·ses sociaux·les sur le travail effectué auprès des « habitant·es » du Bois de Vincennes ainsi que sur leur relation avec ces dernier·es. Les réponses données par les différent·es professionnel·les varient mais il semble pertinent de penser, au vu des travaux effectués sur l'impact du genre dans le milieu

professionnel<sup>43</sup> mais également sur les interactions, que le genre des travailleur·ses sociaux·les et des agent·es de l'UASA est un facteur à prendre en compte dans l'analyse des pratiques professionnelles.

D'après certain·es professionnel·les interrogé·es, être une travailleuse sociale ou une agente femme serait un « avantage » auprès de la population majoritairement masculine du Bois de Vincennes. Certaines caractéristiques associées traditionnellement aux femmes semblent être perçues comme bénéfiques pour entrer en lien avec les « habitants » masculins du Bois de Vincennes. Ces caractéristiques réelles, supposées ou amplifiées par les travailleuses sociales telles que l'empathie, un accent mis sur l'aspect affectif voire maternant, peuvent faciliter l'entrée en lien avec les personnes.

**« [...] être une femme en maraude et surtout dans le Bois, dans ce monde masculin, c'est ce qui m'a permis de rentrer plus facilement en contact avec les gens. [...] On travaille avec le transfert. Donc du coup l'aspect affectif, la séduction tout ça, je m'en saisis pour que ça soit un outil qui me permette, un outil de travail. [...] Moi, mes collègues c'étaient que des hommes, j'étais la seule femme. Donc je pense que ça leur a fait aussi du bien d'avoir cette approche-là et du coup un peu maternant à des moments. Je pense qu'ils avaient besoin de ça. »**

(Asmaa, TS, ex-Emmaüs, 10 ans d'ancienneté)

Etre une femme et mettre en avant d'autres caractéristiques de genre que les hommes, semble également être un avantage car cela permettrait de faire un « pas de côté » et d'éviter un « effet miroir » avec les « habitants ». En effet, cette différenciation de genre permet de limiter une potentielle « mise en scène » accentuée de la part des enquêtés. Nombre de professionnel·les ont souligné la masculinité « traditionnelle » véhiculée et valorisée au sein du Bois de Vincennes (autonomie, force, autorité, etc.). Ces traits comportementaux semblent encore exacerbés lorsque les entretiens mettent en regard deux hommes.

**« [...] être une femme sur certains aspects c'est une force, notamment sur les questions [...] d'entrée en lien, parce qu'au prisme de la question du genre, ce sont quand même des hommes qui ont tendance [...] surinvestir leur masculinité, l'afficher, [...] et du coup être en face d'un homme, je pense que ça peut être [...] trop face à face parfois, et que justement, être une femme ça permet le pas de côté, et de juste dire, enfin, tu n'es obligée d'être comme ça en fait avec moi, et on n'est pas ce truc de miroir en fait. [...] »**

(Louise, TS, Emmaüs, 1 mois d'ancienneté)

À l'inverse, un face à face avec une femme peut permettre d'exhiber ces caractéristiques de manière valorisante comme ces « habitants » étant particulièrement « respectueux » avec les femmes professionnelles rencontrées.

---

<sup>43</sup> Par exemple, d'après Céline Bessière et Muriel Mille (2013), si le sexe des juges aux Affaires familiales n'influe que peu sur la nature des décisions prises, les juges hommes et femmes n'ont pas la même manière d'envisager leur rôle (du fait de leur trajectoire professionnelle et personnelle) et ne pratiquent donc pas leur profession de la même manière.

**« [...] je pense même qu'ils ont été beaucoup plus respectueux parce que j'étais une femme. À vouloir toujours me protéger, surtout en me prenant tout d'abord en tant que femme qu'en tant que [travailleuse sociale] [...] »**

(Asmaa, TS, ex-Emmaüs, 10 ans d'ancienneté)

Si ces éléments sont importants, les professionnel·les interrogé·es insistent tous et toutes sur l'aspect professionnel de la relation engagée avec les « habitant·es ». Si des affinités peuvent exister entre les personnes, ces dernières ne doivent pas affecter les modalités et la qualité de la prise en charge par les travailleur·ses sociaux·les.

**« Je pense que c'est tout le travail qui est le mien aussi de bien expliquer aux bénéficiaires que ce sont d'abord des professionnels. Et ce n'est pas parce qu'on a en face de soi une femme qu'elle est bien plus compétente qu'un homme ou vice versa. »**

(Sylvestre, TS, Emmaüs, 3 ans d'ancienneté)

De plus, d'autres caractéristiques peuvent influencer sur la facilité d'entrée en lien. C'est le cas par exemple de la langue ou de l'origine (culturelle ou géographique). Enfin, si le lien semble être facilité avec les hommes pour les professionnelles femmes, cela ne semble pas être le cas avec les « habitantes » femmes. Ces dernières dépendant parfois des hommes pour leur sécurité peuvent voir avec suspicion l'arrivée d'une autre femme.

Un fonctionnement reposant sur la proximité et qui favorise la prise en charge des « habitant·es » sans répartition spécifique par travailleur·se social·e

L'accent mis sur la création de lien et la veille sociale par les différent·es professionnel·les interrogé·es induit un fonctionnement de ces entités reposant sur la proximité entre professionnel·les et « habitant·es ». Cette proximité ayant notamment pour vocation de repérer les fragilités éventuelles et les demandes nouvelles qui peuvent émerger, ne s'appuie cependant pas sur une relation privilégiée entre un·e travailleur·se social·e ou un·e agent·e et un·e « habitant·e ».

En effet, les deux entités ne mettent pas en place une répartition spécifique des « habitant·es » par professionnel·les de terrain. Les professionnel·les sont censé·es rentrer en contact de la même manière avec tous et toutes les « habitant·es » rencontré·es afin de ne pas créer une relation d'exclusivité entre un·e professionnel·le et un·e « habitant·e ». Si un « roulement » régulier des professionnel·les peut limiter la création d'un lien de confiance propice au partage d'informations, cela permet d'éviter un attachement trop fort des personnes envers les professionnel·les. Une certaine souplesse dans la répartition du travail entre professionnel·les, notamment lors des entretiens sociaux permet également d'ajuster les interactions selon les affinités « naturelles » qui peuvent émerger entre les individus.

L'absence de « portefeuille » attribué d' « habitant·es » pour les travailleur·ses sociaux·les d'Emmaüs Solidarité permet également de prévenir un sentiment de rupture de suivi lors du départ d'un·e professionnel·le. Ne pas favoriser l'exclusivité permet ainsi de pallier au *turn-over* interne aux équipes. Le *turn-over* et l'impression de perte de son suivi sont des facteurs importants dans les phénomènes de rupture de suivi social et de perte d'accès aux droits sociaux. Aussi, les personnes ont régulièrement été prises en charge par des travailleur·ses sociaux·les différent·es, ce qui semble

diminuer le sentiment de perte et d'abandon lorsqu'un-e travailleur.se social.e s'absente ou quitte ses fonctions. Cela permet également à l'équipe d'un point de vue organisationnel de pouvoir fonctionner « normalement » en l'absence d'une ou plusieurs personnes.

Cependant, cette modalité de fonctionnement comporte également des inconvénients. L'absence de suivi régulier d'une personne par un-e travailleur.se social.e, qui peut ne pas voir une personne pendant plusieurs semaines d'affilées, rend nécessaire un travail de remise à jour, d'adaptation, important de la part du-de la travailleur.se social.e. Le « coût d'entrée » dans un dossier est plus important dans ce type de situation. De plus, cela nécessite un travail de passation des informations entre travailleur.ses sociaux-les plus important avec les risques de perte d'informations que cela entraîne.

« [...] [à propos de l'absence de TS désigné-es] **en fait ça demande un temps d'adaptation de l'esprit** [...] »  
(Cloé, TS, Emmaüs, 1 an et demi d'ancienneté)

## B/ Des missions liées et ajustées en fonction de la saisonnalité

Outre l'activité « normale » de la maraude d'Emmaüs Solidarité, lors des périodes de grande chaleur (canicule) ou de grand froid, le travail de l'équipe est adapté. Les maraudes deviennent plus régulières, notamment auprès des personnes identifiées comme vulnérables selon certains critères préalablement définis (âge, santé, addictions, typologie de l'installation, femme isolée, présence de bouteille de gaz ou de poêle à pétrole<sup>44</sup>).

« [...] **quand il fait vraiment froid ou quand il fait vraiment chaud, on essaye de passer sur des campements où on sait qu'ils sont plus vulnérables, on essaye d'y passer deux fois par semaine.** »  
(Cloé, TS, Emmaüs, 1 an et demi d'ancienneté)

Lors de la vague de chaleur en juillet 2022, le local d'Emmaüs Solidarité a ouvert ses portes toute la journée (9h30-17h30), afin que les « habitant-es » puissent s'y rafraîchir et obtenir de l'aide en cas de besoin. Ces dispositifs mis en place influent fortement sur la charge de travail des travailleur.ses sociaux-les qui sont « sur le front » pour éviter les drames et répondre aux situations urgentes. En été, il s'agit d'être vigilant.e aux risques de déshydrations, l'alcool étant un facteur aggravant. L'hiver, le risque peut provenir du froid (hypothermie), mais également du matériel utilisé par les « habitant-es » pour se réchauffer (bouteilles de gaz, bougies). Ces derniers peuvent provoquer des accidents comme une intoxication ou le déclenchement d'un incendie.

Tout au long de l'année, les équipes de l'UASA et de la maraude d'Emmaüs Solidarité mettent en garde les « habitant-es » sur ces risques et diffusent des messages de préventions. Ces préconisations font suite à plusieurs drames déjà survenus au sein du Bois de Vincennes.

« **Donc en fait, du coup, les seules choses où on va adapter notre pratique, ça va être les périodes d'été et d'hiver, ça va être plus de maraude en hiver, plus de maraude en été. Voilà, on essaye de couvrir, alors en temps normal sur nos**

---

<sup>44</sup> Rapport d'Activité d'Emmaüs 2021.

*missions, on essaye de couvrir tout le Bois de Vincennes sur la semaine, et quand il fait vraiment froid ou quand il fait vraiment chaud, on essaye de passer sur des campements où on sait qu'ils sont plus vulnérables, on essaye d'y passer deux fois par semaine. Alors c'est la seule chose qui fait qu'on change un peu notre pratique, mais le nombre de personnes n'influe pas sur la manière dont on... ouais.*

Intervieweuse : *Et du coup l'hiver j'imagine que ce ne sont pas tous les risques qui sont liés justement ben peut-être aux intoxications, enfin, des choses comme ça ?*

Chloé : *Ouais, intoxication, c'est là où l'UASA intervient aussi parce que dans le Bois il y a interdiction d'avoir des grosses bouteilles de gaz, on a eu plusieurs fois des grosses fumées qui sont sorties, on était très vite alerté aussi par l'UASA, donc du coup il y a des confiscations de matériel, parce qu'ils n'ont pas le droit, donc ça évite les incendies, les feux, les bombes, parce que ça peut, enfin les bombes ça peut exploser une bouteille de gaz, et du coup, nous, on fait aussi attention, oui, effectivement aux intoxications avec les petits chauffages d'appoint, les choses comme ça, ils font ça au pétrole tout ça, donc on tourne assez, voilà, on fait attention à leur donner des conseils d'aération, d'essayer de faire des sorties de cheminée ou en tout cas de laisser un endroit ouvert pour éviter de s'enfermer dans des cuves, mais pour l'instant ça marche donc il n'y a pas eu d'accident.*

Intervieweuse : *Et du coup par contre l'été du coup la vigilance, elle est plus sur...*

Chloé : *L'hydratation.*

Intervieweuse : *D'accord, c'est ce que je me demandais.*

Chloé : *Ouais.*

Intervieweuse : *En fait je pensais que c'était ça, mais je m'étais dit peut-être qu'il y a d'autres choses.*

Chloé : *Non, c'est l'hydratation maximum parce que comme ce sont des gens qui parfois peuvent consommer de l'alcool beaucoup, ils vont se retrouver à cinq, six heures très alcoolisés, s'endormir dans la tente. Ils se lèvent très tard, et à midi sous une tente à 35 de cagnard, elle fait 50, donc la déshydratation, elle est très vite arrivée, l'alcool déshydrate en plus donc voilà, ça peut être très dangereux, des déshydratations fortes comme ça, donc c'est surtout ça en fait, surtout ouais.*

Intervieweuse : *D'accord, du coup que ce soit l'été ou l'hiver, ce sont quand même vraiment les côtés risques liés à la santé.*

Chloé : *Ouais.*

Intervieweuse : *Que ce soit en termes d'intoxication ou de déshydratation forte.*

Chloé : *C'est ça, ouais. »*

(Chloé, TS Emmaüs, 1 an et demi)

Si les maraudes habituelles d'Emmaüs Solidarité se font « à main nue » (au sens de sans équipement spécifique à partager ou distribuer), en hiver, les équipes peuvent fournir du café mais également des couvertures ou un sac de couchage plus adapté aux températures négatives dans le Bois de Vincennes, tout en insistant davantage sur les structures existantes dans lesquelles des places seraient ouvertes.



Pièce de stockage de duvets, kits d'hygiène, etc. au sein du local d'Emmaüs Solidarité  
Rapport d'activité d'Emmaüs Solidarité 2021, p.21.

## 2. Des « habitant.e.s » du Bois face à la « machine administrative »

### A/ Des démarches administratives lentes et sources d'incompréhensions

Le suivi administratif des « habitant-es » du Bois de Vincennes peut parfois apparaître comme un obstacle important et complexe à aborder. Certain-es « habitant-es » rencontré-es nous ont fait part de leurs difficultés à entamer leur suivi administratif et à l'inscrire dans le temps.

Au-delà de la complexité des démarches, c'est également leur durée et leur « lenteur » qui sont pointées par les « habitant-es ». Dans l'extrait ci-dessous, Samy souligne son incompréhension face à la lenteur de sa prise en charge. Pour certain-es comme Samy, c'est le fait de ne pas avoir de pathologie spécifique qui ralentit selon lui la prise en charge. Selon lui, certains dossiers avancent plus vite parce que les personnes concernées sont porteuses de pathologies comme l'alcoolisme, la prise de stupéfiants, etc. Cette prise en charge à deux vitesses peut générer incompréhensions entre les « habitant-es », mais aussi entre « habitant-es » et professionnel-les.

**« Après les rendez-vous avec les assistantes sociales, des fois tu attends deux mois, trois mois, et puis tu fais les dossiers, tu as l'impression que ça n'avance pas quoi, oui, t'écoutes, tu vois le mec qui est arrivé genre un mois après toi, tu vois qu'il a une proposition de logement, tu dis, mais merde quoi, mais parce que le gars, il a un problème d'alcoolisme. »**

(Samy, 43 ans, 6 mois dans le Bois de Vincennes)

Pour certain-es, les demandes de logement et notamment de logement social sont comme une « bouteille lancée à la mer » au sens où le temps apparaît comme tellement long, que les « habitant-es » perdent confiance en sa réalisation effective un jour.

*« Elle a fait sa **demande de logement social il y a cinq ans** »*

(Laurence, une quarantaine d'années, 5 mois dans le Bois de Vincennes)

La lenteur des démarches peut générer de l'incompréhension de la part de certain-es « habitant-es » du Bois de Vincennes. Ce temps long de la prise en charge peut alors parfois sembler en décalage avec la situation de l'habitant-e au moment où ce dernier pourra bénéficier d'une prise en charge. Ainsi, certain-es « habitant-es » peuvent lancer une procédure à un moment donné en disposant de moyens limités et au moment où il obtienne une solution d'hébergement, celle-ci étant corrélée à leurs revenus, elle peut alors apparaître comme ne correspondant pas à leurs attentes et à la somme qu'ils ou elles doivent dépenser pour la payer. Ainsi, Samy explique qu'il doit verser 20 à 30% de ses revenus pour bénéficier d'une chambre partagée et que cette somme peut alors atteindre des montants élevés, notamment suite aux saisons qu'il réalise. Payer alors 900 euros pour partager une chambre peut alors sembler comme disproportionnée et injuste.

*« Samy : Bien sûr, et après il y a des trucs aussi qu'il faut savoir, par exemple si tu es dans le social, et que tu rentres dans les chambres, puisqu'en fin de compte c'est bien beau, on te dit, oui, tiens voilà, **une chambre et tout ça, tu vas trouver un boulot, mais en fin de compte la vie, ce n'est pas ça, c'est-à-dire que le gars qui est dans ta chambre aux RSA, il va donner 20 à 30 pour cent du RSA, et toi si tu travailles, c'est 20 à 30 pour cent de ton salaire.***

Intervieweuse 1 : *Oui.*

Samy : ***Et ça, on ne te le dit pas au début, donc tu as ton petit boulot, voilà.***

Intervieweuse 1 : *Oui. »*

(Samy, 43 ans, 6 mois dans le Bois de Vincennes)

Samy n'avait, d'après son entretien, pas connaissance de ces éléments lorsqu'il a fait sa demande. Il nous fait part en entretien de son sentiment d'injustice lorsqu'il est mis devant le fait accompli. S'il doit payer 20 à 30% de son salaire pour bénéficier de cette chambre partagée, il n'a selon lui aucun intérêt à trouver un emploi rémunérateur.

*« Samy : **Moi, je connais, parce que j'ai un pote qui a trouvé un boulot comme ça, il est parti au Canada, il est revenu avec un salaire genre de 4000, et puis après on lui dit, ah non, mais c'est 30%, parce que t'as un truc où tu ne lis pas.***

Intervieweuse 1 : *Oui.*

Samy : ***Et puis quand tu vois que tu es dans la chambre avec le même mec que tu as le même nombre de douches, le même nombre de repas en barquette.***

Intervieweuse 1 : *Oui, c'est vrai.*

Samy : ***Et que toi, il faut que tu sortes du 900, ou du mille balles alors que tu peux avoir un logement à ce prix-là, et vu que l'autre, il donne 120 balles, il y a un problème quoi. »***

(Samy, 43 ans, 6 mois dans le Bois de Vincennes)

C'est l'inadéquation entre la somme demandée et les prestations de la chambre qui sont présentées comme sources d'incompréhension et de frustration. La chambre partagée peut alors revêtir un coût qui ne semble pas cohérent avec les conditions de vie qui y sont associées.

Par ailleurs, ces hébergements qui ont une vocation provisoire pour certain-es d'entre elles et eux sont perçus par les « habitant-es » comme des situations qui s'inscrivent dans le temps. L'hébergement provisoire n'est alors plus appréhendé comme une marche vers un logement plus pérenne, ce qui peut conduire à désinciter les individus à y prétendre.

*« Oui, c'est compliqué, je le dis, si après tu vas dans les boîtes, tu vas comprendre et si tu as la chance d'aller voir les structures quand tu vas les gens qui sont là-bas, tu sais que tu repasseras dans 10 ans, ils seront encore là, si ce n'est pas eux, ils sont décédés malheureusement, et c'est un autre couple qui est dedans. »*  
(Samy, 43 ans, 6 mois dans le Bois de Vincennes)

## B/ L'impression d'inadéquation entre les solutions d'hébergement proposées et les attentes des « habitant.e.s »

### Une volonté partagée de ne pas être en habitat collectif

Comme évoqué dans le Rapport d'Activité d'Emmaüs Solidarité de 2021, les caractéristiques des « habitant-es » du Bois de Vincennes et notamment leur capacité de « débrouillardise », conduisent les professionnel·les à favoriser un hébergement en chambre individuelle ou en logement de transition.

*« Intervieweuse : Après, vous pourrez voir peut-être qu'il y a des... après, c'est un peu ce que vous disiez tout à l'heure, mais peut-être qu'il y a des solutions aussi d'hébergement même si des hébergements collectifs, etc., après c'est à vous de voir.*

Hervé : **Collectif.**

Intervieweuse : *Oui. C'est un peu la...*

Hervé : **Non, ce n'est pas moi, c'est fermé. Je ne veux plus jamais vivre en collectivité. »**

(Hervé, 54 ans, 20 jours dans le Bois de Vincennes)

Les « habitant-es » rencontré-es sont peu favorables à la dimension collective des solutions d'hébergement proposées. Rappelons qu'un certain nombre d'entre elles et eux sont notamment venu-es dans le Bois de Vincennes pour sortir de solutions d'hébergement qui ne leur convenaient plus.

*« Intervieweuse : Oui. Donc vous souhaiteriez vraiment être...*

Hervé : **C'était, là c'est pareil, avant je tombais sur des salauds. On me repère facilement aux yeux. Je sais que, chez certaines personnes vous avez les yeux qui trahissent la sensibilité. Donc, vous avez les rapaces qui sautent sur vous. J'ai compris.**

Intervieweuse : *Oui. Si jamais vous sortez du Bois, ça serait plutôt pour un endroit où vous seriez tranquille et tout seul.*

Hervé : **Tranquille.** »  
(Hervé, 54 ans, 20 jours dans le Bois de Vincennes)

C'est la notion de tranquillité qui ressort des propos des professionnel·les et des « habitant·es » du Bois de Vincennes. Dès lors, les solutions proposées apparaissent souvent en décalage avec ce qu'ils et elles souhaitent.

« Samy : **Le mec est propre, la meuf est propre, mais dans les foyers, ce n'est pas pareil.**

Intervieweuse 1 : *Oui.*

Samy : **Si en fin de compte, je suis dans une chambre avec un mec qui est au RSA et qui pense qu'à se bourrer la gueule, et toute la soirée, il y a la musique ça va partir en bagarre.** »

(Samy, 43 ans, 6 mois dans le Bois de Vincennes)

C'est notamment la question de la vie en collectivité et de l'articulation des tempéraments de chacun·es qui est interrogée. Si les « habitant·es » du Bois de Vincennes sont présenté·es par les professionnel·les qui les suivent comme étant autonomes et débrouillard·es, ces dernier·es craignent de se retrouver au quotidien avec quelqu'un qui ne disposerait pas des mêmes traits de caractère et avec qui la cohabitation serait de fait beaucoup plus complexe à envisager.

#### Des hébergements inadaptés aux propriétaires d'animaux

Lorsque les « habitant·es » évoquent des critères spécifiques liés à une situation familiale donnée ou à la possession de plusieurs animaux, les solutions proposées, qui ne tiennent pas compte de ces éléments, les conduisent à l'incompréhension.

C'est notamment le cas de François, 50 ans, qui a précisé dans sa demande de logement qu'il avait un fils et qu'il souhaitait pouvoir accueillir ce dernier dans son futur logement. Malgré cette précision, les surfaces des logements proposées restent très petites et inadaptées à l'accueil de son fils, ce qui motive ses refus successifs.

« **Son fils va avoir 18 ans le 15 juillet. Il habite en Normandie non loin de Deauville. [...] Ce dernier ne sait pas qu'il habite dans le Bois. [...] Ca va faire 4 ans que Stéphane demande un logement. On lui a proposé un 11 m2 malgré le fait qu'il avait un fils. Il ne peut pas le recevoir dans un 11 m2. Puis on lui a proposé un 13 m2 mais le même problème se pose. En octobre/ décembre on lui a proposé un 48 m2 et depuis il attend. Quelqu'un lui a dit que lui ça faisait des années qu'il attendait.** »

(Stéphane, 50 ans, ancienneté, extrait du carnet de terrain de Sidonie Tricaud, 16 juin 2022)

Dernièrement, un logement de 48 m2 lui a été proposé mais il n'a aucune nouvelle depuis et plusieurs personnes de son entourage (il ne précise pas lesquelles) lui ont dit que certaines personnes attendaient un logement depuis des années.

« Intervieweuse 1 : **Mais du coup toi de toute façon, si tu sortais du bois, ce serait plus pour avoir un logement individuel que d'être dans une chambre ou parce que du coup même le fait que tu es là du coup.**

Samy : **Non, mais moi, déjà j'ai demandé donc dans mes dossiers, j'ai demandé F1 parce que je vis seul, avec un truc où on accepte mon animal.**

Intervieweuse 1 : *Oui.*

Samy : **Après qu'il y ait jardin ou pas jardin, je m'en fous quoi, le chien se comportera correctement, et puis s'il casse, je répare ou je paye et puis voilà, et après je m'en fous, même éloigné. »**

(Samy, 43 ans, 6 mois dans le Bois de Vincennes)

Samy, 43 ans, qui est dans le Bois de Vincennes depuis six mois, explique en entretien qu'il demande à avoir un logement qui lui permette d'avoir son chien avec lui. C'est ce critère qui semble primer puisqu'il n'évoque pas de surface minimum ou de localisation spécifique souhaitée. Malgré cela, la pénurie de logements semble telle que les attentes se comptent en mois voire en années.

Pour d'autres « habitant-es » qui, comme Samy, ont des animaux, c'est parfois le nombre de ces derniers qui est le principal frein.

Jessica, 48 ans, que nous avons rencontré en maraude avec les professionnel·les de l'UASA vit avec trois chiens et n'envisagent pas de s'en séparer pour trouver un logement. Elle dispose d'un campement étendu dans le Bois de Vincennes qui lui permet d'avoir un espace suffisant pour ses animaux. Même si un logement lui était proposé, il est peu probable que ce dernier lui permette de garder ses trois chiens et comme expliqué dans la deuxième partie de ce rapport, il n'est pas envisageable pour les « habitant-es » de se séparer de leurs compagnons de vie avec lesquels ils et elles vivent parfois depuis une dizaine d'années.

« **Elle ne peut pas aller en centre d'hébergement à cause de ses chiens. »**

(Jessica, 48 ans, 14 ans dans le Bois de Vincennes, extrait de carnet de terrain, 8 juillet 2022)

« Ne plus y croire »

Ces conditions de vie difficiles peuvent amener les « habitant-es » à ne plus croire ou espérer un avenir plus favorable. La lourdeur et la lenteur des démarches, ajoutée à la vie dans le Bois de Vincennes qui tend à les « couper du monde » pour reprendre les propos des professionnel·les ne les incitent pas à se projeter dans l'avenir.

« Intervieweuse : **Donc ça doit être là. J'espère pour vous que dans le Bois, vous allez quand même être pas trop mal sur les mois qui viennent.**

Hervé : **Non, mais ma vie ne mène nulle part quoi, elle ne mène nulle part. »**

(Hervé, 54 ans, 20 jours dans le Bois de Vincennes)

Cette difficulté à se projeter en plus de tempéraments parfois déjà peu confiants et négatifs participent également à cette appréhension globale négative.

De la même façon, certain-es « habitant-es » ayant connu plusieurs allers-retours entre le Bois de Vincennes et la vie « ordinaire » semblent parfois craindre le fait de se laisser « happer » par le Bois de Vincennes en devenant plus passifs et moins pro-actifs pour en sortir.

*« Je peux te dire tout ce que tu truc, tu vas dire, mais moi, c'est parce que j'ai un comportement comme ça, t'as vu après, tu peux vite te laisser aller, vite baisser les bras, oui, que des fois tu te réveilles, tu dis qu'est-ce que je fais là, après ça dépend, tu as le mec qui ne pense à rien, dès fois je me réveille et j'ai les larmes aux yeux, je me dis, qu'est-ce que je fais, [...], je me traite moi-même, je n'ai pas le choix quoi, mais bon. »*

(Samy, 43 ans, 6 mois dans le Bois de Vincennes)

C'est notamment le cas de Samy qui est dans le Bois de Vincennes depuis six mois pour la deuxième fois et qui craint que l'adage « jamais deux sans trois » ne se répète.

### 3. Quelles perspectives à l'horizon pour les « habitant.e.s » ?

Lors des entretiens avec les « habitant-es » du Bois de Vincennes, nous avons interrogé ces dernier-es sur leurs perspectives dans les mois à venir, sur leurs espoirs et aspirations. Si certain-es, comme on l'a vu plus haut, ne semblent pas se projeter dans le futur, trouvant dans le Bois de Vincennes un mieux-être par rapport à la rue, ne trouvant pas de motivation et rejetant les solutions d'hébergement proposées, d'autres en revanche, expriment une certaine projection dans l'avenir et évoquent des projets, dans le Bois de Vincennes ou ailleurs.

#### A/ L'activité professionnelle : une porte de sortie pour les « habitant-es » diplômé-es ?

##### Trouver un travail pour trouver un logement ou trouver un logement pour trouver un travail ?

Comme évoqué précédemment dans ce rapport, un certain nombre d' « habitant-es » du Bois de Vincennes sont diplômé-es et/ou ont une carrière professionnelle. Pour ces dernier-es, les perspectives futures se pensent à partir de cette activité professionnelle. Il s'agit souvent pour les « habitant-es » de trouver un emploi stable afin d'accéder au logement. L'enjeu est alors de trouver un emploi tout en habitant dans le Bois de Vincennes, ce qui, comme on l'a vu dans la partie 2 n'est pas simple au vu des conditions d'existence des « habitant-es » du Bois de Vincennes (difficultés pour se déplacer, prendre une douche, etc.).

Noureddine est dans une trajectoire où emploi et logement ont toujours étaient étroitement liés. Pour lui, les périodes d'emploi correspondaient systématiquement à des périodes où il avait un logement, même si ce dernier n'était pas toujours adapté.

*« Intervieweuse : **D'accord. Et du coup, quand vous vous êtes retrouvé dans cette période où vous aviez des logements, vous faisiez une activité professionnelle à côté qui vous permettait justement d'avoir des logements ?***

*Noureddine : **Oui, c'est ça.** »*

(Noureddine, 40 ans, 1 mois d'ancienneté)

Cette proximité entre le logement et l'emploi fait reposer une grande partie des attentes et des projections des « habitant-es » sur l'obtention d'un emploi stable. Cependant, il ne faut pas oublier que certain-es « habitant-es » du Bois de Vincennes ont une activité professionnelle. C'est le cas par exemple d'Audric qui travaille pour une entreprise de livraison à vélo en région parisienne. Les professionnel-les nous ont rapporté de nombreuses autres situations dans lesquelles les personnes présentes dans le Bois de Vincennes avaient un emploi stable mais ne leur permettant pas d'avoir un revenu suffisant pour payer un loyer dans une région comme l'Île-de-France où le marché de l'immobilier est particulièrement tendu et onéreux.

Pour d'autres « habitant-es », si l'emploi et le logement sont intrinsèquement liés, c'est davantage le logement qui est considéré comme condition pour accéder à l'emploi. C'est le cas de Samy, pour qui avoir un emploi sans logement et en restant habiter au sein du Bois de Vincennes ne semble pas tenable. Samy est accompagné d'un chien qu'il peut difficilement laisser sur son campement alors qu'il travaille dans la restauration, domaine qui le conduit à avoir des horaires décalés. Au vu des contraintes horaires du métier de restaurateur, Samy ne pourrait pas se rendre aux dispositifs d'aides alimentaires ou aux bains-douches tout en travaillant.

*« Samy : Oui, mais **même si demain, j'ai le boulot, je n'ai pas de toit, je fais quoi, je ne peux pas aller bosser pendant trois mois pour un patron en disant, mettre le réveil, je vais me laver où, je sors à deux matins du restaurant, je vais où.***

Intervieweuse 1 : *Oui, il te faut quand même ton logement pour pouvoir être près du travail.*

Samy : *Et **puis après dans mon comportement, ça veut dire que je dois attendre mon premier salaire pour commencer à reprendre des clopes, à faire ci, à reprendre un petit train de vie, pouvoir payer mon café, et tu vas être avec des cuisiniers qui ont leur femme, qui ont ça, qui ont leur petite vie, dans la discussion, ça va te soûler en fin de compte, parce que tu vas te dire, parce que toi, tu ne vas pas dire la situation dans laquelle t'es.***

Intervieweuse 1 : *Oui.*

Samy : *Le mec, il va te sortir des trucs, et puis je connais mon tempérament, je sortirais un truc quoi, et le mec en fin de compte, il ne voudra pas me blesser au final.*

Intervieweuse 1 : *Oui, donc du coup c'est vrai que **le fait d'avoir une stabilité de logement, ça te permettrait d'être plus à l'aise pour ensuite pouvoir avoir un boulot.***

Samy : ***Un logement, c'est tout, en fin de compte, même toi, ton métier ou tout ça, c'est, en fin de compte, tu n'as personne derrière pour toi quand tu perds ton boulot, si tu n'as pas un peu d'argent de côté, tu deviens comme moi, dans les bois.*** »

(Samy, 43 ans, 6 mois dans le Bois de Vincennes)

Samy souligne les difficultés logistiques à jongler entre un emploi et la vie dans le Bois de Vincennes mais il évoque également les sentiments de honte et de stigmatisation que cette situation pourrait lui faire ressentir. Sans logement personnel, il ne pourrait pas se sentir à l'aise avec ses collègues, la distance sociale les séparant étant trop forte. Le lien entre emploi et logement est d'autant plus fort pour Samy qu'il a régulièrement été hébergé *via* ses employeur-ses sur son lieu de travail. Ainsi la perte de son emploi signifiait directement la perte de son logement. La seule perspective possible est

donc de nouveau par l'obtention d'un emploi, avec dans son cas, un logement de fonction rattaché à ce dernier, opportunité qui semble difficile à obtenir.

### Des opportunités professionnelles incertaines ?

Si un certain nombre d'« habitant-es » envisagent leur futur par le biais de l'obtention d'un emploi stable et déclaré, les opportunités professionnelles des « habitant-es » semblent incertaines. Les difficultés peuvent être de plusieurs sortes : relations professionnelles avec les employeur-ses, âge, absence de permis. Aussi, Noureddine qui a plusieurs années d'expérience dans un secteur qui recrute ne parvient pas à obtenir de contrats stables.

« Intervieweuse : *Et du coup, là, vous arrivez à retrouver des contrats de plombier chauffagiste ? Parce que c'est vrai qu'on pourrait imaginer que c'est plutôt un milieu qui recrute pas mal. Ou c'est difficile de trouver un contrat stable ?*

Noureddine : *Pour moi, en tout cas, je ne dis pas, il y a du travail, mais pour moi, mon cas, par rapport à ma situation pour le moment, je n'arrive pas à me stabiliser.*

Intervieweuse : *Et du coup, qu'est-ce qui vous semble compliqué dans le fait de se stabiliser justement niveau professionnel ?*

Noureddine : *Ça peut être le rapport avec les gens. Et oui, c'est un peu ça, le rapport avec les autres. »*

(Noureddine, 40 ans, 1 mois)

Pour Noureddine c'est le « rapport aux gens » qui serait une entrave à sa stabilisation dans le monde professionnel. De nature plutôt renfermée et ayant vécu depuis l'âge de 17 ans dans la rue, Noureddine semble préférer mettre fin à un contrat plutôt que de risquer avoir un problème d'ordre juridique ou légal avec un.e employeur.se. Cette manière de procéder peut pourtant lui porter préjudice car la rupture d'un contrat avant la fin d'une mission ne permet pas d'obtenir d'indemnités chômage ou de droits à Pôle Emploi.

« Noureddine : *Juste avant ça [sa situation actuelle, à la rue dans le Bois de Vincennes] ? J'avais un logement où j'ai perdu récemment. Par connaissance, il y a une dame qui m'a loué un appartement. Mais le travail que j'avais en intérim, j'ai demandé qu'on me mette en fin de mission, parce que je ne trouvais pas, ça ne se passait pas comme je voulais, j'ai demandé la fin de mission. Et du coup, ben Pôle Emploi a refusé de m'indemniser. Et puis je ne pouvais pas payer le loyer, et je suis déjà assez endetté, et donc voilà.*

Intervieweuse : *Oui, c'est ça, parce que quand vous demandez une fin de mission, du coup, vous ne pouvez plus avoir l'indemnité. Il faut que vous arriviez à la fin de votre mission...*

Noureddine : *C'est ça. Il fallait attendre. Et puis, souvent, je préfère moi galérer que d'avoir des complications avec les patrons, ou avec, voilà la direction. Ou avec les autres. Je préfère que, même si moi je me trouve un peu dans la difficulté. Mais que je n'ai pas des conflits à régler. »*

(Noureddine, 40 ans, 1 mois d'ancienneté)

Ce discours se rapporte d'une certaine manière à celui de Samy qui préfère ne pas débiter un emploi alors qu'il habite toujours dans le Bois de Vincennes afin de ne pas risquer de s'emporter contre ses collègues qui mènent une vie si éloignée de la sienne et pouvant créer chez lui du ressentiment. Ici,

l'absence d'emploi ou l'incapacité de se stabiliser dans un emploi se fait en lien avec la capacité de chaque individu à gérer les relations humaines et les sentiments qu'une situation de salariat peut générer. Aussi, la projection dans le futur est entravée par cette incertitude à gérer les relations de travail.

Pour François, ce sont davantage des éléments externes qui questionnent sa possibilité de retrouver un emploi, emploi qui est le principal objet de sa projection dans le futur.

**« Il est inscrit à 6 boîtes d'intérim : 2 ne l'ont jamais appelé, il y en a 3 avec qui ça marche bien. Il pense que c'est l'âge qui joue. Mais les jeunes ne soulèvent pas plus de choses que lui. »**

(François, 50 ans, 10 ans d'ancienneté, extrait du carnet de terrain de Sidonie Tricaud, 16 juin 2022)

Comme pour une grande partie des personnes au chômage, âgées de plus de 50 ans, son âge est considéré comme un frein par François pour trouver un emploi (notamment dans ce milieu). En effet, si le taux de chômage des personnes de plus de 50 n'est pas plus élevé que le taux de chômage de l'ensemble des personnes actives (en 2021, 5,7% des personnes actives de plus de 50 ans sont au chômage contre 7,9% de l'ensemble de la population active<sup>45</sup>), les personnes de cette tranche d'âge au chômage sont plus susceptibles de connaître des situations de chômage de longue durée (en 2021, 2,7% des personnes actives de plus de 50 ans sont dans une situation de chômage de longue durée contre 2,3% de l'ensemble de la population). C'est, selon lui, une des principales raisons pour laquelle son CV n'est pas retenu dans les agences d'intérim. Cependant, une autre fragilité a été identifiée par François dans l'accès au marché de l'emploi, et sur laquelle, contrairement à l'âge, François peut influencer. François n'a pas le permis de conduire. Or dans son métier, il est amené à se déplacer sur des chantiers à différents endroits d'Ile-de-France et à déplacer du matériel. Pour remédier à cela, François s'est inscrit dans une auto-école afin de passer son code et son permis, ce qui représente un coût non négligeable pour lui. Avoir le permis est perçu comme quelque chose qui lui donnera une chance supplémentaire pour trouver un emploi et *in fine* sortir du Bois de Vincennes. C'est également pour lui une amélioration de sa vie quotidienne car il espère acheter une voiture et ainsi se déplacer pour voir les membres de sa famille de façon autonome.

**« Récemment il a envoyé un CV à Pôle Emploi pour un emploi de maçon-finisseur en CDI. Mais il est souvent nécessaire d'avoir un permis. Il s'est inscrit dans une auto-école et pourra le passer à partir du 22 août. C'est presque une nécessité de savoir conduire dans son métier. Ne pas l'avoir est un frein. Il a déjà payé 780 euros pour le passer. Il pourrait aussi s'acheter une voiture. Le permis est utile pour se rendre sur les chantiers, transporter le matériel, etc. »**

(François, 50 ans, 10 ans d'ancienneté, extrait du carnet de terrain de Sidonie Tricaud, 16 juin 2022)

Il s'agit tout de même pour François d'obtenir son permis de conduire sans quoi ses difficultés professionnelles ne pourront pas s'améliorer. Les démarches entamées par François marquent tout de même une projection relative dans l'avenir et une certaine confiance dans sa capacité à trouver un nouvel emploi.

---

<sup>45</sup> Insee-Enquête Emploi 2021.

### Réussir à avoir confiance en l'avenir malgré tout ?

Malgré les différentes difficultés auxquelles les « habitant-es » sont confronté-es pour trouver un emploi et plus généralement se projeter dans le futur au vu des éléments présentés plus haut (torpeur de la vie dans le Bois de Vincennes, l'inadéquation des propositions d'hébergements, etc.), un certain nombre d'entre eux et elles ont des projets pour l'avenir dans ou hors du Bois de Vincennes. La projection dans le futur peut se faire dans la mise en place de projets professionnels ou de projections dans un futur emploi. C'est le cas de Noureddine et François dont on a évoqué les aspirations et difficultés professionnelles plus haut. Noureddine s'appuie sur son réseau amical et les professionnel-les de l'action sociale rencontré-es pour postuler à des offres d'emplois, construire son CV et ses lettres de motivation.

**« Là, il [son ami] m'a beaucoup aidé. C'est lui qui m'a plus aidé, donc une grande partie. Là, on essaye de faire une candidature sur Eau de Paris, et on verra. J'avais fait une lettre de motivation avec Marie [travailleuse sociale chez Emmaüs Solidarité], plus mon CV qu'on a mis à jour, le CV. Et là, je l'ai envoyé ce week-end. Donc d'après ce qu'il m'a dit, ben il va donner ça à son chef, pour essayer de savoir si je peux trouver un travail là-bas. »**

(Noureddine, 40 ans, 1 mois d'ancienneté)

François est dans une dynamique similaire. Malgré les incertitudes liées à l'obtention de son permis de conduire et les réserves qu'il peut recevoir des employeur-ses du fait de son âge, il a été retenu pour effectuer une mission d'intérim cet été. N'ayant presque jamais eu de périodes de chômage au cours de sa vie, François semble déterminer à multiplier les expériences professionnelles jusqu'à ce que l'une d'elles aboutisse à un contrat à durée indéterminée malgré la lassitude que sa vie dans le Bois de Vincennes peut entraîner.

**« Lundi, il commence une mission qui devrait durer longtemps. Et il a envoyé son CV pour travailler en CDI. Le travail se situe à Paris vers Maison-Alfort. »**

(François, 50 ans, 10 ans d'ancienneté, extrait du carnet de terrain de Sidonie Tricaud, 16 juin 2022)

Laurence, une des rares « habitantes » du Bois de Vincennes rencontrées a, quant à elle, entamé une formation professionnelle afin d'avoir un diplôme de CAP coiffure. Laurence qui a débuté cette formation de plusieurs années avant son arrivée dans le Bois de Vincennes et a dû l'interrompre pour des raisons administratives. Elle souhaite désormais finaliser son CAP à la rentrée.

**« Laurence : Eh ! Ben, j'ai fait une formation chez Karis qui fait partie du groupe Skill and You, donc le même groupe qu'Educatel, pendant trois ans pour préparer le CAP coiffure. Donc, sur la première année, j'ai fait le coup de \*\* (00.09.03) parce que j'estimais que mes connaissances, ce que j'avais acquis en connaissance, j'avais 50 % de chance de me planter à l'examen, que ce n'est pas vraiment le but de l'opération, il vaut mieux avoir 99 % de chance de réussir son examen et 1 % de se planter quand même, c'est mieux plutôt qu'un méchant 50/50 quoi. Donc voilà ! Et comment dirais-je ? La seconde année, j'ai eu des soucis administratifs. Donc, la dernière année, par contre, j'ai voulu me présenter comme j'étais en milieu d'année en individuel par moi-même en passant directement par la Maison des examens qui m'a dit gentiment : « Ah !**

***Mais désolé, madame, on est en Vigipirate. », « Oui, c'est bien, mais il faut passer par internet ou par internet. » Et s'il y a internet, sur le site de la Maison des examens, pas moyen de trouver la formation CAP coiffure et inscription CAP coiffure !***

Intervieweuse 1 : *En candidat libre.*

Laurence : ***Tu n'es pas en candidat libre ! Il n'y avait pas de moyen d'inscription. Il y avait différents CAP, mais la coiffure : nada !***

Intervieweuse 1 : ***Donc, vous n'avez pas pu passer votre examen ?***

Laurence : ***Voilà ! Comme j'aurais voulu. Mais ceci dit, moi, je ne désespère pas. Je ne baisse pas les bras pour autant. Là, on est en juillet. Moi, je regarde à me trouver un employeur. À partir du mois de septembre, je vais réitérer à m'inscrire en candidat libre. Mais, je vais quand même regarder également via un employeur et via, éventuellement, l'Académie Jean-Claude Aubry où j'avais fait un stage qui, elle, si elle a un employeur, te trouve un employeur. Je ne sais pas si c'est obligatoirement en coiffure ou pas. Ça, il faudrait que je regarde. La formation que dispense... pardon ! Que dis-je ? Jean-Claude Aubry Académie est entièrement pris en charge, voilà.***

(Laurence, une cinquantaine d'années, 5 mois dans le Bois de Vincennes)

Même après son arrivée dans le Bois de Vincennes, Laurence souhaite poursuivre sa formation et se projette à la rentrée pour trouver un-e employeur-se. Elle nous a également confié faire des économies au quotidien dans l'objectif d'acheter une caravane afin d'y habiter et trouver plus de confort que dans le Bois de Vincennes. Dans ce but, elle s'est également inscrite sur une plateforme en ligne afin de passer son code et son permis de conduire. Elle a également anticipé de possibles réserves médicales à son habilité à conduire et a donc effectué des examens médicaux en amont. Laurence semble avoir une grande capacité de se projeter dans l'avenir, élaborant des projets et mettant en œuvre les étapes pour y parvenir. Ici, il s'agit toutefois de souligner que Laurence s'est installée dans le Bois de Vincennes depuis moins de six mois et qu'elle résidait auparavant dans un centre d'hébergement qui a pu l'appuyer pour effectuer les différentes démarches nécessaires à une inscription dans une formation professionnelle ou qui a pu fortement insister pour qu'elle s'inscrive en formation. De plus, les propos rapportés ici sont issus de déclarations de Laurence, il n'y a aucun moyen de savoir si les projets élaborés seront effectivement menés à bien, que ce soit du fait de difficultés rencontrées ou de démotivation de la part de Laurence.

Si les « habitant-es » du Bois de Vincennes ont pu exprimer leurs aspirations et se projeter dans un futur parfois un peu idéalisé rempli de projets, la réalité de la vie d'une personne habitant le Bois de Vincennes peut rendre difficile la projection dans le futur. Samy par exemple a exprimé pendant l'entretien sa volonté de trouver un nouvel emploi et d'accéder à un logement. Mais après une tentative de sortie du Bois de Vincennes et deux grandes déceptions professionnelles qui lui ont fait tout perdre, Samy semble avoir perdu confiance en l'avenir. En effet, lorsque nous avons rencontré Samy, c'était la deuxième fois qu'il se retrouvait à habiter dans le Bois de Vincennes. Au cours de l'entretien, il remet en perspective sa situation actuelle et évoque combien il était impensable pour lui de se retrouver à nouveau dans cette situation plusieurs années plus tard. Titulaire d'une formation rémunératrice, il explique qu'avec les derniers salaires qu'il touchait (autour de 3 500 euros nets mensuel), il ne pensait pas « tout perdre » à nouveau.

***« Et le fait d'être là, d'être revenu en fin de compte, ça me soûle ! Et voilà, je n'ai pas le choix quoi, je ne vais pas aller faire la manche, voilà quoi, non, c'est super***

***compliqué quoi, et même sans être SDF, même maintenant quand tu perds un boulot, c'est dur de retrouver un boulot, il y a plus beaucoup de trucs quoi, la vie est chère, les prêts, tu ne les as plus comme ça, non, c'est compliqué, donc je ne me plains pas par rapport à d'autres personnes aussi quoi, mais non, le fait, oui, j'avais tout récupéré, j'ai tout reperdu quoi, ça me soûle et puis ça fait deux fois quand même, et on dit jamais deux sans trois quoi. »***

(Samy, 43 ans, 6 mois dans le Bois de Vincennes)

L'impression de ne pas avoir de « porte de sortie » du Bois de Vincennes que ce soit par l'emploi ou le système d'action sociale envers les personnes sans-abri, empêche Samy de réellement se projeter hors du Bois de Vincennes et d'avoir confiance en l'avenir. Après deux échecs, il semble avoir perdu espoir qu'une sortie du Bois de Vincennes définitive soit possible. Lors de nos échanges, il nous a pourtant partagé sa volonté de partir « dans le Sud » trouver un emploi mais ce projet semble davantage être du registre du discours et du fantasme que quelque chose qui adviendra réellement.

## B/ L'attrait de l'ailleurs ?

A l'image de Samy, certain·es « habitant·es » nous ont confié leur volonté de quitter le Bois de Vincennes et l'Île-de-France pour « tenter leur chance » ailleurs. Bon nombre d'« habitant·es » souhaitent quitter le Bois de Vincennes afin de s'établir dans un logement « ordinaire », cependant ils et elles ne sont pas tous et toutes prêt·es à quitter Paris ou plus largement l'Île-de-France. Les « habitant·es » évoqué·es ici voient dans « l'ailleurs » une opportunité pour améliorer leur situation.

Samy a plusieurs fois évoqué les possibilités qui existeraient dans son domaine professionnel dans le Sud de la France.

*« Intervieweuse 1 : Oui, du coup c'est vraiment plus les destinations, effectivement tu as plus d'opportunités comme le sud où tu as quand même une touristique.*

*Samy : À Nice, Antilles, en fin de compte tu vas sur Pôle emploi, ils ne cherchent que des saisonniers et puis là actuellement les cuisiniers c'est la demande à gogo, parce qu'avec le confinement, tout le monde a perdu son emploi, les patrons n'ont pas conservé leurs employés parce qu'ils sont passés, comment ça s'appelle, en vente à emporter, donc ils ont gardé un ou deux éléments et tout le reste, ils ont viré, sauf que les gars, ils n'ont pas eu droit au chômage, ils n'ont rien eu quoi, donc soit ils s'en sont sortis parce que papa, maman était derrière pour les financés, sinon ils ont changé de métier quoi, donc là tu vois les offres, et pour 1500 ils veulent plus, c'est-à-dire que maintenant je viens pour 1900, je veux un logement, en fin de compte ils se vendent.*

*Intervieweuse 1 : Oui, mais tu pourrais redescendre par exemple dans le sud si tu trouvais un travail de saisonnier ?*

*Samy : Avec un logement pour mon chien. »*

(Samy, 43 ans, 6 mois dans le Bois de Vincennes)

Samy, qui a beaucoup voyagé au cours de sa carrière lors de contrats saisonniers, semble connaître les différentes opportunités professionnelles qui peuvent exister autre part que dans la région parisienne. Mais outre l'attrait d'un emploi bien rémunéré et, selon lui, « facile » à obtenir, Samy vante les avantages « humains » de vivre dans le Sud de la France.

*« Ah c'est cher quand même le sud, mais c'est bon, tu vois Marseille, ce n'est pas cher, si tu vas à Nice, Antilles, c'est pareil, c'est plus le luxe parce qu'après le mec, il veut un bateau, il veut faire de la plongée donc ça revient cher aussi quoi, mais c'est une autre ville, tu as une bonne peau, les gens sont plus souriant qu'à Paris, je trouve, parce qu'à Paris c'est dur d'avoir un bonjour, et à Marseille, non, les gens, ils sont levés plutôt et puis je trouve qu'en fin de compte même sur Paris quand tu as du soleil, en fin de compte les gens, tu n'as plus le sourire, on a beau dire, mais quand il pleut, tu vois tous les gens, ils font la gueule. »*  
(Samy, 43 ans, 6 mois dans le Bois de Vincennes)

Changer de région est également vu comme une amélioration d'un point de vue du cadre de vie. Si des questions monétaires doivent être prises en compte, c'est surtout la possibilité d'échapper à la vie parisienne qui est valorisée ici au profit d'un mode de vie jugé plus « détendu ». Ce stéréotype de la vie dans le Sud de la France peut également être associé à des opportunités professionnelles, les personnes étant plus « détendues ». Dans un contexte où la majorité des personnes sans-abri se concentrent dans l'agglomération parisienne pour ses opportunités professionnelles et son réseau d'action social, aller dans une autre région ne semble pas garantir de plus grandes facilités. En effet, en 2012, l'agglomération parisienne compte à elle seule autant de personnes sans-domicile que toutes les autres agglomérations d'au moins 200 000 habitant-es<sup>46</sup>. Cependant, c'est également dans l'agglomération parisienne que les conditions d'hébergement sont les moins favorables : *« Le nombre croissant de sans-domicile et la pression immobilière dans cette agglomération obligent à proposer des solutions d'hébergement plus faciles à mobiliser, comme les chambres d'hôtel. Ainsi, 30 % des sans-domicile vivant dans l'agglomération parisienne sont hébergés en chambre d'hôtel payée par une association ou un organisme d'aide contre respectivement 8 % et 5 % dans les moyennes et grandes agglomérations. A contrario, seuls 15 % sont hébergés dans un logement « associatif » contre 40 % ailleurs. Enfin, l'agglomération parisienne compte 14 % de sans-abri parmi les sans-domicile contre 8 % dans les autres agglomérations de 200 000 habitants ou plus et 3 % dans les agglomérations de 20 000 à moins de 200 000 habitants »*<sup>47</sup>.

En complément de l'attrait d'un « mieux vivre » ailleurs peut également s'expliquer par des raisons familiales. C'est notamment le cas de François qui a une sœur habitant en Allemagne et qui pourrait trouver de l'aide par ce biais dans ce pays.

*« Il s'était dit que si ça ne s'arrangeait pas en France, s'il ne trouvait pas un bon boulot, il irait en Allemagne où sa sœur lui avait trouvé un boulot stable avec une maison. »*  
(François, 50 ans, 10 ans d'ancienneté, extrait du carnet de terrain de Sidonie Tricaud, 16 juin 2022)

Toutefois, d'une certaine manière, c'est également des raisons familiales qui retiennent François en France. Son fils et son ex-compagne habitent en Normandie, région plus accessible depuis l'agglomération parisienne que l'Allemagne. L'étranger semble alors être une solution de repli dans l'hypothèse où la situation de François se dégraderait « trop » en France sans être pour autant une

<sup>46</sup> Yaouancq François, Duée Michel, 2014b, « Les sans-domicile en 2012 : une grande diversité de situations », *France, portrait social*, Institut national d'études démographiques.

<sup>47</sup> Yaouancq François, Duée Michel, *op cit.*, p.129-130

aspiration. Et cela, alors même que les possibles conditions de vie décrites en Allemagne semblent être largement plus confortables qu'en France avec un logement et un emploi.

Dans le cas de Lucas, c'est également l'espoir de voir sa situation s'améliorer qui le pousse à quitter le Bois de Vincennes pour l'étranger sans pour autant savoir si, dans les faits, ses conditions de vie deviendront meilleures.

« Intervieweuse : *Si, si, c'est ça. Non, non, on dit que les Belges, ils sont gentils. Et du coup, tu vas travailler avec ton ami dans son studio d'enregistrement ?*

Lucas : *C'est un enjeu. **Je mets tout sur la table parce que les possibilités sont, en fait, assez réduites.** Parce que c'est mon ami qui a un studio d'enregistrement, mais juste, il a sa vie formée, c'est aussi un fils de diplomate. Et donc, **j'ai le billet pour Bruxelles quatre ou cinq jours et après, pour Copenhague, pour vraiment que ce soit « Il faut que l'on se voie ». Et on va se voir, on va jouer. Et après, j'espère que ça prendra, que ce sera l'étincelle.** De toute manière, je partirai à Copenhague. Je laisserais mûrir la session de rock que l'on fera. **Et puis, je reparlerai avec lui peut-être, ou je verrais quelles opportunités offre aussi Copenhague, qui est une ville apparemment très solidaire avec les musiciens de rue.** »*

(Lucas, 31 ans, 1 an dans le Bois de Vincennes)

Lors de l'entretien avec Lucas, l'étranger fait l'effet d'un véritable eldorado. Après une année difficile au sein du Bois de Vincennes entrecoupée de violences, partir à Bruxelles puis à Copenhague semble être à la fois une opportunité professionnelle pour Lucas qui vit de la « bohémie » entre l'art et la musique, mais également comme une opportunité de « mieux être ». Si Lucas ne semble pas espérer trouver plus facilement un moyen de se loger dans ces différents pays, il aspire à pouvoir vivre sa vie d'artiste de manière plus « sereine » dans des lieux qui seraient plus « solidaires » avec les personnes aux modes de vie alternatifs. L'étranger n'est pas alors synonyme d'une meilleure situation financière (même si Lucas espère pouvoir vendre plus d'objets d'art) mais d'un environnement plus proche de la manière de vivre à laquelle il aspire. Pour Lucas, il s'agit également de s'extirper d'un lieu visiblement porteur d'événements traumatiques. L'étranger semble également être rempli de possibilités ouvertes tant professionnelles que personnelles.

#### 4. La réflexivité chez les professionnel.le.s comme source d'amélioration

Au cours des entretiens réalisés, nous avons également demandé aux différent-es professionnel-le.s rencontré-es s'ils et elles avaient des pistes d'amélioration dans leurs pratiques professionnelles et la prise en charge des « habitant-es » du Bois de Vincennes. Ces éléments sont des réflexions sur le travail déjà effectué dans l'objectif d'ouvrir des pistes de réflexions pour des changements futurs, changements dépendant de nombreuses autres variables (budgétaires, humaines, politiques, etc.).

##### A/ Développer des espaces d'échanges plus anonymes pour favoriser la parole

Le local de la maraude Emmaüs Solidarité est situé à proximité du Bois de Vincennes permettant aux « habitant-es » de s'y rendre relativement aisément, au regard de la superficie du Bois de Vincennes. Composé de trois pièces au rez-de-chaussée : une dédiée au chef-fe de maraude, une composée des bureaux (5) des travailleur-ses sociaux·les et une plus grande ouverte au public, le rez-de-chaussée du local a une superficie limitée. L'absence d'espace dédié aux entretiens effectués par les

travailleur·ses sociaux·les avec les « habitant·es » du fait du manque de place semble constituer une limite importante dans la pratique professionnelle des travailleur·ses sociaux·les.



Bureau des travailleur·ses sociaux·les au sein du local d'Emmaüs Solidarité  
Rapport d'activité d'Emmaüs Solidarité 2021, p.21

C'est le manque de confidentialité qui est pointé et qui peut limiter la parole des « habitant·es ».

**« [...] la disposition des bureaux fait qu'aussi, qu'on n'a pas notre bureau individuel pour créer un espace de confidentialité pour la personne, c'est compliqué. Donc ça va plus se jouer justement si la personne a besoin de se confier ici, enfin, sur un banc, ou même en maraude [...] »**  
(Louise, TS, Emmaüs, 1 mois d'ancienneté)

Les « habitant·es » peuvent ne pas souhaiter dévoiler des informations personnelles, parler de leur histoire de vie en présence de plusieurs travailleur·ses sociaux·les mais aussi aux côtés d'autres « habitant·es » connu·es ou non. Outre le manque de confidentialité, cela peut également être une source de risque sécuritaire pour elles et eux, certaines informations pouvant les rendre plus vulnérables.

**« Il y a un manque de confidentialité évident par rapport aux gars qu'on reçoit, parce que du coup [...] on reste quand même deux dans le bureau, et quand... ça a pu m'arriver que je sois obligée d'arrêter un entretien parce que la personne, on a commencé tout seul, quelqu'un d'autre est venu, et en fait la personne n'a pas voulu parce que du coup c'est normal, c'est son histoire de vie [...] »**  
(Cloé, TS, Emmaüs, 1 an et demi d'ancienneté)

Si ces éléments peuvent être un frein à l'émergence d'une demande et à la mise en place d'un accompagnement social, certaines personnes ayant une expérience plus longue du travail social peuvent ne pas subir cette situation qui ne les « dérange » plus.

**« [...] ceux qui sont depuis longtemps dans le Bois et qui viennent depuis longtemps à la maraude... sont habitués donc ça ne les dérange plus, mais les nouveaux, ceux qui arrivent sur des premiers entretiens, [...], je sens que ouais, ça peut déranger [...]. »**

(Cloé, TS, Emmaüs, 1 an et demi d'ancienneté)

## B/ Développer de nouvelles activités avec les « habitant-es »

En 2021, un atelier jardinage et un atelier bricolage « à l'orée du bois et de la Ville » avaient été mis en place par la maraude d'Emmaüs Solidarité du Bois de Vincennes. Depuis 2018, la maraude a répondu à un appel à projet de la Ville de Vincennes sur la thématique du développement durable afin d'aider à la création de lien avec le public et de prévenir la rupture de lien avec des personnes dont la situation est en attente<sup>48</sup>. La mise en place de ces temps semblait avoir été un succès malgré les restrictions du nombre de personnes présentes dans le contexte sanitaire qui était en vigueur. L'arrêt progressif de ces activités du fait du contexte sanitaire toujours incertain semble être un élément « frustrant » pour les professionnel·les d'Emmaüs Solidarité et pour certain·es « habitant-es ».

La reprise de ce type d'activité le jeudi après-midi semble être quelque chose pouvant être perçue comme une amélioration de la part du personnel d'Emmaüs Solidarité. Les objectifs pédagogiques et les bénéfices sur le travail social entamé de ces temps sont bien identifiés et semblent être à prolonger pour les professionnel·les.

**« [...] il y a un temps de flottement par rapport au Covid comme dans toutes les équipes sociales, notamment au niveau des activités qui étaient proposées aux personnes accueillies, pendant un temps il y avait un atelier jardin qui au final a pris fin [...] »**

(Louise, TS, Emmaüs, 1 mois d'ancienneté)

Ces temps, auparavant réservés aux activités avec les « habitant-es », ne semblent peu ou pas investis par le service malgré des réflexions mises en place et une volonté des travailleur·ses sociaux·les d'utiliser ce levier pour enrichir le travail effectué. La crise du covid ainsi que le *turnover* parfois important au sein de l'équipe, problématiques partagées dans l'ensemble du domaine du travail social, ont sans doute affecté le travail effectué, les travailleur·ses sociaux·les essayant d'abord de maintenir un fonctionnement « normal » de la maraude lors de ces périodes.

**« [...] il y a eu beaucoup de turnovers, beaucoup de départs, ils étaient trois, ou deux parfois, pour tenir la chose, et donc du coup forcément, c'était juste que du quotidien et la tête dans le guidon et essayer de faire tenir le truc à deux, trois [...] »**

(Louise, TS, Emmaüs, 1 mois d'ancienneté)

Cependant, les travailleur·ses sociaux·les semblent pour certain·es aspirer, lorsque la période le permettra de nouveau, à davantage de réflexivité sur le travail effectué et sur les actions mises en place. L'augmentation récente du personnel par de nouveaux recrutements pourra peut-être être

---

<sup>48</sup> Rapport d'activité d'Emmaüs Solidarité 2021.

une ressource pour dégager de la marge de manœuvre par rapport au fonctionnement « ordinaire » du service et ainsi entamer de nouveaux chantiers.

Ce travail a d'ailleurs déjà débuté. Des sorties ont été organisées avec les « habitant-es » : une sortie en bateau-mouche et une sortie-visite du château de Vincennes.

### C/ S'ouvrir à de nouvelles formations pour être plus réactifs et réactives sur le terrain

Emmaüs Solidarité propose des formations à ses employé-es afin qu'ils et elles puissent apporter des réponses aux personnes accompagnées dans une perspective suivi global. En 2021, quatre formations ont été suivies par différent-es travailleur-ses sociaux-les d'Emmaüs Solidarité portant sur le droit des étrangers, l'accompagnement des personnes présentant des traumatismes, la gestion des conflits et les problématiques de santé mentale. Ces formations proposées sur différents sujets peuvent être effectuées par les travailleur-ses sociaux-les afin d'affiner leurs connaissances sur un ou plusieurs sujets relatifs aux problématiques qu'ils et elles rencontrent au quotidien dans leur activité professionnelle. Cependant, au vu du *turnover* important, il est possible que les professionnel-les en poste à ce jour n'aient pas suivi des formations de ce type.

**« [...] on a un certain nombre de formations qui sont proposées au sein l'institution. Et donc nous, on regarde par rapport à nos besoins. »**  
(Sylvestre, TS, Emmaüs, 3 ans d'ancienneté)

Lorsque les travailleur-ses sociaux-les sont interrogé-es sur une éventuelle formation spécifique aux problématiques touchant les « habitant-es » du Bois de Vincennes lors de leur prise de fonction, aucun-es d'entre elles et eux déclarent en avoir suivi. L'apprentissage semble davantage se faire « sur le tas » que *via* des formations spécialisées dispensées en amont. L'expérience professionnelle antérieure, la formation, ainsi que les appétences personnelles des travailleur-ses sociaux-les sont également des sources non négligeables de connaissances, pratiques ou théoriques, qui impactent le rapport des différent-es professionnel-les au travail effectué et aux formations proposées. Cependant, la mise en place de formations supplémentaires semblent être quelque chose que les professionnel-les seraient prêt-es et intéressé-es d'investir.

**« [...] Sans avoir de formation ou quoi que ce soit, c'est le terrain qui m'a formé en fait, et ce sont les personnes, le contact des personnes qui m'a appris beaucoup, mais je ne savais rien sur les dispositifs et tout.[...] »**  
(Asmaa, TS, ex-Emmaüs, 10 ans d'ancienneté)

**« [...] c'est le quotidien, c'est la pratique, mais les seules formations que j'ai pu avoir ça a été sur l'utilisation des outils, parce qu'on a eu des outils particuliers surtout sur de l'orientation [...] »**  
(Cloé, TS, Emmaüs, 1 an et demi d'ancienneté)

A l'arrivée des travailleur-ses sociaux-les au local, un « guide de bonnes pratiques » est fourni, donnant ainsi des clefs sur la manière de se présenter, sur la manière d'aborder le lieu de vie d'une personne et le périmètre autour de ce dernier. Ce « guide » met notamment en lumière une pratique professionnelle partagée au sein des employé-es d'Emmaüs Solidarité mais également des agent-es de l'UASA : considérer l'espace autour du campement des personnes et leurs installations comme le

« chez-soi » de ces personnes. Il s'agit alors de signaler sa venue, de se présenter, de demander l'autorisation aux personnes de s'approcher, de respecter les lieux. Si des formations spécifiques d' « aller-vers » ne sont pas toujours dispensées, la considération de l'espace de vie de la personne est un principe qui semble central dans le travail des professionnel·les de terrain.

**« [...] quand on arrive, on a [...] [un] guide des bonnes pratiques, [...] alors ce n'est pas sur la création du lien, mais plutôt comment on se présente à la personne, voilà, ben dire bonjour, dire on est EMMAÛS. [...] dire qu'on est là, et puis dire qu'on s'en va aussi, si on s'approche de la tente pour déposer un papier [...] dire « je m'approche de la tente ». Et comprendre que ben c'est l'espace de vie de la personne, et du coup respecter qu'elle n'ait pas forcément envie qu'on rentre, [...] Évidemment que je n'ouvrirais jamais de tente, mais même le périmètre autour ça peut paraître intrusif [...] »**

(Louise, TS, Emmaüs, 1 mois d'ancienneté)

Enfin, selon les appétences personnelles et les expériences professionnelles antérieures des travailleur·ses sociaux·les, plusieurs pistes d'amélioration ont pu être évoquées, certaines pouvant être mises en place de manière assez rapide et d'autres répondant à des problèmes plus structurels. Par exemple, la mise en place d'un nouvel outil informatique permettant de numériser les dossiers a été évoquée. Cette nouveauté, en cours de mise en place, permettrait de pallier aux problèmes de perte d'informations relatifs à l'absence de travailleur·se social·e désigné·e par « habitant·e ». Le développement de la pair-aidance, une attention plus importante accordée au travail clinique ou encore un lien plus important lors des temps de réunions avec la psychologue présente ont également pu être évoqués.

**« [...] je trouverais très intéressant à développer, [...] c'est la pair-aidance, parce que je pense que ce serait top de mettre ça en place ici quoi. Les mecs qui sont sortis dans le bois et qui ont réussi et qui ont pris quand même [...] suffisamment de distance avec leur histoire et que voilà, un petit peu déconstruire tout ça, et qui pourraient venir ici et aider les gars [...] »**

(Louise, TS, Emmaüs, 1 mois d'ancienneté)

De manière plus structurelle, c'est l'ensemble du système d'hébergement d'urgence qui est pointé du doigt. Les logements ne sont pas jugés adaptés aux demandes des « habitant·es ». Ces dernier·es souhaiteraient, selon les professionnel·les, des hébergements individuels, en structure collective ou non, avec des règles souples, la possibilité d'être accompagné de son (ses) animal(aux), avec un loyer modéré et une surface acceptable. Sylvestre reprend cette volonté par la nécessité d'aller vers de l' « housing first »<sup>49</sup>.

**« [...] C'est que pour pouvoir aider une personne, accompagner une personne, il faut qu'on aille vers l'humanisation des structures. Faire du « housing first ». On va d'abord mettre les gens à l'abri dans des conditions dignes de vie pour travailler après l'humain. [...] »**

---

<sup>49</sup> Le « housing first » ou « logement d'abord » en français est une politique de lutte contre le sans-abrisme permettant « un accès rapide à un logement permanent ainsi qu'à une assistance intensive et multidimensionnelle aux personnes sans-abri ayant des besoins complexes et sans exiger que celles-ci soient « prêtes à être logées », sobres ou disposées à suivre un traitement médical, etc. » d'après le rapport de la Commission européenne *Housing First (Logement d'abord)* de mars 2016.

(Sylvestre, TS, Emmaüs, 3 ans d'ancienneté)

**Sous-conclusion :**

Dans cette dernière partie, nous avons mis en regard les pratiques des professionnel.le.s et les discours des usagères et usagers du Bois de Vincennes. Cette mise en parallèle a permis d'identifier les pratiques mises en place par les professionnel.les pour répondre au mieux aux besoins des « habitant.es » mais également des pistes d'amélioration perçues par ces dernier.es. Ces actions menées par les professionnel.les n'empêche pas la méfiance et la critique par un grand nombre d'« habitant.es » des dispositifs de l'action sociale et du système d'attribution d'hébergements dans son ensemble. Toutefois, la mise en perspective des discours permet de faire émerger une voix commune entre « habitant.es » et professionnel.les pointant l'inadaptation des solutions d'hébergement actuellement proposées aux « habitant.es » du Bois de Vincennes.

## Conclusion

A l'image de l'ensemble de la population sans-abri, les « habitant-es » du Bois de Vincennes ont des caractéristiques variées qui se sont d'autant plus diversifiées depuis une dizaine d'années. Cet espace concentre ainsi des personnes aux profils et trajectoires plurielles, se trouvant dans le Bois de Vincennes pour des raisons multiples. Cependant, le Bois de Vincennes est un lieu aux contraintes et spécificités propres qui impactent la manière de résider des « habitant-es ». Si les « habitant-es » ont des trajectoires et caractéristiques diverses, des contraintes propres à « l'habiter » dans le Bois de Vincennes semblent peser sur les individus. Une sociabilité et des capacités de « survie » spécifiques du fait de l'isolement du Bois de Vincennes se mettent en place. Les compétences à acquérir et/ou à développer ne sont pas les mêmes pour les personnes dormant dans les rues parisiennes qu'au sein du Bois de Vincennes.

Les caractéristiques propres du Bois de Vincennes, vaste espace vert à la périphérie de Paris *intramuros*, semble également attirer une population spécifique ou qui le devient. Une part non négligeable des personnes se rendant dans le Bois de Vincennes aspire à la « tranquillité » et/ou à la proximité avec la nature. L'espace du Bois de Vincennes semble un lieu particulièrement adapté et propice à un « retrait » ou du moins un éloignement, volontaire ou non, avec le cours de la vie « classique/ordinaire ». Au sein du Bois de Vincennes, « perdre la notion du temps » semble courant malgré une sociabilité et des activités propres au lieu. Cela plaide pour une prise en charge de l'action sociale distincte des personnes sans-abri selon leur lieu de vie et les caractéristiques de celui-ci. Ces lieux de vie des personnes sans-abri charrient des problématiques spécifiques tant liées aux caractéristiques mêmes du lieu, qu'aux caractéristiques des personnes qui « décident » d'en faire leur lieu de sommeil principal.

En l'occurrence, le Bois de Vincennes est un lieu de prise en charge spécifique par les professionnel·les et les associations. Cette prise en charge adaptée au mieux aux besoins des personnes présentes, ne semble pas pour autant permettre une sortie plus « simple » de la vie sans-abri. Etudier les « habitant-es » du Bois de Vincennes met d'une certaine manière en exergue les limites du système d'hébergement des personnes sans-domicile en France. Malgré les efforts en termes de moyens et de partenariats effectués autour d'un public ciblé, la population du Bois de Vincennes ne diminue pas. De plus, le mode de vie d'un grand nombre d'« habitant-es » du Bois de Vincennes questionne quant à la pertinence des hébergements et logements proposés. Les conditions de vie en termes de surface occupée, d'intimité, d'autonomie, et de confort sont-elles toujours meilleures ? Pour les « habitant-es », la réponse semble être unanimement négative. Mais les caractéristiques de « l'habiter » dans le Bois de Vincennes mettent également en lumière toute l'importance d'avoir un véritable logement personnel que ce soit pour des raisons de santé, pour obtenir un emploi stable ou encore pour accueillir des personnes. Aussi, la situation des « habitant-es » du Bois de Vincennes ne semble pas, à bien des égards, très éloignée de la situation d'autres personnes sans-abri.

En effet, une véritable socialisation des individus par le lieu de vie semble se faire, au même titre que dans d'autres lieux spécifiques de la rue. Par exemple, les travaux d'Odile Macchi<sup>50</sup> sur les personnes sans-abri du métro montrent, qu'à l'image des « habitant-es » du Bois de Vincennes, les personnes

---

<sup>50</sup> Macchi, Odile. « Les sans-abri vieillissants du métro parisien », *Rhizome*, vol. 74, no. 4, 2019, pp. 12-13.

sans-abri du métro parisien sont une population hétérogène malgré quelques caractéristiques particulières (public plus masculin, plus âgé, en moins bonne santé). Le métro est également un espace de sociabilité et de familiarité que les personnes s'approprient. Le métro, par les ressources matérielles et sociales qu'il permet, est alors jugé comme préférable à d'autres solutions d'hébergement.

L'étude exploratoire menée sur les « habitant-es » du Bois de Vincennes a permis de reprendre les travaux de Gaspard Lion<sup>51</sup> à la lumière du décompte de la Nuit de la Solidarité et des acteurs et actrices qui y sont associé-es. L'enquête ethnographique de Gaspard Lion au sein du Bois de Vincennes présentait des résultats proches de celle-ci malgré les approches différentes utilisées.

Plus généralement, les travaux<sup>52</sup> sur la socialisation au prisme du lieu habité ou fréquenté, ont montré que les individus sont socialisés « par l'espace » mais également « à l'espace » dans un double mouvement du lieu vers l'individu et de l'individu en direction du lieu. Les individus « apprennent » à se comporter et se déplacer dans un espace, ils « font » l'espace et sont « faits » par lui. Aussi, les « habitant-es » du Bois de Vincennes « font » d'une certaine manière le Bois de Vincennes, appartenant à l'écosystème de celui-ci en lien avec les associations, les professionnel·les, les promeneurs et promeneuses, les joggeurs et les animaux avec qui ils et elles entretiennent parfois un lien particulier.

Au-delà des spécificités du Bois de Vincennes et de ses « habitant.e.s », cette étude aura également permis de mettre en lumière les missions et pratiques des professionnel.le.s qui les accompagnent au quotidien. Si les différents rôles sont bien identifiés par l'ensemble des acteur.rice.s, on note la capacité d'ajustement de ces derniers en fonction des attentes et du territoire. La réflexivité et la capacité d'adaptations de ces professionnel.le.s représentent une véritable opportunité d'évolutions et d'optimisation des pratiques sur le long terme.

Au terme de cette étude, nous revenons sur l'intérêt de poursuivre des études qualitatives sur des populations et/ou secteurs spécifiques couverts par la NDLS afin de mieux saisir les spécificités de chacun.e et ainsi d'adapter au mieux les politiques publiques dédiées.

---

<sup>51</sup> Lion, Gaspard « En quête de chez-soi. Le Bois de Vincennes, un espace habitable ? », *Annales de géographie*, vol. 697, no.3, 2014, pp. 956-981

<sup>52</sup> Cayouette-Remblière, Joanie, Gaspard Lion, et Clément Rivière. « Socialisations par l'espace, socialisations à l'espace. Les dimensions spatiales de la (trans)formation des individus », *Sociétés contemporaines*, vol. 115, no. 3, 2019, pp. 5-31.

## Bibliographie :

### Ouvrages

Berger, Peter.L. et Luckmann, Thomas. *La Construction sociale de la réalité*, Paris, Armand Colin, 2006 [1966]

Castel R., 1995, *Les métamorphoses de la question sociale: une chronique du salariat*, Paris, Fayard (L'espace du politique), 490 p.

Darmon, Muriel. *La Socialisation*, Paris, Armand Colin, coll. « 128 », 2006

Kaufmann, Jean-Claude. *L'entretien compréhensif*. Armand Colin, 2016

Lahire, Bernard. (dir). *Portraits sociologiques. Dispositions et variations individuelles*, Paris, Nathan, 2002.

### Articles scientifiques

Beck. François, Legleye. Stéphane et Spilka. Stanislas. « L'alcoolisation des personnes sans domicile : remise en cause d'un stéréotype », *Economie et Statistique*, 2006, 391-392, pp 131-149.

Besozzi. Thibaut. « L'action médico-sociale auprès des sans-domiciles : hybridation des professionnels et des niveaux d'intervention en contexte institutionnel », *Sciences et actions sociales*, 2021

Besozzi, Thibaut. « La structuration sociale du monde des sans-abris », *Sociologie*, vol. 12, no. 3, 2021, pp. 247- 266.

Bessière, Céline, Mille Muriel. « Le juge est (souvent) une femme. Conception du métier et pratiques des magistrates et magistrats aux Affaires familiales ». *Sociologie du travail*, Association pour le développement de la sociologie du travail, 2013, 55 (3), pp.341-368.

Bretherton Joanne., 2017, « Reconsidering Gender in Homelessness », *European Journal of Homelessness*, 11, 1, p. 1 21.

Cardon, Dominique, *L'entretien compréhensif* (Jean-Claude Kaufmann). In: *Réseaux*, volume 14, n°79, 1996. Recherches anglaises. pp. 177-179

Cayouette-Remblière, Joanie, Gaspard Lion, et Clément Rivière. « Socialisations par l'espace, socialisations à l'espace. Les dimensions spatiales de la (trans)formation des individus », *Sociétés contemporaines*, vol. 115, no. 3, 2019, pp. 5-31.

Herpin, Nicolas, et Daniel Verger. « La possession d'animaux de compagnie en France : une évolution sur plus de vingt ans expliquée par la sociologie de la consommation », *L'Année sociologique*, vol. 66, no. 2, 2016, pp. 421-466.

Lion, Gaspard « En quête de chez-soi. Le Bois de Vincennes, un espace habitable ? », *Annales de géographie*, vol. 697, no.3, 2014, pp. 956-981

Loison, Marie, et Gwenaëlle Perrier. « Les trajectoires des femmes sans domicile à travers le prisme du genre : entre vulnérabilité et protection », *Déviante et Société*, vol. 43, no. 1, 2019, pp. 77-110.

Macchi, Odile. « Les sans-abri vieillissants du métro parisien », *Rhizome*, vol. 74, no. 4, 2019, pp. 12-13.

Marpsat M., Firdion J.-M., 1996, « Devenir sans-domicile : ni fatalité ni hasard », *Population et Sociétés*, 313.

Reeve K., 2018, « Women and homelessness: putting gender back on the agenda », *People, Place and Policy Online*, 11, 3, p. 165-174

Rouay-Lambert, Sophie. « Mobiliser le rapport aux espaces habités dans la reconstitution des parcours de vie SDF », *Sociologies*, 2016

Rouay-Lambert, Sophie « Ré-habiter sa vie. L'exploration méthodologique d'un nouveau vivre ensemble via le cheminement urbain filmé », *Espaces et sociétés*, vol. 166, no. 3, 2016, pp. 147-164.

Pichon, Pascale, « Enquêter dans les hébergements et logements assistés. Emergence d'une théorie ancrée du chez soi », *Espaces et sociétés*, vol. 176-177, no. 1-2, 2019, pp. 69-85

Yaouancq François., Duée Michel., 2014b, « Les sans-domicile en 2012 : une grande diversité de situations », *France, portrait social*, Institut national d'études démographiques.

### Rapports

Rapport d'activité « Maraude du Bois de Vincennes », Emmaüs Solidarité, 2021

Rapport d'analyse des données de l'Agence Parisienne d'Urbanisme, 2022

Rapport de la Commission Européenne *Housing First (Logement d'abord)*, 2016